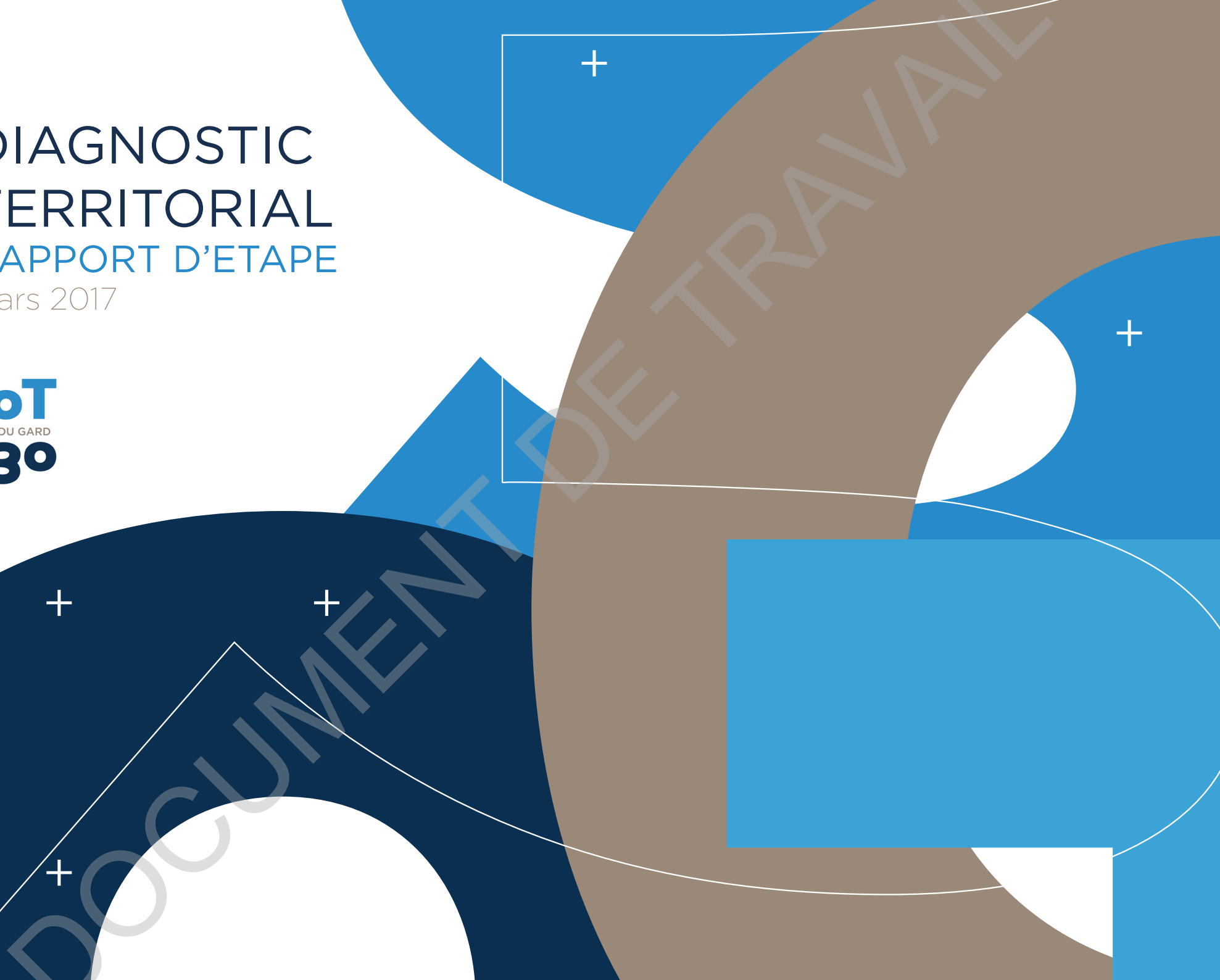


DIAGNOSTIC TERRITORIAL RAPPORT D'ETAPE

Mars 2017

SCoT
UZÈGE - PONT DU GARD
2030



DOCUMENT DE TRAVAIL

GESTION DU DOCUMENT

Ce document intitulé « rapport d'étape » n'est à ce jour qu'un document de travail permettant de condenser les aspects prédominants du diagnostic territorial dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Au-delà des aspects purement formels, il préfigure la teneur que pourrait avoir le futur rapport de présentation du SCoT Uzège Pont du Gard, dans les limites suivantes :

- ce rapport d'étape est avant tout, et dans un premier temps, à destination des collectivités territoriales et des Personnes Publiques Associées afin d'intégrer tout élément susceptible de compléter cette démarche de diagnostic à partir du moment où cela a une utilité dans la construction du projet de territoire pour les années à venir ;
- ce rapport d'étape continuera à évoluer sur le fond et la forme dans les prochains mois d'élaboration du SCoT au regard des avancées ou contributions notables qui seront apportées.

Par rapport aux éléments aujourd'hui contenus dans le présent document, il est attendu par le Syndicat Mixte, tout commentaire susceptible de le compléter, modifier ou corriger.

Cela permettra d'aboutir à une version du diagnostic territorial. Tout élément qui ne contribuera pas ultérieurement à la construction ou à l'explication du projet de SCoT pourra être retiré.

SUIVI DES MODIFICATIONS

Indice	Date	Origine
V1	30 mars 2017	Version d'origine
V2		Version modifiée

ORGANISATION DU DOCUMENT

La première phase de l'élaboration du SCoT donne lieu à l'établissement d'un diagnostic et d'un état initial de l'environnement. C'est l'IRM du territoire.

Le document suivant expose tous les éléments qui permettent de connaître et comprendre les dynamiques, l'organisation et la structure du territoire. Cette partie permet d'apporter une vision retrospective de la construction du territoire et d'apporter des arguments intangibles et objectifs sur les avantages, inconvénients, opportunités et menaces du territoire.

Ce document comprend un diagnostic prospectif et des fiches thématiques qui lui sont annexées.

LE DIAGNOSTIC PROSPECTIF

Le diagnostic prospectif analyse, synthétise, confronte les différents enjeux identifiés sur le territoire du SCoT du Bugey afin d'en déterminer le potentiel et les leviers de développement à horizon 20 ans.

Ce diagnostic prospectif peut, le cas échéant, constituer un document de synthèse, indépendant des fiches.

LES FICHES THÉMATIQUES

Les fiches thématiques du diagnostic sont rédigées en trois cahiers :

- Démographie - Habitat - Economie,
- Ressources naturelles (Etat initial de l'Environnement),
- Paysage et aménagement,

Elles fournissent, pour l'ensemble des sujets et des thématiques de compétence du SCoT des données chiffrées, des analyses contextualisées et spatialisées, des indicateurs complets

INDEX

DOCUMENT DE TRAVAIL

LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le SCoT Uzège Pont du Gard (UPG) bénéficie de son positionnement à l'intersection entre l'arc méditerranéen et le couloir rhodanien lui conférant une attractivité naturelle.

Administrativement, l'Uzège Pont du Gard est situé en métropole, dans la Région Occitanie et plus précisément dans le Département du Gard.

L'Uzège Pont du Gard est le poumon vert au coeur de 4 agglomérations, Nîmes Métropole, Alès Agglomération, Le Grand Avignon, Le Gard Rhodanien.

Territoire relativement petit, le territoire se caractérise toutefois par son caractère rural, paysager et patrimonial.

LA SITUATION REGIONALE

Le SCoT Uzège Pont du Gard se situe à l'Est de la Région Occitanie.

La Région Occitanie est composée de 13 départements comprenant 45 SCoT, toutes procédures confondues (élaboration, révision, etc.)

LA POPULATION

5^{ème} région la plus peuplée de France avec 5 626 858 habitants en 2012 qui représente 8.9 % de la population française.

La densité d'habitant est de 76.7 habitants au km².

1/5 de cette population vit dans l'une des deux métropoles avec :
725 000 habitants pour Toulouse
434 000 habitants pour Montpellier.

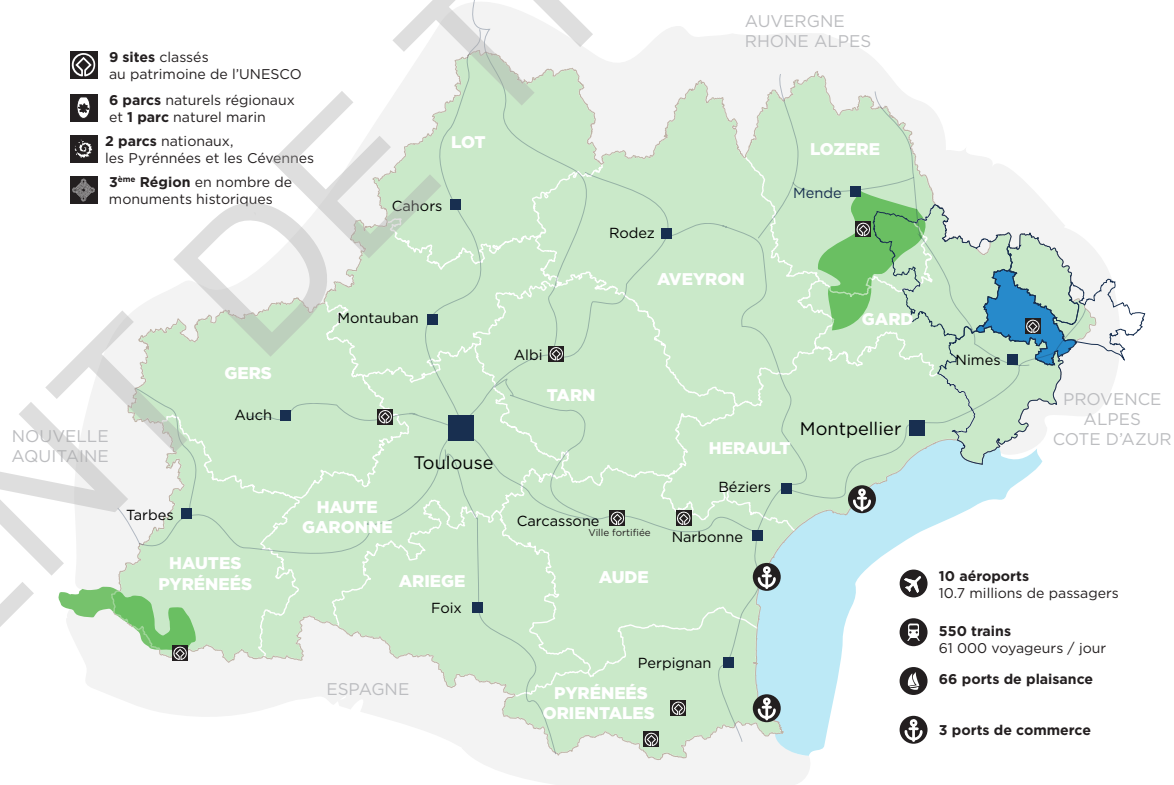
LA SUPERFICIE

2^{ème} plus grande région de métropole avec 72 724 km²

L'ECONOMIE

5^{ème} PIB régional avec 150 3978 milliards d'euros ce qui représente 7.2 % PIB national.

C'est la 1^{ère} région créatrice d'entreprise avec un taux de création de 15.2 %.



LA SITUATION DEPARTEMENTALE

Le SCoT Uzège Pont du Gard se situe à l'Est du département du Gard.

Le département est composée de 353 communes composant 21 intercommunalités et 5 SCoT, toutes procédures confondues (élaboration, révision, etc.)

LA POPULATION

3^{ème} département le plus peuplé d'Occitanie avec 749 000 habitants en 2012 qui représente 13 % de la population régionale.

La croissance démographique est importante avec près de 8 000 habitants supplémentaire chaque année.

LA SUPERFICIE

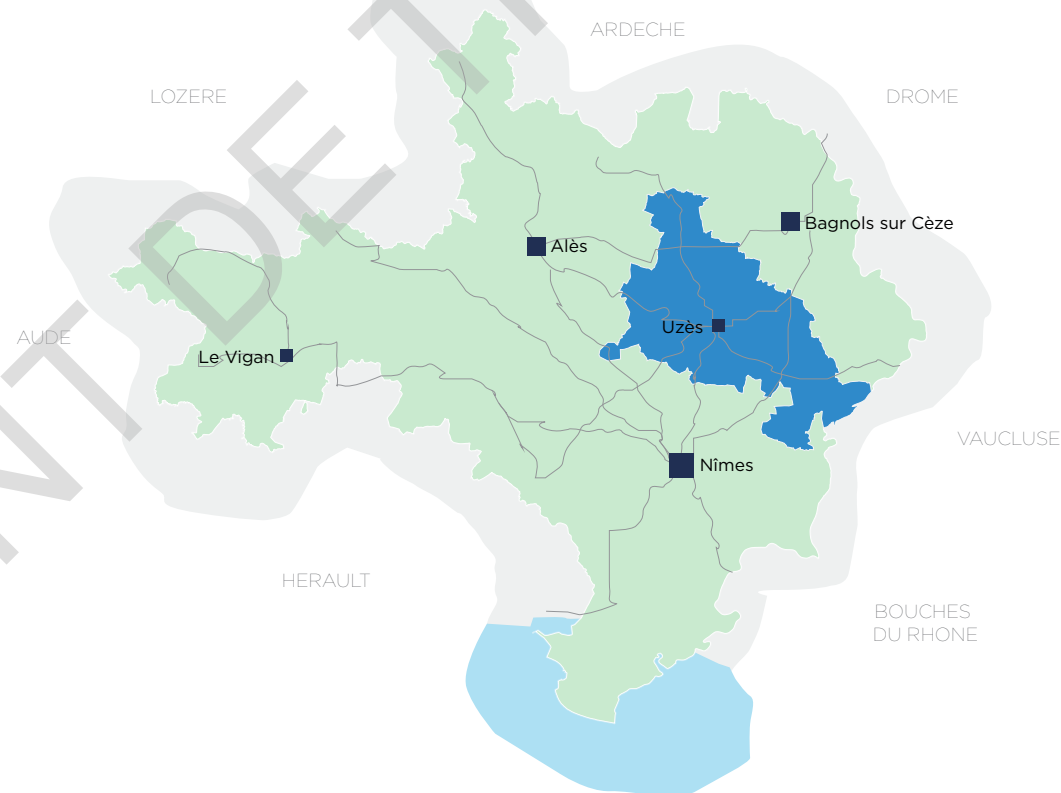
3^{ème} plus grande région du département avec 5 853km²

L'ECONOMIE

5^{ème} régional en terme de nombre d'exploitation agricole avec 6 720 exploitations sur le département comprenant 12 400 agriculteurs (chefs d'exploitation et salariés compris).

3^{ème} département créateur d'entreprise avec un taux de création de 13 %.

191 867 salariés sur le territoire du département représentant 11 % des effectifs salariés régionaux.



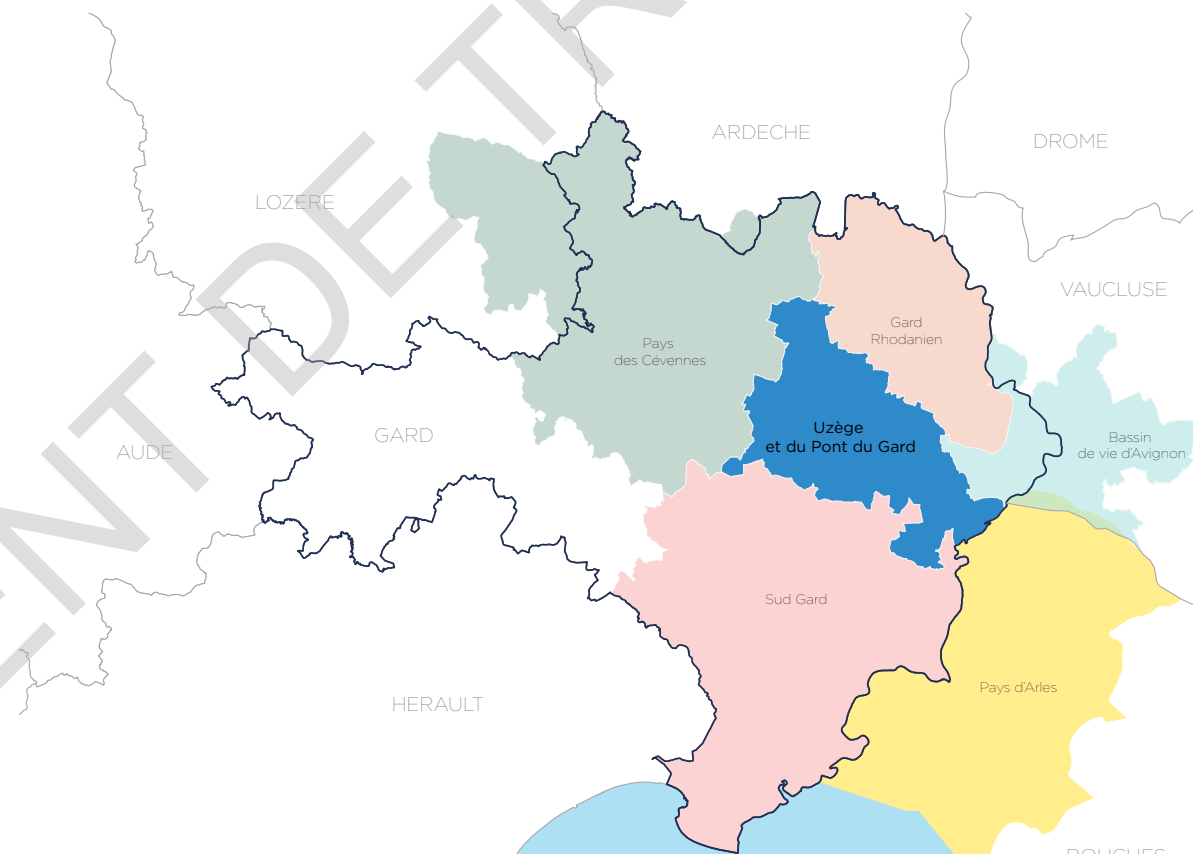
L'INTERSCOT

La façade méditerranéenne et l'arrière-pays nîmois sont aujourd'hui couverts par des SCoT approuvés ou en cours d'élaboration, certains étant déjà en procédure de révision.

Cette organisation du territoire, portée par les Syndicats Mixtes et plus rarement par des EPCI, fait apparaître des problématiques communes qui dépassent les frontières de chacun des SCoT.

Le SCoT Uzège Pont du Gard est limitrophe de territoires de SCoT particulièrement stratégiques structurés autour des polarités de Nîmes, Alès, Bagnols-sur-Cèze, Avignon, Arles.

Les questions de transports et déplacements, de développement économique et commercial, du rayonnement touristique et culturel, des continuités écologiques, de la prise en compte du risque d'inondation et de préservation d'interfaces naturelles et agricoles sont transversales aux territoires de l'Uzège Pont du Gard, du Sud Gard, du Pays des Cévennes, du Gard Rhodanien, du bassin de vie d'Avignon, du Pays d'Arles.



LA CARTE D'IDENTITE DU SCOT

LES 15 CHIFFRES CLES DU SCOT

58 300 habitants

2 Intercommunalités

7 % de la population du Gard

49 communes

73.3 habitants / km²

16 000 emplois

2 Site UNESCO

28 000 logements

694 km² de superficie

12 % du territoire du Gard

1.2 % de surfaces en eau

52.47 % de territoires naturels

37.63 % de territoire agricoles

8.69 % de territoire artificialisé

0.7 % de zones d'activités



+

ARTICULATION DU SCOT

DOCUMENT DE TRAVAIL

+

LE DIAGNOSTIC PROSPECTIF

METHODE

Le diagnostic a pour objectif de faire émerger les enjeux du territoire. Ce document constitue la photographie de l'état actuel du territoire de l'Uzège Pont du Gard.

CHIFFRES CLÉS :

Un chiffre clé est une donnée objective à retenir sur la thématique abordée.

AVANTAGE - FAIBLESSE :

Un avantage est une caractéristique positive ou une performance ou ressource d'importance majeure qui confère un avantage au territoire

Une faiblesse est un manque ou un point faible pouvant porter atteinte au territoire

OPPORTUNITÉ - MENACE :

Une opportunité est un domaine d'actions ou un potentiel à développement dans lequel le territoire peut bénéficier d'avantages ou d'améliorations substantielles et significatives

Une menace est un problème posé par une perturbation ou un facteur pouvant avoir un impact négatif sur le territoire ou une tendance défavorable pour le territoire

PROBLÉMATIQUE SOULEVÉE :

Au regard des éléments du diagnostic, et de l'analyse stratégique, une problématique relative à la thématique abordée est mise en exergue.

SOMMAIRE

DOCUMENT DE TRAVAIL

A hiker wearing a red shirt, black pants, and a backpack is standing on a rocky path next to a clear, green river. The river flows through a canyon with high, light-colored rock walls. The water is very clear, showing the rocks underneath. The surrounding area is lush with green vegetation. The sky is blue and clear.

LE TERRITOIRE & SES HABITANTS

I - PORTRAIT DE TERRITOIRE

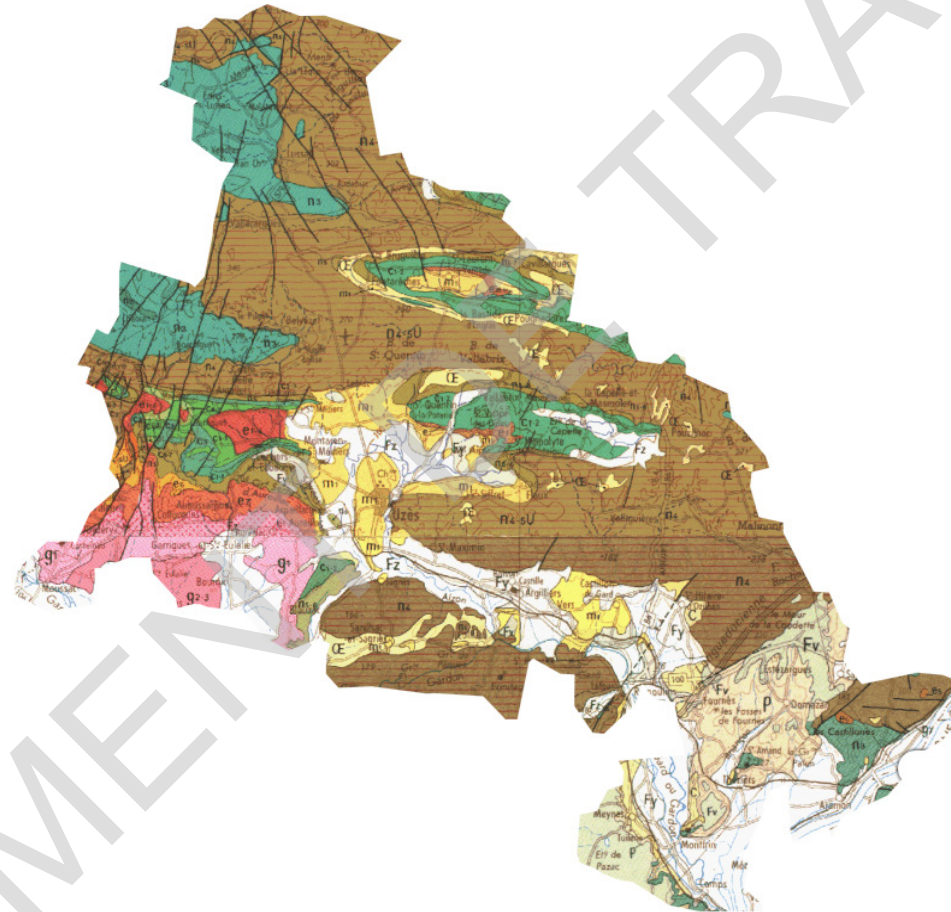
I.1 LA STRUCTURE DU TERRITOIRE

Le paysage du territoire de l'Uzège - Pont du Gard peut s'appréhender à travers plusieurs niveaux de lecture qui se superposent et s'imbriquent pour former des structures paysagères. Ces composantes variées permettent de souligner les caractéristiques du milieu physique (géologie, relief, hydrographie, végétation...) et l'adaptation au territoire des structures anthropiques (réseau viaire, répartition et implantation de l'habitat...).

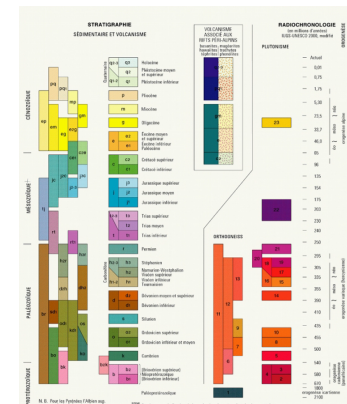
I.1.1. UN TERRITOIRE MINÉRALE DIVERSIFIÉ

Trois grands types de terrains caractérisent le territoire de l'Uzège-Pont du Gard. Les calcaires et marno-calcaires pauvres du Secondaire (Crétacé) composent les massifs, les grands plateaux et leurs dépressions. Les argiles, les sables argileux, les calcaires lacustres et les grès du Tertiaire (Pliocène, Miocène, Oligocène et Eocène) constituent les collines et les grandes plaines d'Uzès et Saint-Chaptes. Les terrains alluvionnaires fertiles et limoneux du Quaternaire (Holocène et Pleistocène) correspondent aux plaines du Gardon et du Bourdic, à la vallée de l'Alzon et la plaine de Remoulins, aux vallées du Gardon et du Rhône ainsi qu'au plateau des Costières.

Les richesses du sol ont depuis longtemps constitué de véritables ressources. La présence d'argile de qualité a favorisé l'activité de poterie à St-Quentin-la Poterie et à St-Victor-des-Oules. Les calcaires ont été utilisés dans les constructions traditionnelles : le calcaire à gros grains jaune paille dense et tendre dit « pierre du Pont du Gard » dont le célèbre monument romain lui a valu une réputation exceptionnelle et le calcaire « urgonien », belle pierre massive blanche se colorant parfois de rose doré. La richesse minérale du pays a permis aux habitants d'utiliser des pierres extraites sur place d'où la présence de plusieurs carrières. Les



marnes fossilifères du Pliocène sont exploitées par une tuilerie à Fournés et créent des paysages ruiniformes singuliers. Les sols alluvionnaires et caillouteux ont été particulièrement propices à l'implantation de la vigne. Les sables et les graviers constituent toujours la principale source en matériau de viabilité et agrégats à béton d'où la présence de gravières et sablières le long du Gardon. Les villages et les hameaux se sont installés à proximité ou au centre des cuvettes, cros, vals et plaines fertiles où se sont déposées les alluvions.



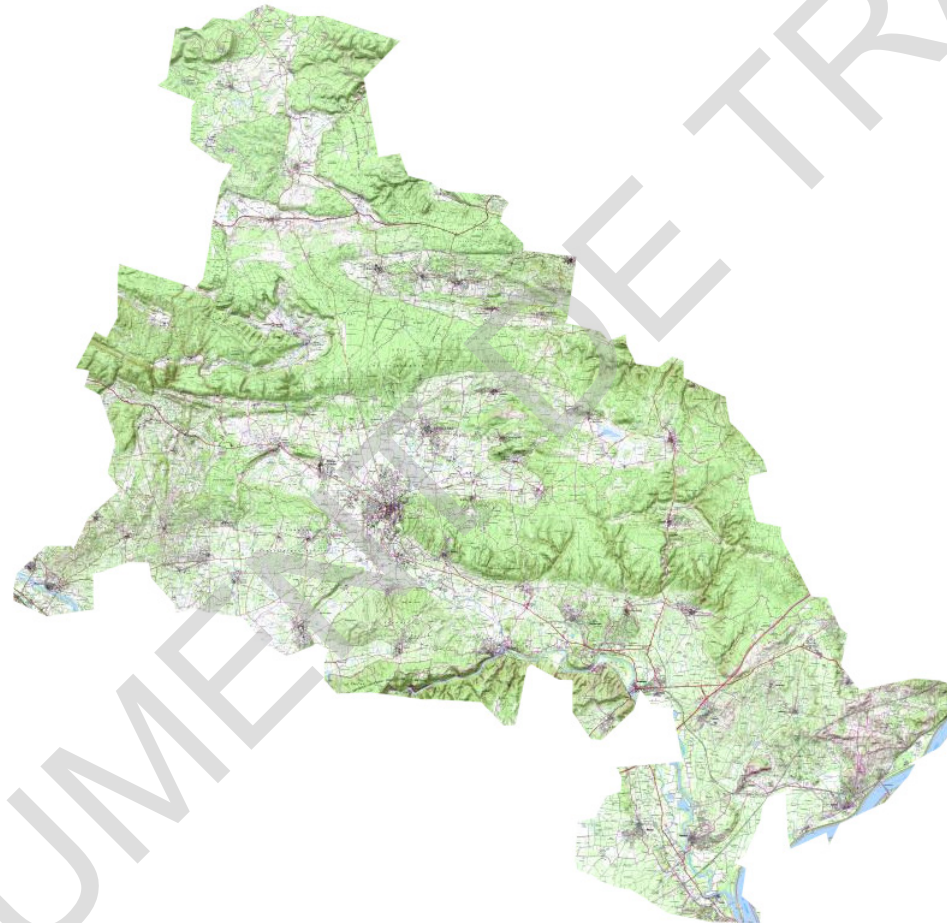
I.1.2. UN TERRITOIRE RICHE & COMPLEXE

Le territoire du SCoT de l'Uzège - Pont du Gard exprime une grande diversité topographique. Le relief y est riche et complexe. Les altimétries varient de plus de 470 mètres au sommet de la falaise du Serre de Fons à moins de 15 mètres au niveau de la vallée du Gardon.

Au nord et à l'est, les vastes plateaux de Lussan et de Valliguières occupent presque la moitié du territoire. La retombee de ces plateaux dessine des limites franches avec les plaines.

Au cœur des plateaux, se dessinent de petites plaines en creux : plaines de Camellié, de Lussan, d'Audabiac, de Vallérargues, de la Bruguière à Pougna-d'Arzac et de Valliguières. Au sud, s'érige l'imposant massif du Gardon, s'étalant sur une vingtaine de kilomètres. Les gorges profondes qui l'entaille ont une profondeur de 150 mètres.

Au sud-est, se font face la fin du long plateau des Costières et le plateau de Signargues, le massif de l'Aiguille et le massif



d'Aramon.

De larges plaines viennent s'initier entre les grands reliefs : la plaine d'Uzès, la plaine du Gardon, la vallée de l'Alzon, la plaine de Remoulins, la vallée du Gardon, la plaine d'Aramon.

Plusieurs collines et puech viennent rythmer ces plaines : collines de Baron, de Labaume, de Collorgues, d'Aureillac, de Vallabrix, de Blauzac, de Sannilhac et Sagriès, de Castillon-du-Gard, de Thézières, de Montfrin.

Les villages ont souvent utilisé les subtilités du relief pour s'implanter, en piémont, au sommet d'une colline, sur un ressaut.

I.1.3. UN TERRITOIRE D'EAU

L'eau, comme risque ou opportunité, participe pleinement à l'identité du territoire du SCoT de l'Uzège - Pont du Gard.

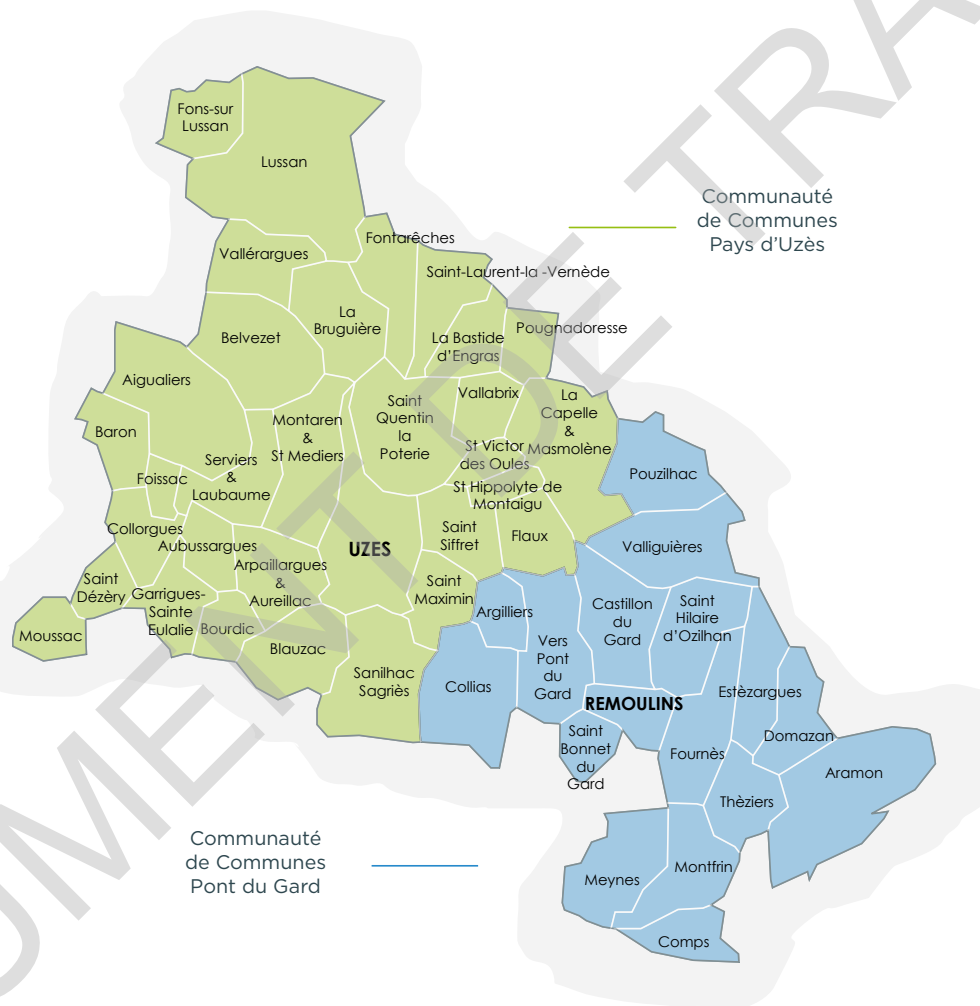
De grands cours d'eau drainent le territoire. Le Merderis, l'Aiguillier, l'Avègue, la Tave et la Veyre irriguent la partie haute ; le Bourdic, les Seynes et l'Alzon coulent au centre ; le Gardon et le Rhône marquent fortement la partie basse.

Les zones inondables sont importantes dans les plaines d'Aramon, de Remoulins, du Gardon et de l'Uzège. Pour se protéger des crues du Rhône et du Gardon, les hommes ont construit de hautes digues largement visibles dans le paysage.

L'eau a structuré le territoire par son travail d'érosion. Les ruisseaux ont entaillé dans les plateaux des ravins et des combes plus ou moins profonds dont les plus spectaculaires sont les Concluses de Lussan et les Gorges du Gardon.

Le sud du territoire a bénéficié d'un travail d'irrigation colossal mis en place par la CNABRL. L'irrigation, à partir des eaux du Rhône, a contribué à une diversification de l'agriculture. De façon, plus subtile, les roubines traduisent le travail d'ache-

minement de l'eau dans les plaines agricoles. Les efforts réalisés pour recueillir et conserver l'eau au- près de l'habitat sont visibles par tout un patrimoine important. Le Pont du Gard, les châteaux d'eau et les réservoirs marquent le paysage comme autant de repères. Les lavoirs, les fontaines et les sources captées animent les entrées ou les centres des villages.



I.1.4. UN TERRITOIRE AGRICOLE

En 2015, les espaces agricoles représentent 37 % du territoire avec 26 541 hectares.

Trois types de paysages agricoles façonnent le territoire de l'Uzège-Pont du Gard et lui donnent des diversités d'ambiances étonnantes. Du nord au sud, on passe des paysages pastoraux et céréaliers des grands plateaux aux paysages jardinés et ouverts des larges plaines centrales puis aux paysages cloisonnés et irrigués des Costières et de la confluence du Gardon et du Rhône. L'habitat s'est toujours positionné, sur les coteaux, petits puechs et collines, de sorte à protéger le potentiel des terres cultivables. La qualité des paysages agricoles met en scène de façon remarquable les silhouettes des villages.

Les paysages pastoraux sont très anciens et ont subi de nombreuses évolutions depuis le Néolithique. Ce sont les Romains qui instituèrent les espaces de plateaux et de massifs calcaires pauvres comme terrains privilégiés pour le pâturage. Paysages de landes et pelouses sèches, ils ont aujourd'hui beaucoup régressé et sont peu à peu reconquis par le buis, le genêt et le cade. Mais, il reste dans le paysage de nombreux motifs historiques comme les mu-

rets de pierres sèches, les clos, les bergeries et les capitelles.

Les paysages jardinés et ouverts se composent essentiellement de terres céréalières (blé dur et tournesol), de cultures fourragères et de vignes. L'olivier et le chêne truffier sont de plus en plus plantés et participent à l'image culturelle du pays. Ces espaces agricoles se concentrent dans les plaines, les vallées et les petites dépressions.

Les paysages irrigués et cloisonnés du sud-est ont été mis en place depuis les années 60 grâce aux travaux d'irrigation de la CNABRL ce qui a permis la diversification des cultures, en particulier l'introduction des vergers de cerisiers, d'abricotiers et de pêchers. Paysages très structurés, à la géométrie forte, ils s'organisent en «chambres de verdure» dans les trames de haies de cyprès.



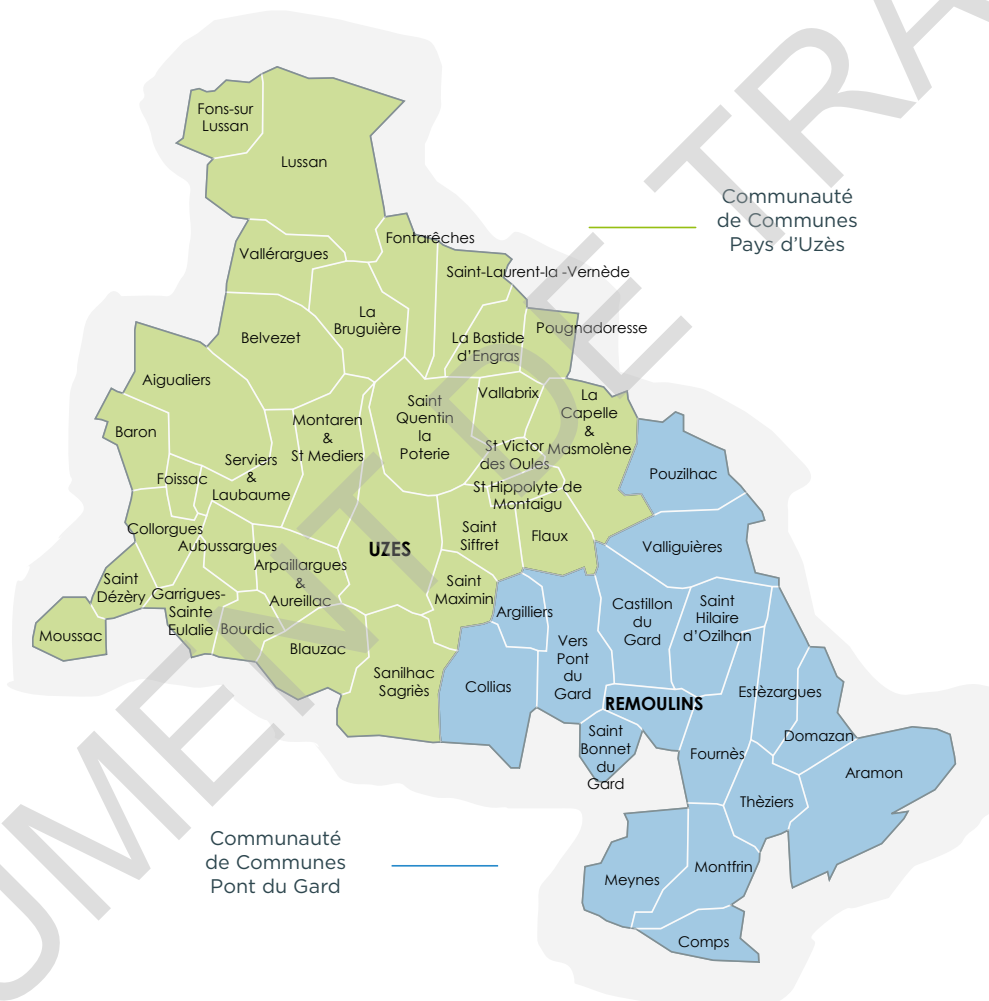
I.1.5. UN TERRITOIRE NATUREL

Les espaces « naturels » sont fortement représentés sur le territoire de l'Uzège - Pont du Gard.

En 2015, ils représentent 26 541 hectares soit 37.6 % du territoire.

Ce sont essentiellement des bois, des garrigues et des landes. Ils comprennent les grands plateaux de Lussan et de Valliguières, les massifs des Gorges du Gardon et d'Aramon, les collines telles la colline de Sanilhac et Sagriès, la colline d'Aureillac et Aubussargues. Plusieurs de ces espaces naturels ont été reconnus pour leur richesse faunistique et floristique : ZNIEFF* des Gorges du Gardon, ZNIEFF de la Combe du Mas des Charlots, ZNIEFF des Garrigues de Nîmes, ZNIEFF des Fosses de Fournés, ZNIEFF du Massif boisé de Valliguières, ZNIEFF du Plateau de Lussan.

L'espace forestier est constitué de denses taillis de chênes verts au sous-bois riche en lauriers-tins, lentisques, érables, filaires, aubépines, pistachiers térébinthes... La couverture végétale revêt divers aspects selon la géologie du sol et son degré de reconquête. On trouve ainsi des landes, des garrigues arbustives et des garrigues arborées.



Jusque dans les années 1950, les villages étaient fortement en relation avec les espaces de garrigue puis ils se sont peu à peu tournés vers la plaine avec l'apogée de la viticulture et la régression du pastoralisme. Aujourd'hui, on assiste à un retour des villages vers les espaces de nature mais pour des raisons différentes : les villages se développent sur les reliefs boisés comme St-Siffret. La confrontation entre cadre bâti et espaces forestiers devient alors réelle : mitage par une urbanisation diffuse, fort risque d'incendie.

En 2015, les espaces naturels sont répartis comme suit : la forêt représente 1689 ha, la ripysilve 1082 ha les zones de garrigues ouverte 4319 ha et les zones de garrigues fermées 29 801 ha en 2015.

I.2. LES UNITES PAYSAGERES

Les unités paysagères sont définies comme des morceaux du territoire qui s'organisent et s'individualisent selon des caractères géographiques et humains (relief, hydrographie, végétation, occupation du sol...) bien précis. Elles s'articulent entre elles grâce à des zones de transition ou, au contraire, par des limites franches (boisements, voies, cours d'eau...).

Le territoire de l'Uzège - Pont du Gard se compose de six grandes unités paysagères :

- le plateau de Lussan et les failles des Garrigues,
- les plaines de l'Uzège et du Gardon, le plateau de Valliguières,
- la vallée de l'Alzon et la plaine de Remoulins,
- le massif des gorges du Gardon,
- la plaine de la Confluence et les contreforts des Costières.



I.2.1. LE PLATEAU DE LUSSAN ET LES FAILLES DES GARRIGUES

Le plateau de Lussan et les failles des Garrigues sont constitués de grands plateaux calcaires secs tapissés d'une garrigue basse à chênes kermès et buis. Ce sont d'anciens lieux de parcours à moutons comme le montrent les nombreux murets de pierres. Quelques pelouses sèches persistent, maintenues par le pâturage comme la plaine de Cau. L'ensemble de ces grandes étendues est dominé par un relief couronné de falaises, point de repère fort, le Serre de Fons, culminant à 472m d'altitude. Au sein de ces plateaux, des failles, des cros et des petites plaines en creux accueillent les cultures de céréales, vignes, fourrages et chênes truffiers. Dans ces petits espaces fertiles, séparés les uns des autres, les villages et hameaux occupent des positions singulières : au cœur du plateau comme Fons-sur-Lussan, sur un ressaut du relief comme Lussan, Vallérargues et la Bruguière, contre un relief ou sur un versant comme Audabiac, Fontarèches et Pognadoresse.



I.2.2. LE PLATEAU DE VALLIGUIERES

Le plateau de Valligüières est également un grand plateau calcaire qui s'affaisse pour donner naissance à la plaine de Valligüières drainée par le ruisseau de Larrière et la plaine de la Capelle-et-Masmolène drainée par le ruisseau de l'Alzon. Ces petits bassins agricoles sont cultivés en vignes et blé. L'ensemble du plateau porte une garrigue basse et des bois de chênes pubescents quand le sol est plus profond. Le rebord du plateau est sculpté par de nombreuses combes. Deux étangs, celui de la Capelle et celui de Masmolène, créent des milieux singuliers, habitats riches en faune et en flore. Les villages se sont implantés sur une butte isolée comme Masmolène ou sur le rebord du plateau comme Pouzilhac, St-Hippolyte-de-Montaigu, St Siffret, St-Maximin.



I.2.3. LA PLAINE DE L'UZÈGE, LA PLAINE DU GARDON & LES COLLINES DE FOISSAC

La plaine de l'Uzège, la plaine du Gardon et les collines de Foissac forment une unité se composant de trois sous-espaces.

La plaine de l'Uzège est structurée par la colline sur laquelle s'est positionnée la ville d'Uzès, site remarquable bien délimité par la vallée de l'Eure, la plaine de l'Alzon et la plaine de Seynes. Ces plaines sont drainées par de petits ruisseaux créant des ambiances humides concrétisées par la présence des prairies et des cordons de feuillus installés le long des cours d'eau et des fossés. Les coteaux de garrigue composent un fond de scène verdoyant et sombre contrastant fortement avec les plaines cultivées lumineuses. Les villages se positionnent en marge sur le piémont de ces coteaux comme Vallabrix, St-Médières et Serviers-et-Labaume. Sept routes rayonnent en étoile depuis Uzès et sont accompagnées d'alignements de platanes.

La plaine du Gardon est drainée par le Gardon et le Bourdic. Le paysage est ouvert et les vues sont larges. Polyculture et vigne dominant. Des reliefs bordent cette plaine et jouent un rôle de toile de fond intéressant. Au cœur de la plaine se sont installés les villages de Bourdic, de Garrigues et de St-Eulalie. En périphérie, sur des éminences, dominent les villages de Blauzac et d'Aureillac. Le Gardon ferme l'espace à l'ouest en créant un événement paysager riche par l'épaisseur de sa forêt galerie.



Les collines de Foissac forment un paysage ondulé et vallonné. Au sein de ces collines, le parcellaire agricole tisse un damier singulier tramé d'arbres remarquables, de bosquets et de haies. Entre Foissac et Baron, la diffusion de l'urbanisation fragilise le paysage.

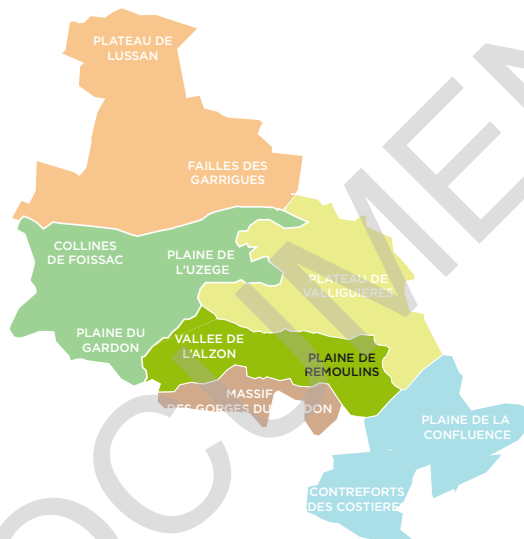


I.2.4. LA VALLEE DE L'ALZON ET LA PLAINE DE REMOULINS

La vallée de l'Alzon et la plaine de Remoulins forment une unité paysagère comprise entre le plateau de Valliguières et le massif du Gardon. Les collines urbanisées de Vers-Pont-du-Gard et de Castillon-du-Gard séparent la vallée de l'Alzon de la plaine de Remoulins. Quant à la colline du bois de Perret, elle sépare la petite plaine de Blauzac et Sanilhac de la vallée de l'Alzon.

La vallée de l'Alzon est cultivée essentiellement en vigne. Dans les plaines de Blauzac et Sanilhac, alternent vergers de cerisiers, asperges, tournesols et céréales. Le piémont accueille vignes et oliviers. Les villages se sont implantés au rebord de la vallée et sur les pentes.

La plaine de Remoulins dessine un bassin cultivé en vignes et vergers. Bosquets, haies et arbres isolés soulignent le parcellaire. Remoulins occupe un site légèrement surélevé au bord du Gardon. Saint-Hilaire d'Ozilhac se cale au pied des coteaux de garrigue du plateau de Valliguières. Le site du Pont du Gard offre de belles vues sur la plaine de Remoulins et marque l'entrée des gorges du Gardon.



I.2.5. LE MASSIF DES GORGES DU GARDON

Le massif des gorges du Gardon clôture au sud le territoire de l'Uzège - Pont du Gard. Il s'étire sur une vingtaine de kilomètres et se compose de calcaire dur urgonien. Il offre une couverture végétale d'une grande richesse présentant divers stades d'évolution de la garrigue, allant de la garrigue rase à chênes kermès, à la garrigue haute à pins maritimes et chênes verts. Le cœur du massif renferme un paysage spectaculaire, une faille de 150 mètres de profondeur creusée par la rivière du Gardon. Les gorges du Gardon sont un site classé qui attire pour la beauté de ses ambiances sauvages mais aussi pour la présence de tout un patrimoine (patrimoine rural : bergeries, moulins, murets ; patrimoine religieux : ermitage et prieuré ; ouvrages d'art : pont St-Nicolas et Pont-du-Gard). Les villages périphériques au massif occupent des sites particuliers : ils servissent le massif Collias ou occupent de petits élargissements facilitant les échanges comme St-Bonnet-du-Gard.



I.2.6. LES CONTREFORTS DES COSTIERES, LA PLAINE DE LA CONFLUENCE, DE SIGNARGUES ET LE MASSIF D'ARAMON

LE PLATEAU

Les contreforts des Costières, la plaine de la Confluence, le plateau de Signargues et le massif d'Aramon se situent au sud-est du territoire et présentent une grande diversité d'ambiances. Cette unité se dessine nettement par les jeux de la topographie et les limites paysagères naturelles: la plaine du Gardon et la plaine d'Aramon forment un «V» délimité par le fleuve du Rhône, le massif de l'Aiguille, le plateau des Costières, les fosses de Fournès, le plateau de Signargues et le massif d'Aramon.

Au cœur de la plaine de la Confluence, la colline de Montfrin crée une animation. Les paysages agricoles sont surtout liés à la vigne et aux vergers. Les Costières, formées de cailloutis, sont favorables à la culture de la vigne et des oliviers. Le plateau de Signargues et les pentes du Briançon couverts de loess accueillent de la vigne.

Dans les plaines du Gardon et d'Aramon, les travaux d'irrigation de la CNABRL ont favorisé la plantation de vergers. L'ensemble du paysage apparaît souvent cloisonné par la trame géométrique des haies coupevent de cyprès. Le village de Meynes s'implante au pied des Costières. Montfrin et Comps se sont construits à proximité du Gardon. Aramon, au pied de son massif profite de la présence du fleuve. Fournès et Thézières se sont perchés sur de petits reliefs.



I.3. LES ENTITES DE L'UZEGE PONT DU GARD

Au regard des caractéristiques paysagères décrites précédemment, intégrant les éléments de relief, les types d'activités et l'intensité des implantations humaines, le territoire de l'Uzège Pont du Gard peut s'appréhender selon un découpage en 6 grandes entités.

Leurs contours prennent en compte les limites administratives des communes.

Uzès polarité centrale qui comprend le plus de services, de commerces, d'emploi et d'habitant

Les Failles des Garrigues, territoire à forte valeur rurale, avec peu de commerces et de service et peu d'habitant et un grand nombre de résidences secondaires

La plaine de l'Uzège, territoire péri-urbain avec une forte vocation agricole et fortement orienté vers les agglomérations d'Alès et Nîmes

Le plateau de Valliguières, territoire rural avec une croissance démographique forte

La plaine de Remoulins, territoire fortement lié à la présence du Pont du Gard et des gorges des Gardons. il comprend un bon nombre de service et d'emploi.

La plaine de la Confluence, territoire industriel fortement résidentiel lié aux pôles d'Avignon et de Beaucaire.

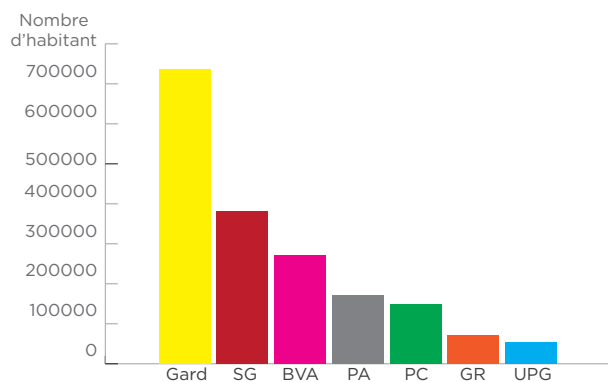
Le diagnostic s'appuiera sur ces trois entités, en particulier pour les analyses statistiques intégrées.



II - PORTRAIT DES HABITANTS

Toute la donnée utilisée pour la rédaction de ce chapitre est issue du site de l'INSEE.

Selon les chiffres officiels transmis par l'INSEE au 1^{er} janvier 2018, la population du SCoT en 2015 comptait 54 018 habitants. Cette population représente 7,3 % de la population départementale. A l'échelle Inter SCoT, le SCoT Uzège Pont du Gard est celui qui comprend le moins d'habitant.



Carte 1 - Nombre d'habitant par territoire en 2015
Source INSEE RP 2015

Les 6 communes comprenant plus de 2 000 habitants que sont Uzès, Aramon, Montfrin, Meynes, Remoulins et Saint-Quentin-la-Poterie comprennent 23 722 habitants.

Ainsi 12 % des communes comprennent 44 % de la population. A l'inverse 67 % des communes du territoire ne comprennent que 27 % de la population, ce qui affirme le caractère rural de notre territoire

COMPARATIF SCoT 2008

En 2008, le territoire comptait 49 474 habitants. Aussi depuis l'approbation du précédent SCoT, le territoire a accueilli 4 544 habitants supplémentaires soit 650 habitants par an.

II.1. L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DE L'UZEGE-PONT DU GARD

En 2015, la population du SCoT comptait donc 54 018 habitants, contre 51 552 en 2010 et 43 466 habitants en 1999.

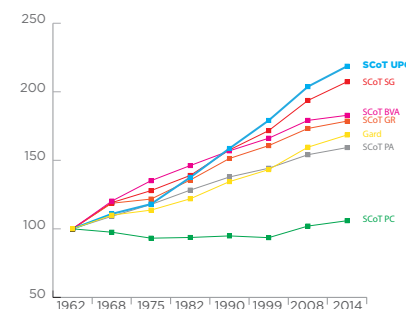
II.1.1. UNE FORTE CROISSANCE

Au croisement des aires urbaines, le territoire du SCoT de l'Uzège Pont-du-Gard est en plein essor démographique depuis les années 80 et connaît à l'instar des autres territoires une diminution de cette dynamique depuis quelques années.

II.1.1.1 UN ESSOR DEMOGRAPHIQUE CONTINU

Depuis 1962, la population du territoire a connu une croissance vive, reflet d'une véritable attractivité. En effet, la population du territoire a plus que doublé en 50 ans. Depuis 1999, la population a augmenté de près de 23 % et cette évolution s'avère bénéfique pour les 49 communes du territoire.

De surcroît, entre 1999 et 2015, le territoire de l'Uzège a gagné 10 552 habitants supplémentaires soit plus que la population actuelle d'Uzès. Cet accroissement représente 650 habitants de plus par an. Dans la période plus récente, entre 2010 et 2015, la croissance a décéléré avec 495 habitants par an.



Carte 2 - Evolution temporelle comparée de la population en base 100 des SCoT
Source : INSEE et Cart'AU

Les principaux apports de population depuis 2010 se situent principalement autour de la polarité de Remoulins ainsi que sur les polarités d'Uzès et de Moussac. 8 communes captent 60% de la population nouvelle, et 11 communes ont vu leur population diminuer.

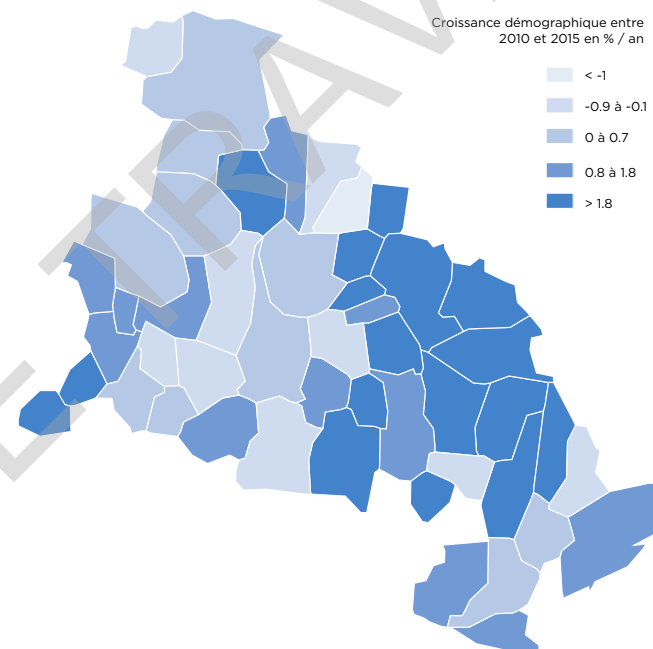
II.1.1.2 UNE CROISSANCE ELEVEE

La croissance démographique élevée de la Région Occitanie l'est tout particulièrement sur le territoire de l'Uzège Pont du Gard. Avec une croissance démographique de 1.4 % entre 1999 et 2015, le territoire connaît une croissance démographique plus élevée que la moyenne nationale (0,5 %), régionale (0,9 %), et départementale (1 %).

Néanmoins, il est remarquable que le SCoT de l'Uzège Pont du Gard subit un affaiblissement de sa croissance démographique dans la période récente puisque le taux de variation annuel s'élève à 0.9 % entre 2010 et 2015.

Les polarités urbaines d'Uzès et Remoulins ne dérogent pas à ce constat et ont connu un taux de croissance annuel moins important entre 2010 et 2015 qu'entre 1999 et 2010 jouant ainsi leur rôle de centralité du SCoT. La possibilité de travailler dans des bassins d'emplois différents pour les couples biactifs, la qualité du cadre de vie et le prix du foncier, expliquent en grande partie ces tendances.

Pour autant, les communes périurbaines connaissent in fine les taux de variation annuel les plus élevés. Ce phénomène de périurbanisation est d'autant plus prégnant que le territoire du SCoT se situe à proximité des villes de Nîmes, Avignon, Bagnols-sur-Cèze et Alès. Ce sont d'ailleurs les communes comprises entre les polarités urbaines qui sont les plus dynamiques.

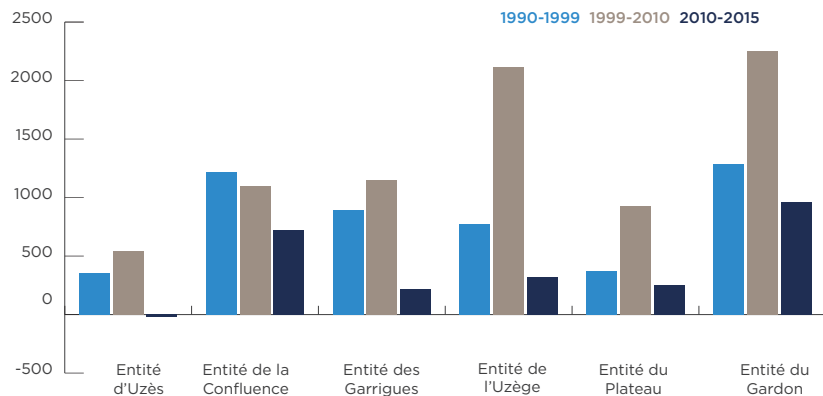


Carte 5 - Croissance démographique 2010-2015

Source INSEE & Cart'AU

Les taux de variation annuel les plus forts (supérieurs à 2%/an) concernent un tiers des communes également répartie sur l'ensemble du territoire représentant 3 % de la population du SCoT. 18 communes ont un taux annuel deux fois supérieur à la moyenne du territoire.

A contrario, les taux de variation annuel les plus faibles (inférieur à 0.6 % / an) concernent 18 communes soit un peu plus d'un tiers des communes et représentent plus de 2/5 de la population du territoire. 10 de ces communes ont un taux annuel négatif.



Carte 4 - Evolutions démographiques moyennes annuelles (en habitant / an)
Source INSEE et Cart'AU

L'entité d'Uzès a connu une baisse de sa croissance, avec une dynamique de +0 % / an entre 2010 et 2015.

L'entité de la Confluence poursuit un rythme régulier d'accroissement démographique. La population y a cru de + 1,1 %/an depuis 2010 alors qu'elle était à 0,8 % / an entre 1999 et 2010. Elle accueille 1/4 de la population supplémentaire recensée entre 2010 et 2015.

L'entité des Garrigues connaît une diminution importante de sa croissance qui passe en-dessous de la croissance départementale avec + 0.6 % /an de croissance annuelle entre 2010 et 2015 alors qu'elle était à + 1.6 % / an de 1999 à 2010.

L'entité de l'Uzège a connu une diminution notable de sa croissance, avec une dynamique de + 0.8% / an entre 2010 et 2015 contre + 2,8 %/ an entre 1999 et 2010.

L'entité du Plateau connaît une diminution de sa croissance mais reste au-dessus de la croissance départementale et de celle du SCoT avec + 1.2 % /an de croissance annuelle entre 2010 et 2015 alors qu'elle était à + 2.3 % / an de 1999 à 2010. C'est l'entité qui a accueilli le moins de population.

L'entité du Gardon est la seule entité qui a une croissance nettement supérieure à celle du SCoT. Elle a connu une dynamique d'accroissement forte à partir de 1999 (+ 2.3% / an), mais subit à l'image du territoire une baisse de sa croissance annuelle depuis 2010 restant néanmoins largement supérieure à celle du SCoT (1.8 %).

Ainsi, les dynamiques démographiques internes au territoire du SCoT soulignent la dynamique atone voire négative dans les polarités principales alors que le reste du territoire est dynamique, notamment par le desserement des deux principales polarités sur leur couronne périurbaine (Uzès et Remoulins), et la pénétration des dynamiques métropolitaines sur ses franges (couronne des agglomérations d'Alès, Avignon et Nîmes).

II.1.2. UNE FORTE INFLUENCE DU SOLDE MIGRATOIRE SUR LA CROISSANCE TOTALE

La faiblesse de l'accroissement naturel de la population de l'Uzège Pont du Gard est amorti par le solde migratoire, véritable moteur du développement démographique local.

II.1.2.1 UN SOLDE NATUREL FAIBLE

La croissance de la population est faiblement alimentée par son solde naturel, ne représentant pour la période 2010 - 2015 que 19 % des nouveaux habitants.

Le solde naturel est, en effet, positif de 2010 à 2015. Néanmoins sur les entités des Garrigues et d'Uzès, il est négatif (décès plus nombreux que les naissances). Le taux brut de natalité quant à lui fluctue autour de 11.3 naissances pour 1000 habitants (12,2 ‰ pour la France et 11.7 ‰ pour le Gard), et le taux brut de mortalité est proche de 8.8‰ (8,5 ‰ au niveau national et 9.3 ‰ pour le Gard). Enfin, sur une tendance plus longue, l'écart entre ces deux taux se resserre progressivement, il était, pour de 4,1 ‰ en 2006 et a diminué de manière plus ou moins régulière pour atteindre 2 ‰ avec en 2015 une inversion de la courbe puisque nous avons plus de décès que de naissance.

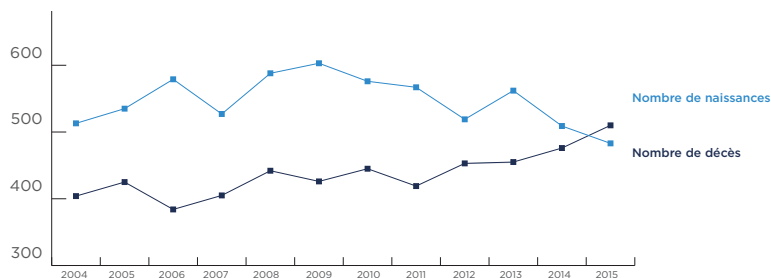


Figure 6 - Evolution des naissances et des décès sur le territoire du SCoT de 2004 à 2015
Source : INSEE

II.1.2.2 UN SOLDE MIGRATOIRE DETERMINANT

Le solde migratoire apparent est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel. Ce solde migratoire apparent est donc altéré des imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité). Il est donc qualifié de solde migratoire «apparent» afin de garder en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache. Le solde migratoire apparent est calculé sur la dernière période intercensitaire.

Le solde migratoire est la principale composante de la croissance démographique sur le territoire du SCoT depuis 1975. 81 % du gain en population supplémentaire relève du solde migratoire.

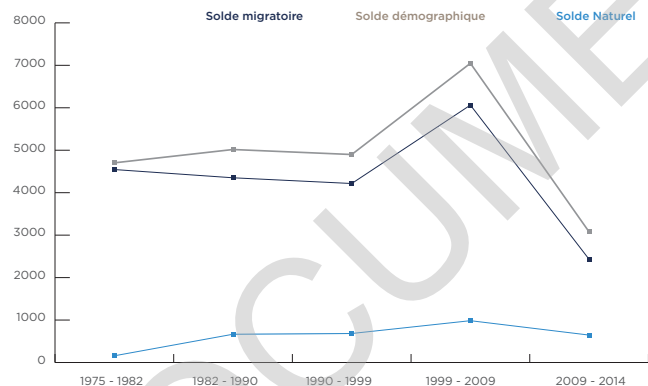


Figure 2 - Solde migratoire par entité entre 2010 et 2015
Source INSEE

Le taux de variation annuel migratoire est de 1.33 % / an entre 2010 et 2015, pratiquement trois fois supérieur au taux de variation annuel naturel de 0.5 %. A titre comparatif, le taux de variation annuel dû au solde migratoire est de + 0.8 % dans le Gard et + 0.1 % au niveau National alors que le taux de variation annuel dû au solde naturel est de + 0.2% dans le Gard et + 0.4 % en France.

Le solde migratoire assure le dynamisme démographique du territoire et est un enjeu de la vitalité de l'Uzège Pont du Gard. Or, le territoire particulièrement attractif ces dernières décennies, présente une diminution de son solde migratoire apparent.

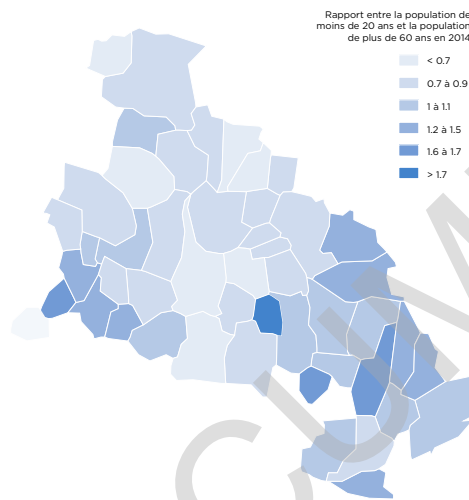
II.2. LA STRUCTURE DE LA POPULATION

La population nouvelle présente les caractéristiques suivantes : des ménages en général jeunes avec des enfants ou en âge d'en avoir, qui occupent un emploi et qui viennent de communes situées en Languedoc Roussillon ou en PACA.

II.2.1. STRUCTURE ET DYNAMIQUE PAR AGE

II.2.1.1 UNE POPULATION PLUTOT JEUNE

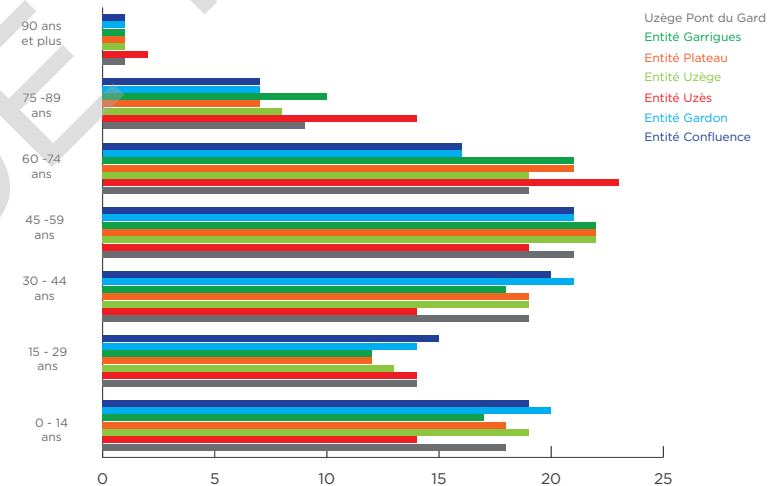
En 2014, la structure démographique du SCoT affichait un indice de jeunesse légèrement inférieur à 1 (0.9) alors qu'il était à 1 en 2009. Cela démontre un léger vieillissement de la population. Les territoires situés à proximité immédiate des agglomérations ont des populations plus jeunes. A contrario les communes rurales situées autour du bassin uzétien sont constituées d'une population vieillissante.



Carte 8 - Indices de jeunesse 2014
Source : INSEE 2012 - CART'AU

L'apport de population extérieure au territoire permet de maintenir une structure par âge globalement favorable puisque 32.4 % des habitants ont aujourd'hui moins de 30 ans (soit un peu moins que la moyenne en France métropolitaine : 37%).

Les classes d'âge les moins représentées en Uzège Pont du Gard correspondent aux jeunes adultes âgés de 15 à 30 ans qui généralement rejoignent les principales agglomérations, soit pour étudier, soit pour exercer leur premier emploi.



Carte 9- Structure par âge de la population selon les entités géographiques en 2015

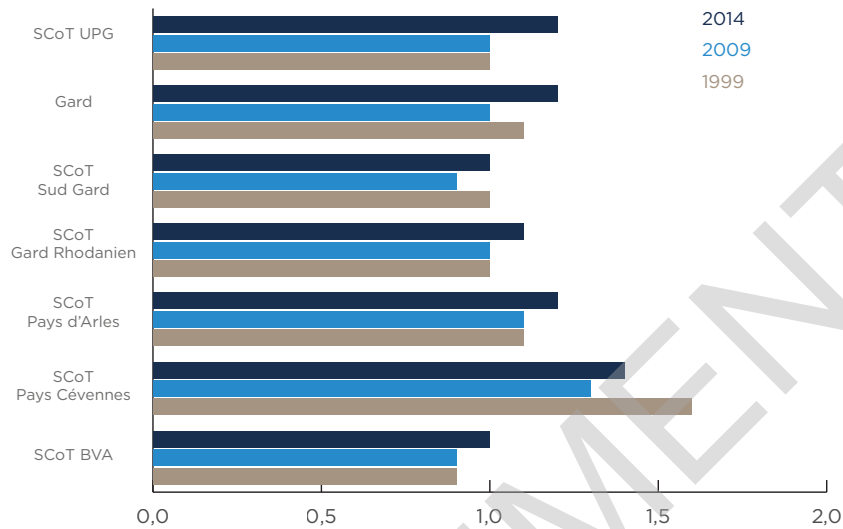
Source INSEE

Cette situation n'est pas égale partout sur le territoire et l'on constate là encore que les communes situées dans les couronnes périurbaines sont le lieu de vie préférentiel des couples avec enfants. Ils choisissent souvent d'aller vivre en périphérie des villes afin de disposer d'un logement en rapport à leurs attentes (taille du logement notamment) et à leur budget : autour de Remoulins et Aramon et en limite sud-ouest avec le SCoT Sud Gard.

II.2.1.2 UNE PERSONNE SUR 4 EST AGEE DE 60 ANS ET PLUS

Au niveau National, la part des 60 ans et plus qui était équivalente à celle des 0-19 ans en début d'année 2014 (24,4 %), la dépasse en début d'année 2015 (24,8 %). La part des personnes de 60 ans et plus croît d'année en année, tandis que le poids de la population des moins de 20 ans diminue depuis 1966 date à laquelle ce dernier représentait un tiers de la population.

La population du territoire de l'Uzège Pont du Gard ne déroge pas à la tendance puisqu'elle aussi vieillit. En effet, la part des 60 ans et plus a augmenté et représente 28.4% de la population

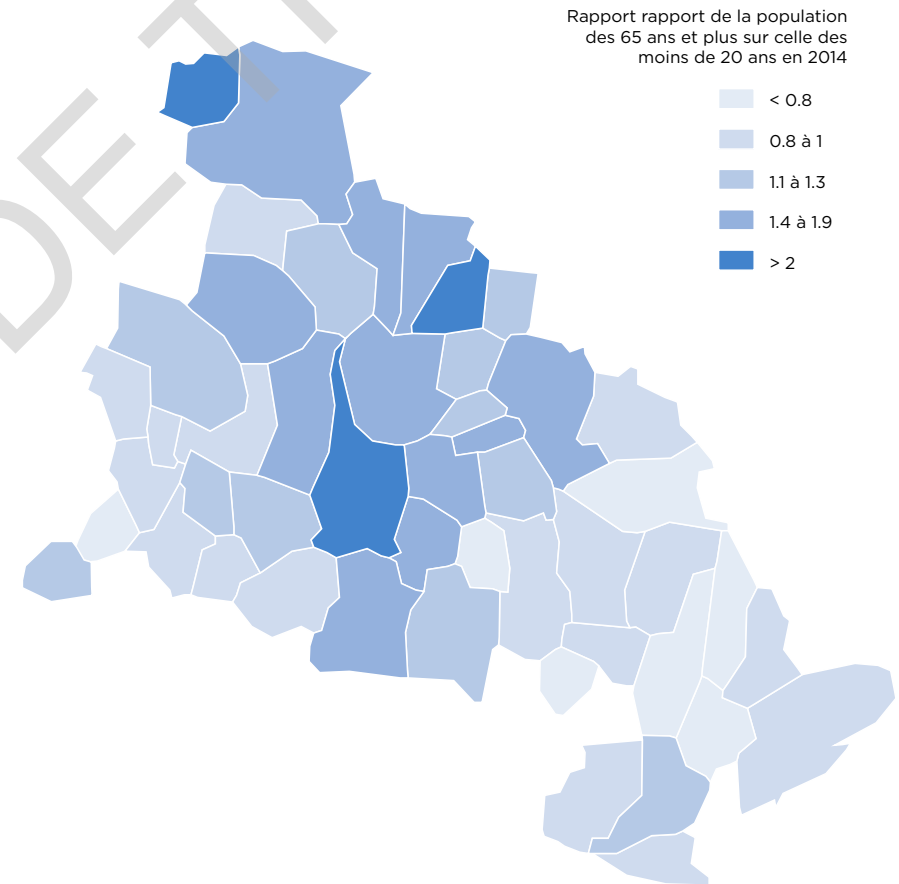


Carte 8 - Evolution de l'indice de vieillesse entre 1999 et 2014
Source : INSEE 2012 - CART'AU

du SCoT en 2015.

L'analyse de l'indice de vieillissement c'est-à-dire le rapport des plus de 60 ans sur les moins de 20 ans dans chacune des communes du territoire met en évidence des résultats contrastés entre le sud et le nord du territoire.

- Les entités du Gardon et de la Confluence présentent des indices légèrement inférieurs à la moyenne. La population est donc plus jeune ;
- dans les communes de la moitié nord du SCoT, l'indice de vieillissement est plus élevé que la moyenne, notamment dans les entités d'Uzès et des Garrigues.



Carte 8 - Indices de vieillesse 2014
Source : INSEE 2012 - CART'AU

II.2.2. STRUCTURE ET DYNAMIQUE DES MENAGES

Le nombre croissant de personnes âgées, souvent seules, la baisse de la natalité, la décohabitation sont autant de facteurs qui contribuent à faire diminuer la taille des ménages. En effet, l'Uzège a vu la taille moyenne de ses ménages passer de 2.4 en 2009 à 2.3 en 2014. Ce phénomène constitue un des vecteurs de croissance des besoins en logements.

Le nombre de ménages progresse plus vite que la population : +1,8 % par an contre 0,9 %, en raison de deux phénomènes qui se cumulent :

- Une évolution sociodémographique (vieillesse, ruptures, décohabitation ...), qui entraîne la croissance des petits ménages et qui génère un besoin de logements supplémentaires.
- Une baisse du nombre de ménages familiaux, en raison d'un départ d'une partie d'entre eux en accession à l'extérieur du territoire

II. 2.2.1. 1/4 DES MÉNAGES EST CONSTITUÉ D'UNE SEULE PERSONNE

En 2014, les couples sans enfants représentent 31 % des ménages, les couples avec enfants 28 %, les ménages de 1 personne 29 % et la part des familles monoparentales 9 % des ménages ce qui correspond à la moyenne nationale.

En comparaison, l'entité d'Uzès se distingue par une répartition singulière où les personnes seules et les familles monoparentales sont plus présents qu'ailleurs, particulièrement les ménages comprenant des femmes seule (29%).

Sur les autres entités du territoire, la répartition est à peu de choses près la même avec une surreprésentation des couples avec et sans enfants.

En Uzège-Pont-du-Gard 52% des personnes seules sont âgées de plus de 65 ans. Elles se situent majoritairement au Nord et à l'Ouest de l'entité du Plateau et sur toute la partie de l'entité des Garrigues ainsi que sur l'Entité d'Uzès.

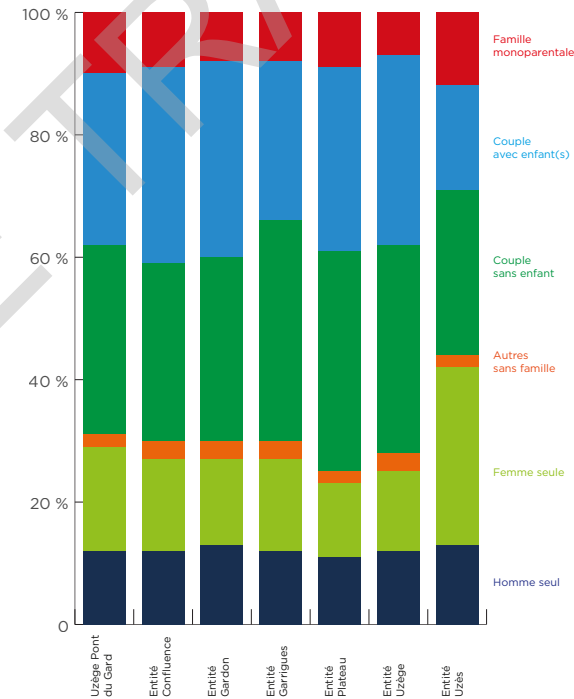


Figure 1 - Typologie des ménages en 2014
Sources : INSEE, RP 2014 / Calculs A'U

Mais la principale évolution concerne la diminution de la taille des ménages avec une taille moyenne de 2,32 personnes par ménage en 2014 contre 2,51 personnes en 1999.

Entre 2009 et 2014, le nombre de couples avec enfant a diminué alors que les petits ménages ont augmenté (famille monoparentale, personne seule ou couple sans enfants), tendance de vieillissement observable également en Région et dans le Gard.

En conséquence, la taille moyenne des ménages du SCoT Uzège Pont du Gard a rapidement diminué sur le long terme, du fait de la croissance plus rapide du nombre de ménages que de la population. Néanmoins, la taille des ménages reste supérieure à la moyenne observée en France métropolitaine (2,26 personnes par ménage) ou dans le Département (2.3 personnes par ménage).

II.2.3. STRUCTURE ET DYNAMIQUE SOCIO-PROFESSIONNELLE

L'analyse de la médiane des revenus annuels par unité de consommation, c'est-à-dire le niveau de revenus qui sépare à 50 % les plus riches et les plus pauvres, permet de présenter la répartition des revenus au sein du territoire. Globalement, la population du Département dispose de faibles revenus.

En France métropolitaine, la médiane en 2014 est de 22 300 €, dans le Gard elle est nettement inférieure puisqu'elle se situe à 18 602 euros.

II.2.3.1 UNE STRUCTURE SOCIALE CONTRASTÉE

Dans les deux EPCI du SCoT : la Communauté de communes du Pays d'Uzès (19 179 €) et la Communauté de communes du Pont du Gard (19 601 €), les revenus fiscaux moyens sont supérieurs à la moyenne départementale et régionale mais en dessous de la moyenne nationale.

On observe que :

- les communes situées entre Aramon (20 270 €), Remoulins (17 088 €) et Uzès (17 778 €) ont des revenus médians qui augmentent.
- les médianes les plus faibles se situent sur les entités du Plateau et des Garrigues.

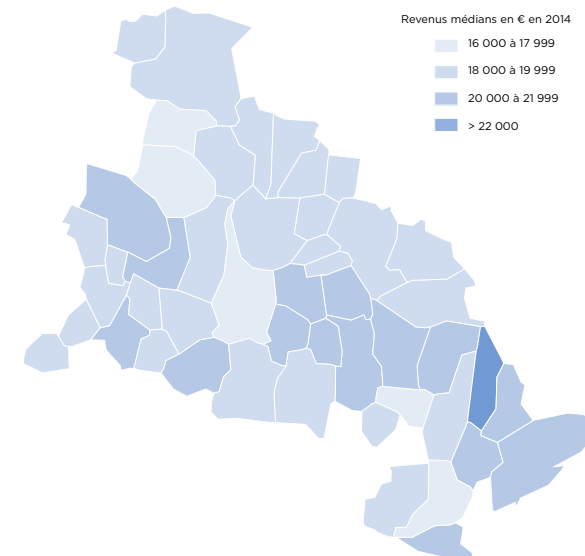
A noter que le seuil de revenu médian supérieur à 22 000 euros

n'est pas représenté dans le SCoT contrairement aux territoires voisins (Vaunage à Nîmes Métropole, nord Avignon, nord Bagnols-sur-Cèze), le revenu médian le plus élevé est recensé à Estézargues (22 107 €).

II.2.3.2 UNE PROPORTION IMPORTANTE DE MENAGES A FAIBLES REVENUS

Dans le territoire de SCoT, les 10% des ménages les plus modestes ont en moyenne un niveau de vie inférieur à 9 000 € et à titre de comparaison les 10% des ménages les plus aisés ont un niveau de vie supérieur à 36 000 €. A titre indicatif, dans le Gard la valeur du 1^{er} décile est de 9436 et celle du 9^{ème} décile est de 33 410 €

A Uzès, la disparité des revenus est encore plus forte puisque les 10% des ménages les plus modestes ont un niveau de vie 9 fois inférieur aux 10% les plus aisés.



Carte 8 - Indices de vieillesse 2014
Source : INSEE 2012 - CART'AU

II.2.3.3 DES SITUATIONS DE PRECARITE TOUJOURS PLUS NOMBREUSES

La part des allocataires CAF percevant une allocation liée à la précarité (RMI, RSA...) s'élevait à 24% dans le département du Gard en 2008 contre 30% en 2014.

Si la part des allocataires percevant une allocation précarité est moins importante en Uzège Pont-du-Gard (23% en 2014), elle a néanmoins progressé de 28% depuis 2008. Cette augmentation concerne la très grande majorité des communes du SCoT et pas seulement les principaux pôles. On observe des résultats importants à Uzès, puis Aramon et Montfrin et enfin Remoulins.

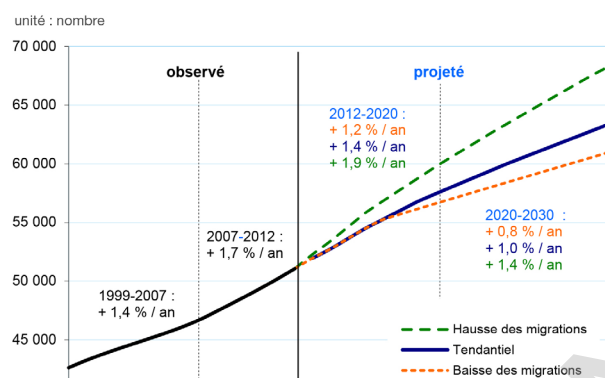
II.3. LES MIGRATIONS RESIDENTIELLES

DOCUMENT DE TRAVAIL

II.3. LES PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES

Source INSEE Analyses LR n°15
Non intégration de la commune de Moussac pour la projection
Chiffre de départ 2012 51 400

II.3.1. ENTRE 61 300 ET 68 400 HABITANTS A L'HORIZON 2030



Carte 11 - Évolution du nombre d'habitants à l'horizon 2030

Source : Insee, recensements de la population et modèle Omphale 2010

II.3.1.1 SCENARIO TENDANCIEL

En 2030, si les tendances observées sur les comportements migratoires, la fécondité, l'espérance de vie se prolongeaient à l'identique, la population du SCoT compterait 63 500 habitants en 2030, soit 12 100 personnes de plus qu'en 2012 (méthodologie). Comme partout en France, le rythme d'évolution se tasserait, en passant de + 1,7 % par an entre 2007 et 2012 à + 1,2 % par an entre 2012 et 2030, restant cependant élevé. Sur la période transitoire 2012-2020 le rythme de croissance retrouverait celui de la période 1999-2007 de + 1,4 % par an soit + 730 personnes,

puis pour les dix années suivantes une évolution plus légère mais toujours forte de + 1,0 % par an (+ 620 personnes) (figure 3).

L'arrivée de nouvelles populations sur le territoire est de nature à infléchir les évolutions démographiques en cours. Dans l'avenir, le taux de croissance de la population du SCoT dépendra donc du rythme auquel va se poursuivre la périurbanisation. Pour moduler le scénario tendanciel qui repose sur des tendances passées inchangées, deux autres scénarios testés prennent en compte des comportements migratoires à la baisse ou à la hausse.

II.3.1.2 SCENARIO DES MIGRATIONS BASSES

Le scénario de « migrations basses » fait l'hypothèse que la hausse de l'attractivité enregistrée entre 2007 et 2012 est épisodique dans son ampleur (+ 1,7 % par an) et que la croissance démographique retrouvera les tendances observées entre 1999 et 2007 (+ 1,4 %).

La fragilité des emplois industriels dans le SCoT, l'allongement et le coût des trajets domicile-travail et les difficultés pour trouver un logement adapté à la taille des ménages pourraient en effet influencer sur les choix résidentiels des nouvelles populations. Dans cette hypothèse, le SCoT compterait 61 300 habitants en 2030, soit un accroissement total de 9 900 personnes, correspondant à une évolution de + 1,0 % par an sur la période 2012-2030. Le gain annuel en habitants diminuerait au cours de la période : de + 820 personnes entre 2007- 2012, il serait de + 670 personnes entre 2012-2020, puis + 460 personnes entre 2020-2030.

II.3.1.3 SCENARIO DES MIGRATIONS HAUTES

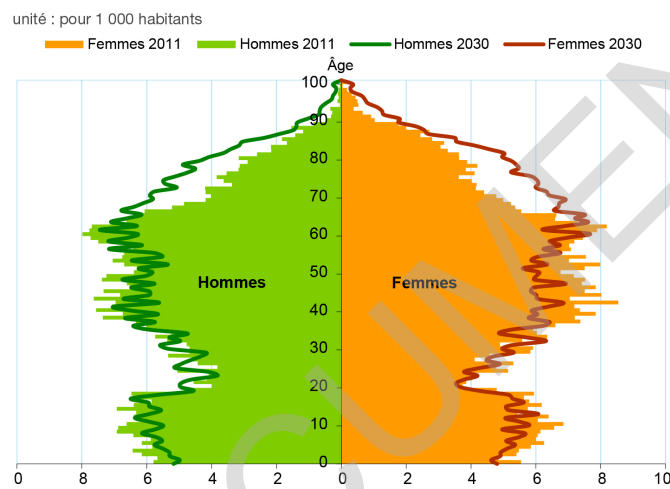
Un scénario alternatif, dit de « migrations hautes », fait l'hypothèse que les arrivées de nouvelles populations vont encore s'amplifier entre 2012 et 2030, sous l'effet du renforcement de la périurbanisation, du développement du pôle métropolitain

Montpellier-Nîmes-Alès, et l'arrivée du TGV sur Nîmes du maintien des emplois dans le SCoT et d'une offre immobilière et foncière propice. Ainsi, la population du SCoT pourrait encore se renforcer.

Ainsi, le territoire du SCoT compterait 68 400 habitants en 2030, soit un gain de 17 000 habitants, correspondant à une évolution annuelle de + 1,6 % sur la période 2012-2030 (+ 940 habitants chaque année). Dans un premier temps l'évolution annuelle culminerait à + 1 040 personnes entre 2012 et 2020, puis resterait élevée au niveau de + 870 personnes entre 2020 et 2030.

Quel que soit le scénario élaboré, mettre en œuvre les conditions nécessaires à l'accueil d'une population toujours plus nombreuse constitue un enjeu pour le SCoT de l'Uzège Pont-du-Gard.

II.3.2. LA STRUCTURE VA EVOLUER



Carte 12 - Population par sexe et âge du SCoT en 2011 et 2030 selon le scénario « tendanciel »

Source : Insee, recensements de la population et modèle Omphale 2010

II.3.2.1 LA PART DES JEUNES DANS LA POPULATION DIMINUE D'ICI 2030

Dans le cas d'un prolongement des tendances passées, la part des moins de 25 ans diminuerait dans le SCoT plus fortement qu'en région, passant de 28,4 % en 2011 à 26,2 % de la population en 2030, perdant ainsi 2,2 points contre 1,9 point en région. À l'horizon 2030, le nombre de jeunes de moins de 25 ans passerait de 14 430 en 2011 à 16 440 en 2030.

Ainsi, si en 2011 le territoire compte 93 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus, ce ratio chutera à 68 en 2030, signe d'un vieillissement notable de la population.

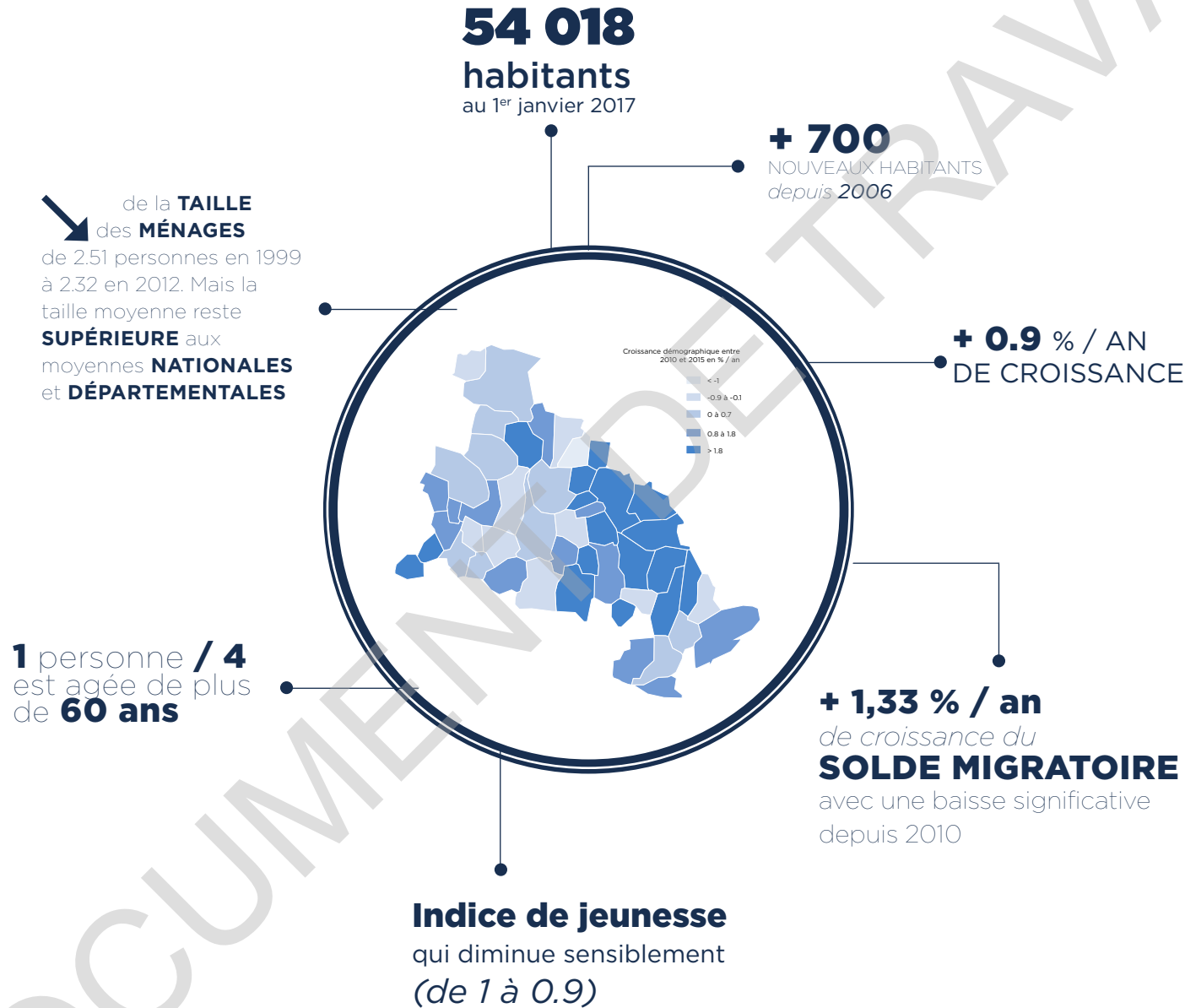
II.3.2.2 LES 75 ANS OU PLUS DE PLUS EN PLUS NOMBREUX

Dans le SCoT, comme sur l'ensemble du territoire national, la population des seniors va s'accroître avec l'avancement en âge des générations nées après 1945.

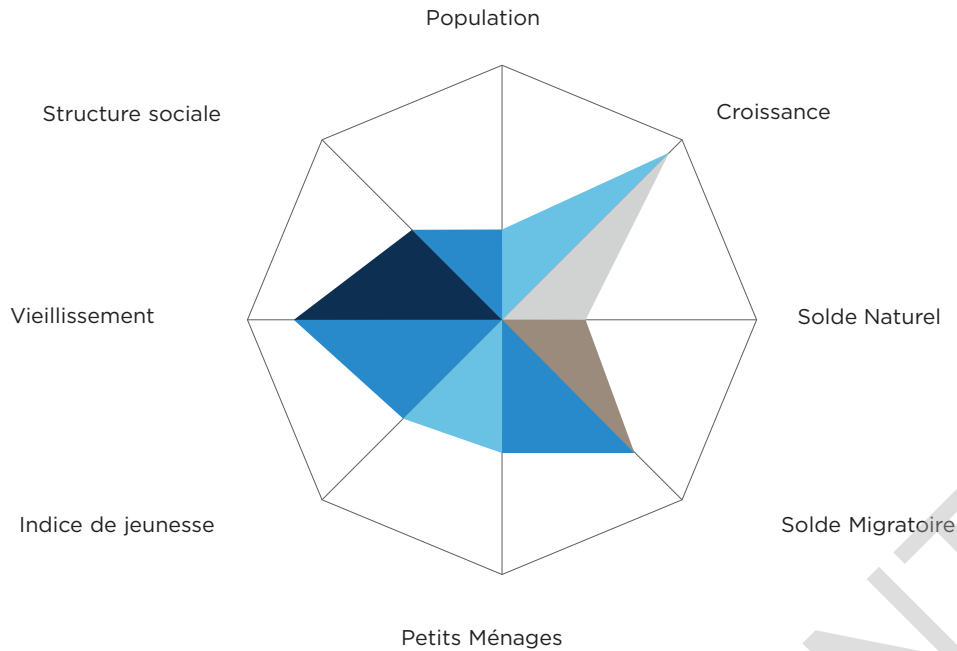
En 2030, 32 % de la population du SCoT sera âgée de plus de 60 ans contre 26 % en 2011. Le nombre de seniors de 60 ans ou plus devrait passer de 13 200 en 2011 à 20 290 en 2030, soit une hausse de près de 54 %. Cette progression sera encore plus prononcée pour le quatrième âge. En 2030, 7 970 habitants du SCoT devraient avoir fêté leur 75^e anniversaire contre 4 590 en 2011, soit 74 % de plus. Suivant le scénario tendanciel, les personnes de 75 ans ou plus représenteront en 2030 13 % de la population du SCoT, soit 4 points de plus qu'en 2011. Une évolution plus forte qu'en région (+ 3,5 points) mais une proportion qui restera légèrement plus faible (14 %). Ce constat constitue un véritable enjeu en raison de ses conséquences résidentielles et sociales.

Le vieillissement de la population nécessite d'adapter les capacités d'accueil et d'hébergement des personnes très âgées par une offre suffisante sur le territoire pour répondre aux besoins.

CHIFFRES CLES



ANALYSE THEMATIQUE



ANALYSE STRATÉGIQUE

Atout

Un territoire attractif avec une croissance nettement supérieure au département

Un positionnement géographique au cœur d'agglomérations dynamiques

Faiblesse

Un solde migratoire déterminant en déclin

Une population vieillissante

Une modification profonde de la structure des ménages

Opportunité

Maintenir les jeunes ménages sur le territoire

Renforcer l'attractivité de l'Uzège Pont du Gard

Organiser le territoire en liaison avec les autres territoires

Menace

Une baisse significative de la croissance

Une population majoritairement inactive

Une population qui ne se régénère pas

PROBLEMATIQUE SOULEVEE

- ➔ **Anticiper** les modifications structurelles à venir ainsi que l'augmentation naturelle de la population
- ➔ **Attirer** de nouvelles populations pour diversifier les classes d'ages et faire face au vieillissement
- ➔ **Faire revenir** les jeunes populations après leurs études



**VIVRE EN UZEGE
PONT DU GARD**

I - HABITER SUR LE TERRITOIRE

Toute la donnée utilisée pour la rédaction de ce chapitre est issue du site de l'INSEE et des travaux réalisés par l'agence d'urbanisme;

Le territoire s'inscrit dans une perspective de croissance démographique à l'horizon 2030-2050. Il est donc important de conduire une démarche prospective quant au positionnement de notre territoire face à cette dynamique.

Pendant des décennies, notre territoire a été fortement dynamique dû à la périurbanisation. Néanmoins, les coeurs d'agglomération conduisent une stratégie de renversement des tendances pour redevenir accueillants et attirer de nouvelles populations et le vieillissement de la population conduit les personnes de plus de 65 ans à réinvestir les centres urbains.

Aussi, il est important de connaître notre offre actuelle en logement, équipement et emplois pour anticiper et confirmer notre positionnement de territoire attractif.

I.1. SE LOGER SUR LE TERRITOIRE

Alors que la structure de la population et les modes de vie sont en évolution, les caractéristiques du parc de logements à l'échelle de l'Uzège Pont du Gard n'ont que peu évolué et sont restées globalement les mêmes qu'au moment de l'élaboration du SCoT initial.

I.1.1. COMPOSITION DU PARC DE LOGEMENT

En 2014, le parc de logement se compose de 29 660 logements dont 77 % de résidences principales, 14.1 % de résidences secondaires et 8.2 % de logements vacants.

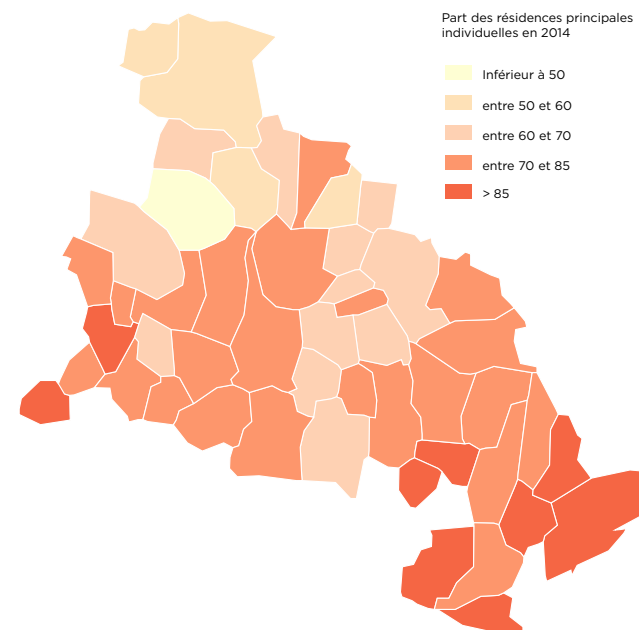
Depuis 1999, le parc s'est accru plus vite que la population.

I.1.1.1 CARACTERISTIQUES DES RESIDENCES PRINCIPALES

Le territoire se caractérise par une présence importante de maisons et de logements individuels purs. Le mode d'habiter en maison individuelle est le modèle dominant sur le territoire, et particulièrement dans les communes périphériques des centralités urbaines.

I.1.1.1.1. STRUCTURE DU PARC DE RESIDENCES PRINCIPALES

Le parc de résidences principales individuelles est de 81 % du parc de résidences principales. Cette proportion a légèrement diminué depuis 1999 (83%).



Carte 13 - Part des résidences principales individuelles en 2012

Source INSEE 2012

Le parc de logement collectif est fortement concentré sur les centralités principales d'Uzès, Remoulins et Aramon, concentrant 70 % du logement collectif du territoire.

Dans ce contexte, les communes les plus rurales ont cherché à diversifier leur offre, en effet, en 1999 31 % des communes avaient moins de 2% de collectif contre 7 % en 2014. Et 10 communes n'avaient aucun logement collectif en 1999 contre aucune en 2014.

Néanmoins, 86% des logements construits à l'échelle du SCoT entre 2008 et 2014 sont des logements individuels. Près de 45% des logements collectifs produits sur le territoire dans cette période l'ont été sur la seule ville d'Uzès. En 2014, la production de logements collectifs est faible. Elle représente 11% ce qui correspond à la moyenne observée entre 2008 et 2014.

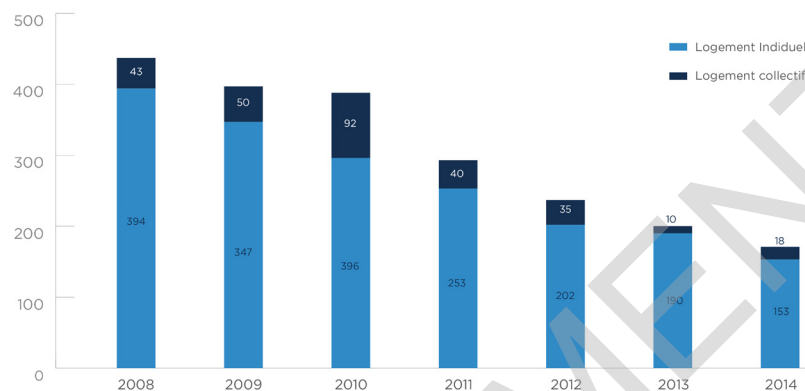


Figure 1- Typologie des logements commencés dans le SCoT depuis 2008
Source : DREAL Languedoc-Roussillon - SITADEL, calculs A'U 2015

Ainsi, ces chiffres permettent de déduire que le mode d'habiter dominant et les constructions récentes ont été effectués selon un type presque exclusif : la maison individuelle.

I.1.1.2. EVOLUTION DU PARC DE RESIDENCE PRINCIPALE

L'augmentation de la population décrite précédemment a pour corollaire une diffusion de l'habitat sur l'ensemble du territoire.

De 2009 à 2014, le nombre de logements a augmenté pour atteindre 29 660 logements en 2014 dont 23 045 résidences principales. A l'instar de l'évolution de la population, les rythmes de croissance les plus soutenus du parc de résidences principales sont observés un peu partout sur le territoire hors polarités principales.

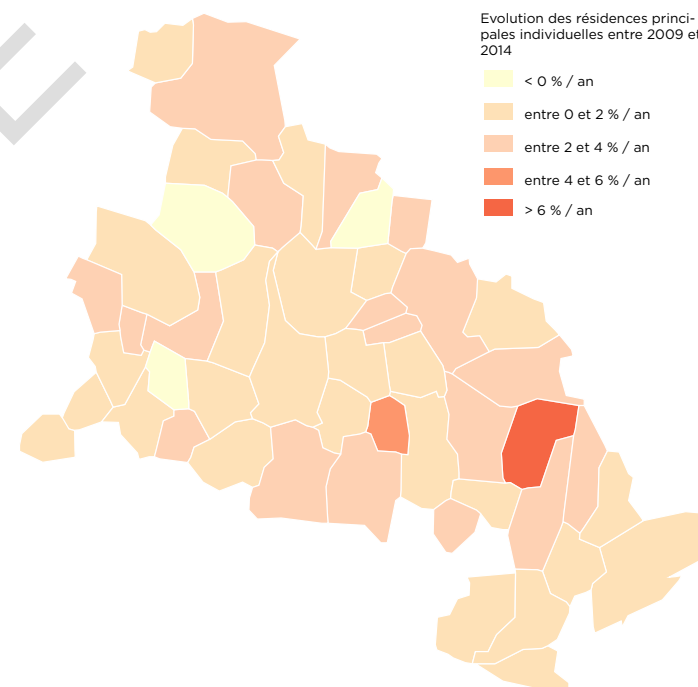


Figure 2 - Evolution du parc de résidences principales 2007-2012
Source : INSEE, RP 2012 / Calculs A'U en 2015

L'analyse de la construction neuve de logements montre également que les communes ayant construit le plus de logements

proportionnellement à leur parc existant sont les communes périurbaines de 2^{ème} couronne d'Uzès ainsi que les communes de l'Entité du Gardon et du Nord de l'Entité de la Confluence situées dans l'aire d'influence d'Avignon.

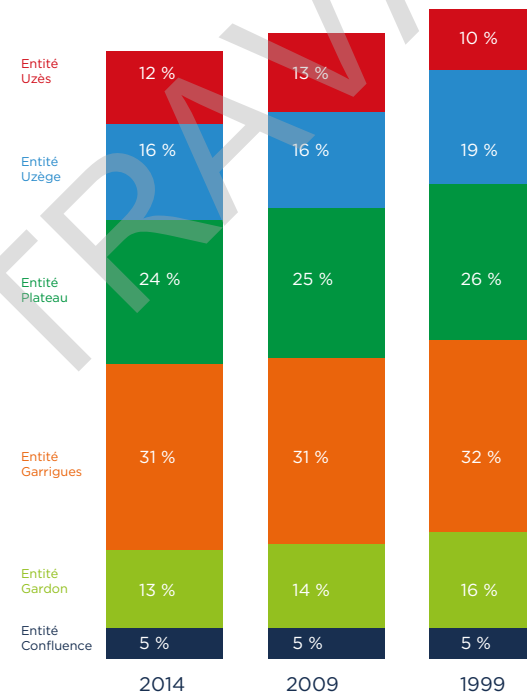
Uzès et Remoulins, participent de manière relativement faible aux volumes de construction neuve, particulièrement en 2013 et 2014. Au final, dans la même période post-SCoT, 12% des logements commencés du territoire du SCoT ont été construits sur la commune d'Uzès, 9% sur la commune d'Aramon et 2% sur la commune de Remoulins.

I.1.1.2 CARACTERISTIQUES DES RESIDENCES SECONDAIRES

4 183 résidences secondaires sont dénombrées en 2014. Elles représentent 14 % de l'ensemble des logements habités de façon permanente ou temporaire (résidences principales et résidences secondaires). Le nombre, l'évolution et la localisation des résidences secondaires sont une indication de l'attractivité des territoires.

L'entité confluence autour de l'axe rhodanien comptabilise très peu de résidence secondaire, moins de 5% en moyenne par commune. Cela s'explique par le caractère plus industriel de la vallée rhodanienne. Les communes à proximité d'axes ou de polarité ainsi que la centralité d'Uzès, comptabilise moins de 15% de résidences secondaires. A contrario, les entités des garrigues et du plateau comptabilise plus de 20 % de résidence secondaire allant autour de Lussan a un taux représentant plus de 40 % du parc de logement par commune.

La majorité des résidences secondaires se situent dans les centres anciens des communes ce qui a permis de renouveler le parc ancien ou du moins de le réhabiliter. Depuis quelques années, les maisons individuelles dans l'habitat diffus sont aussi achetées pour être transformées en résidence secondaire.



Carte 14- Part des résidences secondaires dans le parc de logement
Source INSEE 2014

L'importance grandissante de ce parc pour ces entités est à la fois un atout pour le développement et l'attractivité du territoire mais aussi une faiblesse pour faire venir des jeunes actifs qui ne peuvent rivaliser sur le prix du foncier.

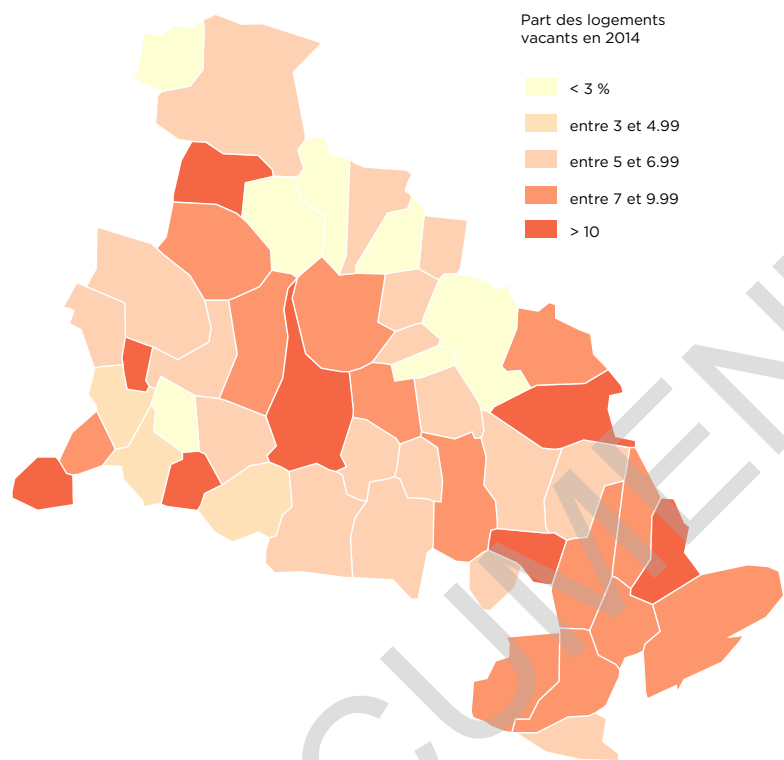
Néanmoins, à l'échelle du grand territoire, sur le long terme, la part des résidences secondaires diminue au profit de celle des résidences principales. Cette tendance à la réduction s'observe dans tous les secteurs du SCoT.

I.1.1.3 CARACTERISTIQUES DES LOGEMENTS VACANTS

Le territoire comptabilise plus de 2400 logements vacants représentant 8% du parc global de logement. Cette vacance a

pris 1 point depuis 2006. Ce taux est le taux moyen observé dans le département.

48 % du volume de cette vacance est concentrée sur 14 % du territoire, les communes de Bourdic, Remoulins, Domazan, Foissac, Vallérargues, Moussac, Valliguières et Uzès avec plus de 10% chacun. Pour les communes de Montfrin, Remoulins, Domazan et Uzès, cette vacance est en lien avec une offre plus importante de logements locatifs, qui implique une vacance conjoncturelle importante mais sans gravité dû entre autres au délai de rotation des biens locatifs.



Carte 15- Part des logements vacants dans le parc de logement

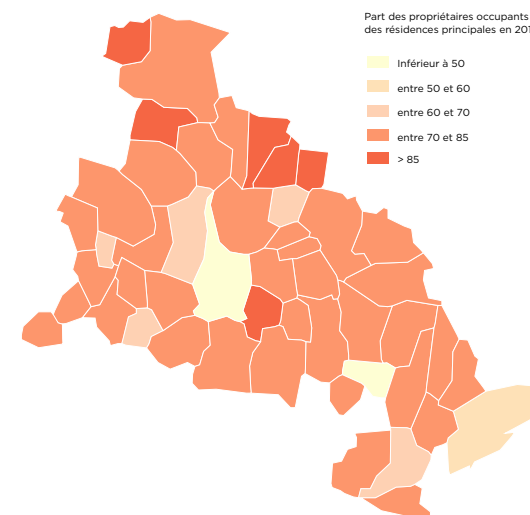
Source INSEE 2012

I.1.2. CARACTERES DE L'OFFRE DE LOGEMENT

I.1.2.1 UNE FORTE PROPORTION DE PROPRIETAIRES OCCUPANTS

Composé à 74 % de propriétaires contre 61 % à l'échelle du département, le modèle d'habitat du territoire est celui de la propriété avec son pavillon individuel. Cette proportion d'occupant propriétaire augmente depuis 2010. Cependant, ce taux étant important cela crée des tensions sur le marché local en raison d'une stagnation de l'offre en locatif et d'une augmentation du prix du foncier et des biens en général.

Cette tendance est encore plus prononcée dans les communes périurbaines ou rurales du territoire. Les communes des Garrigues comptent plus de 80% de maisons occupées par leur propriétaire dans le parc de résidences principales. Seules les communes d'Uzès et Remoulins comptent une part de maisons occupées par leur propriétaire inférieure à 50% concentrant 42 % de l'offre locatif privé du territoire.



Carte 16 - Part des propriétaires occupants

Source INSEE 2012

I.1.2.1. UNE OFFRE LOCATIVE ENCORE TROP RESTREINTE

Il est à noter que les 49 communes du SCoT abritent un parc locatif privé. Néanmoins, un peu moins d'1/4 des ménages sont locataires du parc privé.

En 2014, selon l'INSEE, le parc de résidences principales de l'Uzège Pont-du-Gard compte 29% de locataires. D'après l'analyse des permis de construire sur la période 2008 à 2014, seulement 20% des nouveaux logements sont dédiés à la location ce qui ne permettra pas à court terme d'augmenter la part du parc locatif pourtant nécessaire à la fluidité des parcours résidentiels.

Pour synthétiser, les communes d'Uzès, Remoulins, Aramon, Meynes et Montfrin concentrent à elles seules 76% des appartements et 60% des logements locatifs du parc de résidences principales.

Il s'agit donc d'un parc assez mono-typé où l'offre locative en logements collectifs demeure relativement restreinte et concentrée sur les pôles urbains.

Figure 3 - Logements destinés à la location dans le SCoT Uzège Pont du Gard

Source : DREAL Languedoc-Roussillon - SITADEL, calculs A'U 2015

I.1.2.2. UNE FAIBLE MOBILITE DES MENAGES

La deuxième particularité du territoire est la faible mobilité des ménages sur l'ensemble du parc. En effet, avec un taux de 6.4 %, légèrement plus faible que la moyenne départementale (6.9%), ce sont environ 1400 résidences principales qui changent d'occupant chaque année. Le taux de rotation des propriétaires occupants est légèrement supérieur avec un taux de 9%, alors que pour les locataires du parc privé, la mobilité est très élevée avec un taux de rotation de 22%.

Plus précisément, la proportion des propriétaires augmente ou se stabilise sur la majorité des communes du territoire de l'Uzège Pont du Gard. Cependant, cette proportion est en augmentation significative pour 3 communes sur 10 et en diminution significative pour 1 commune sur 10. Cette constatation met en avant une accentuation des problématiques de ségrégation socio-spatiale.

I.1.2.2 UNE DECONNEXION ENTRE LA TAILLE DES MENAGES ET L'OFFRE EN LOGEMENTS

Les nouvelles créations de logement se sont essentiellement portées vers les grands logements ce qui renforce la déconnexion entre le nombre de petits ménages et l'offre en petits logements puisque la moitié des personnes seules vit dans un grand logement.

La moitié des personnes seules vit dans un logement de 4 pièces ou plus. Sous l'effet de l'attractivité, de l'évolution des modes de vie avec notamment des ménages de plus en plus petits, et de l'allongement de l'espérance de vie, le nombre de ménages augmente et avec lui, le nombre de personnes vivant seules. Le SCoT compte en moyenne 450 ménages supplémentaires par an en moyenne, dont 150 de personnes seules. Les couples sans enfants sont aussi plus nombreux, en raison du départ des jeunes des familles et de l'attractivité du territoire pour ces jeunes couples.

L'évolution de la structure des ménages justifierait au parc de logements de s'adapter. De surcroît, le recul de la part des petits logements dans le parc de résidences principales est important et général à tous les bassins du territoire du SCoT : la part des 1, 2 et 3 pièces baisse alors que celle des 5 pièces ou plus augmente.

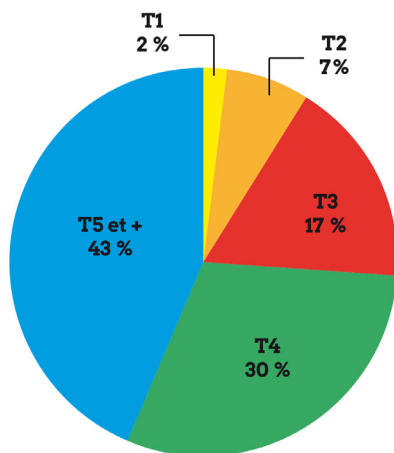


Tableau 2 - Répartition de la taille des logements en 2014
Source INSEE base infracommunale logement

La plupart des pôles du territoire, excepté Uzès et Aramon, présentent toutefois une progression non négligeable de la part des petits logements de 1 et 2 pièces dans leur parc de résidences principales. La part des T1 est de 1.9 % dans le SCoT contre 3,4 % dans le département du Gard. La part des T2 recouvre 7,5 % des logements de l'Uzège Pont-du-Gard contre 10.5 % dans le Gard. Les T3 regroupent 17.3 % du parc contre 21,4 % dans le département et les T4 et plus 73,3 % contre 64.6 %.

1.1.2.3 LE PARC LOCATIF SOCIAL

Le territoire n'est pas soumis à la loi SRU, aucun Plan Local de l'Habitat n'est exécutoire sur le périmètre même si la Communauté de Communes Pont du Gard en réalise un. Seul le plan Départemental de l'habitat du Gard est mis en oeuvre.

Le parc locatif social comprend 940 logements contre 932 en 2009 soit 4 % de l'ensemble des résidences principales du territoire en 2014.

En 2014, deux communes concentrent 87 % des logements locatifs sociaux du territoire, Uzès et Aramon. La commune d'Uzès concentre 58 % des logements locatifs sociaux du territoire avec une part communale de 15 % du parc de résidence principale. Quant à elle, la commune d'Aramon concentre 31 % des logements locatifs sociaux du territoire avec une part communale de 15 % du parc de résidence principale. La commune de Remoulins est la 3^{ème} ville du territoire en matière d'offre de logements sociaux avec une part de 8 % de logements locatifs sociaux.

Les logements locatifs sociaux sont concentrés sur 18 communes seulement, ce qui induit un défaut d'offre de logements abordables pour 31 communes. Ce chiffre est à relativiser car la majorité des communes du territoire possède des logements communaux à loyer modéré qui ne sont certes pas conventionnés mais qui sont loués par la municipalité aux personnes en situation de détresse financière du village.

Les caractéristiques sociodémographiques de la population et le développement des situations de précarité, y compris dans le périurbain, nécessiteraient pourtant de développer une offre en logement social avec une plus grande répartition sur l'ensemble du territoire. Ainsi, outre la production de logements individuels « classiques », la production de logements locatifs sociaux et de logements collectifs permettraient de répondre aux besoins en logements pour l'ensemble de la population. Cette diversification de l'offre permet également d'assurer une plus grande rotation dans le parc de logements des communes périurbaines et rurales et de favoriser ainsi la pérennité des équipements existants (crèche, école...).

I.2. LES MODES D'HABITER

Le vieillissement de la population, le phénomène de décohabitation et l'augmentation de la population, même si elle tend à ralentir, sont autant de facteurs qui induisent des besoins en logements supplémentaires. Faire face aux besoins potentiels de logements constitue un enjeu important pour le SCoT.

I.2.1. LES DYNAMIQUES DE CONSTRUCTIONS

I.2.1.1 UNE BONNE DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT

Plus de 3 200 logements ont été commencés depuis 2006 sur le territoire de l'Uzège Pont du Gard ce qui donne une moyenne de 533 logements par an.

La dynamique de construction neuve est mesurée par l'indice de construction pour 1000 habitants. L'indice de construction du territoire est de 10.4 ce qui indique que le territoire a une croissance raisonnée en termes de logement. Cette dynamique est légèrement supérieure à celle du département qui est de 7 logements construits par an pour 1000 habitants.

La carte ci-dessus est à relativiser pour les plus petites communes, puisque même un faible nombre de logements commencés peut engendrer un indice de construction très fort (1 logement commencé pour une commune de 100 habitants donne un indice de 10, analysé comme étant symptomatique d'un fort développement ce qui n'est pas nécessairement le cas).

I.2.1.2 MAIS UN RALENTISSEMENT DES CONSTRUCTIONS

Malgré une dynamique de développement intéressante, le territoire subit depuis 2008 un ralentissement de sa production de logement. En effet, si l'on observe la construction neuve de logements opérée depuis l'approbation du SCoT, celle-ci apparaît nettement inférieure aux objectifs annuels de production de logements affichés dans le SCoT. En effet, de 2008 à 2014, un peu plus de 300 logements par an ont été construits en Uzège Pont du Gard (contre 530 en moyenne de 2001 à 2007) ce qui correspond à la moitié des objectifs du SCoT initial. Or, pour répondre aux nouveaux besoins en logements, renouveler le parc et tenir compte du desserrement des ménages, le SCoT affiche un objectif global de 600 logements supplémentaires par an. Le territoire accuse donc un différentiel de 50% par rapport aux objectifs fixés.

Carte 18 - Indice de construction pour 1000 habitants pour les logements commencés de 2006 à 2012
Source INSEE, RP 2012, Sitadel

Figure 4 - Rythme de construction de logements et objectifs du SCoT
Sources : Sitadel Dreal LR / Calculs A'U 2015

Cette faible dynamique est le résultat de la crise immobilière et financière qui se traduit, depuis 2008 et encore plus depuis 2010, par une baisse constante des volumes de construction pour atteindre en 2011 son niveau le plus bas observé depuis 10 ans. On observe toutefois un infléchissement de cette tendance en 2014 avec une augmentation par rapport à 2013 du nombre de logements autorisés.

Cette faible production de logements est à mettre en regard avec les projections de l'INSEE qui prévoit entre 28 000 et 30 800 résidences principales à horizon 2030 afin de satisfaire les besoins de la croissance démographique (12 100 habitants supplémentaires entre 2012 et 2030), du renouvellement du parc et du desserrement des ménages qui devrait se poursuivre dans les années à venir

I.2.2. LES CARACTERISTIQUES DES CONSTRUCTIONS NEUVES

I.2.2.1 DES TYPOLOGIES DE LOGEMENTS GENERATRICES DE CONSOMMATION FONCIERE

L'analyse de la construction neuve révèle que plus de 70% des logements construits en Uzège Pont-du-Gard entre 2006 et 2014 l'ont été par des particuliers. Parmi eux, près de 90% ont été destinés à l'occupation personnelle.

Figure 5 - Typologie des logements produits en Uzège Pont du Gard

La part des logements collectifs construits par des promoteurs et des particuliers investisseurs a fortement chuté entre les périodes 2006-2008, 2009-2011, 2012-2014.

De surcroît, entre 2008 et 2014, la production du parc de logements se caractérise par la forte proportion de maisons construites par des particuliers (77%). La part des logements construits par des bailleurs sociaux est de 3%, la part des logements produits par des promoteurs s'élève à 15% seulement.

Figure 6 - Construction de logements et maîtres d'ouvrage

Source : DREAL Languedoc-Roussillon - SITADEL, calculs A'U 2015

Ces résultats témoignent de la part importante des maisons individuelles dans la construction neuve et, notamment par le biais de divisions parcellaires. Ces résultats interrogent également le modèle de développement urbain puisque peu d'opérations font l'objet d'opérations d'ensemble.

I.2.2.2 LOCALISATION DE LA CONSTRUCTION NEUVE

52% de logements construits au sein de la tache urbaine du SCoT

Afin d'économiser l'espace, de préserver la qualité du cadre de vie et réinvestir les cœurs de villes et villages, le SCoT fixe un objectif de construction de logements à réaliser à l'intérieur des espaces urbanisés. Ainsi, le sixième (17%) de la production de

nouveaux logements doit être assuré par le biais du réinvestissement urbain, la mobilisation des friches et des bâtiments vacants. Pour observer la traduction de cet objectif dans les faits, un indicateur du nombre de logements créés en renouvellement urbain et dans les dents creuses a été inscrit à l'observatoire de suivi du SCoT. Il repose sur l'analyse des permis de construire.

La géolocalisation d'un échantillon significatif de permis de construire destinés à l'habitat permet de voir la part des logements produits dans et en dehors de la tache urbaine de 2007, délimitée par l'Agence d'urbanisme dans le cadre de l'observatoire autour de chaque ville, village, hameau pour établir une référence pour la mesure de l'étalement urbain.

Elle permet aussi de repérer les logements construits dans les espaces non bâtis de la tache urbaine (dents creuses) et dans les espaces déjà urbanisés (infrastructures + parcelles bâties).

Tableau 3 - Localisation des logements construits depuis 2008
Source : Observatoire du foncier de l'A'U 2015

De l'approbation du SCoT à décembre 2014, à l'échelle de l'Uzège Pont du Gard, il apparaît que 48% des logements ont été construits dans l'enveloppe urbaine et 52% en dehors de la tache urbaine de 2007. A noter toutefois des variations importantes d'une commune à l'autre : la commune d'Aramon, par exemple, qui a ouvert d'importantes zones AU en extension urbaine, a construit 88% de ses logements neufs en dehors enveloppe urbaine et inversement, Montaren, Pouzilhac, Collias ou Comps ont construit plus de 80% dans les taches urbaines.

Figure 7 - Localisation des logements construits et extension urbaine

Source : Observatoire du foncier de l'A'U 2015

Sur l'ensemble des logements produits, 30% l'ont été dans les espaces bâtis de la tache urbaine. L'objectif de 17% (1/6ème) à produire en réinvestissement urbain est donc respecté.

1.2.3 LES TENDANCES DU MARCHÉ

L'analyse des prix des maisons avec jardin place l'Uzège Pont du Gard à des niveaux de transactions élevés en comparaison des SCoT voisins.

Pour une maison avec jardin, le prix moyen au mètre carré atteint près de 2 500, soit 8,4% de plus que la moyenne observée sur le Sud du Gard et 25% de plus que la moyenne du Pays des Cévennes. On observe pour les trois SCoT une baisse des prix d'environ 3% depuis 2011.

Figure 8 - Prix au m² des maisons avec jardin dans 3 SCoT

Source A'U

Sur la période récente 2010-2013, les prix les plus élevés se rencontrent dans le bassin d'Uzès avec 2 753 euros du mètre carré en moyenne pour une maison avec jardin, ainsi que sur le

bassin de proximité de Saint-Laurent-la-Vernède avec des prix moyens s'élevant à 2 822 euros du mètre carré.

Le maintien du marché immobilier à des prix élevés constitue un frein important à l'accès au logement d'une partie de la population. Ainsi, la production de logements locatifs sociaux peut permettre de faire face à ces besoins de diversification des prix et de l'offre de logements.

Figure 9 - Prix moyen au m² des maisons avec jardin dans la période 2010-2013

Source : DVF, calculs A'U 2015

Mettre à jour avec les entités

LES CHIFFRES CLES

28 835
logements
au 1^{er} janvier 2015

64 % des logements
sont des **RESIDENCES
PRINCIPALES INDIVIDUELLES**

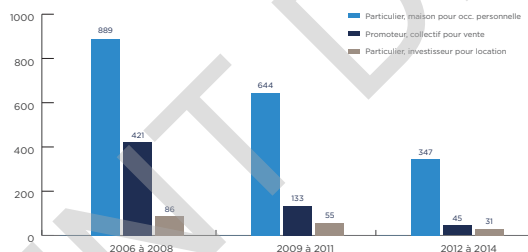
DECONNEXION entre la
faible taille des **MÉ-
NAGES** et la grande
taille des **LOGEMENTS**

14 % DE RESIDENCE
SECONDAIRE repré-
sentant plus de
40 % du parc autour
de **LUSSAN**

88 % des
logements **LOCATIFS
SOCIAUX** sont
concentrés sur **2
COMMUNES** (Uzès
& Aramon)

63 % des
logements
LOCATIFS sont
concentrés sur
5 COMMUNES

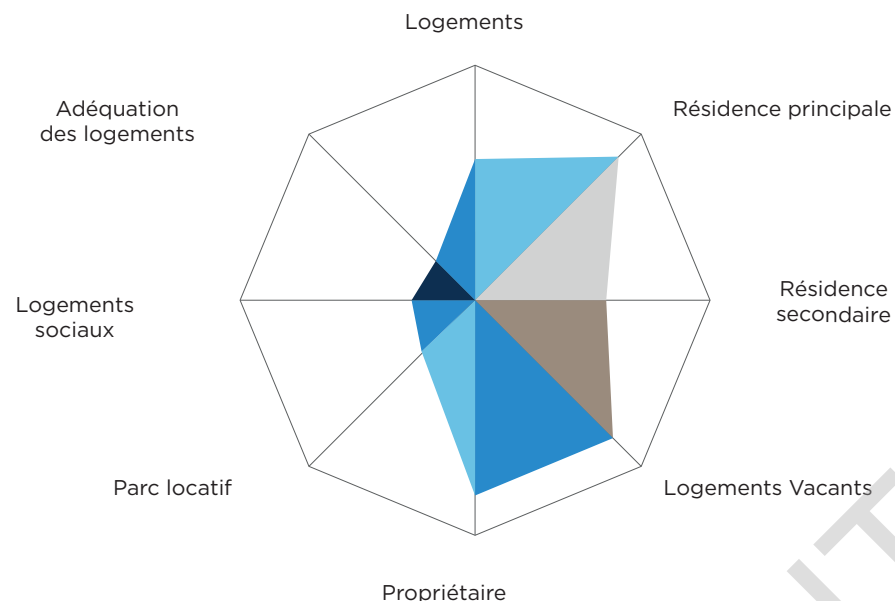
Typologie des logements produits



50 % de la **VACANCE**
concentrée sur
16 % du **TERRITOIRE** liée
principalement à une
vacance conjoncturelle

73 % de *propriétaires*
occupants - proportion
stable depuis **2006**

ANALYSE THEMATIQUE



ANALYSE STRATÉGIQUE

Atout

Un parc de résidence secondaire important mais raisonnable

Une vacance faible est principalement liée à une vacance conjoncturelle

Une bonne dynamique de développement des constructions

Opportunité

Proposer une offre de logement diversifiée

Renforcer l'attractivité de l'Uzège Pont du Gard

Faiblesse

Une forte concentration du parc locatif et du parc de logements sociaux

Une déconnexion entre la taille des ménages et la taille des logements

Des typologies de logements génératrices de consommation foncière

Menace

Ne plus répondre aux besoins de la population en terme de logement

Augmentation de l'étalement urbain

PROBLEMATIQUE SOULEVEE

- ➔ **Diversifier** les formes urbaines pour enrayer la consommation d'espaces.
- ➔ **Accompagner** les plus fragiles dans leur parcours résidentiel
- ➔ **Adpater** le parc de logements existants aux besions potentiels des populations

I.4. EQUIPEMENTS ET SERVICE

Au-delà de l'attractivité résidentielle du SCoT, se posent des enjeux forts en termes de cohésion territoriale et sociale et, plus généralement, de la capacité à accueillir dans de bonnes conditions un développement démographique important, bien qu'il connaisse un certain infléchissement au cours de ces dernières années.

Sont considérés comme équipements les commerces, les équipements et services sanitaires, les équipements liés aux personnes âgées, les pôles d'enseignement, les pôles culturels, de sports et de loisirs, les services divers (comme les pompiers, gendarmeries, notaires...) et les associations. L'étude de la localisation et du nombre d'équipements d'un territoire favorise la connaissance de celui-ci, de son niveau de développement et du type de population qui y vit (urbaine ou rurale).

Avec un taux de 18 équipements et services pour 1 000 habitants, le SCoT se situe en-dessous de la moyenne départementale de 19.4 pour 1 000.

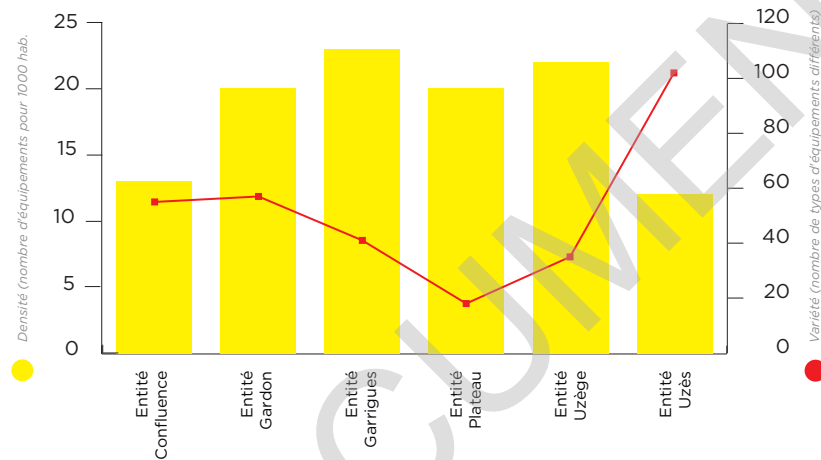


Tableau 3 -Localisation des logements construits depuis 2008

Source : Observatoire du foncier de l'A'U 2015

I.4.1. DESCRIPTION DU NIVEAU D'EQUIPEMENT

I.4.1.1 REPARTITION ET BESOINS EN EQUIPEMENTS

L'indice de présence des services permet d'appréhender le fonctionnement du territoire et de mettre en évidence son armature urbaine.

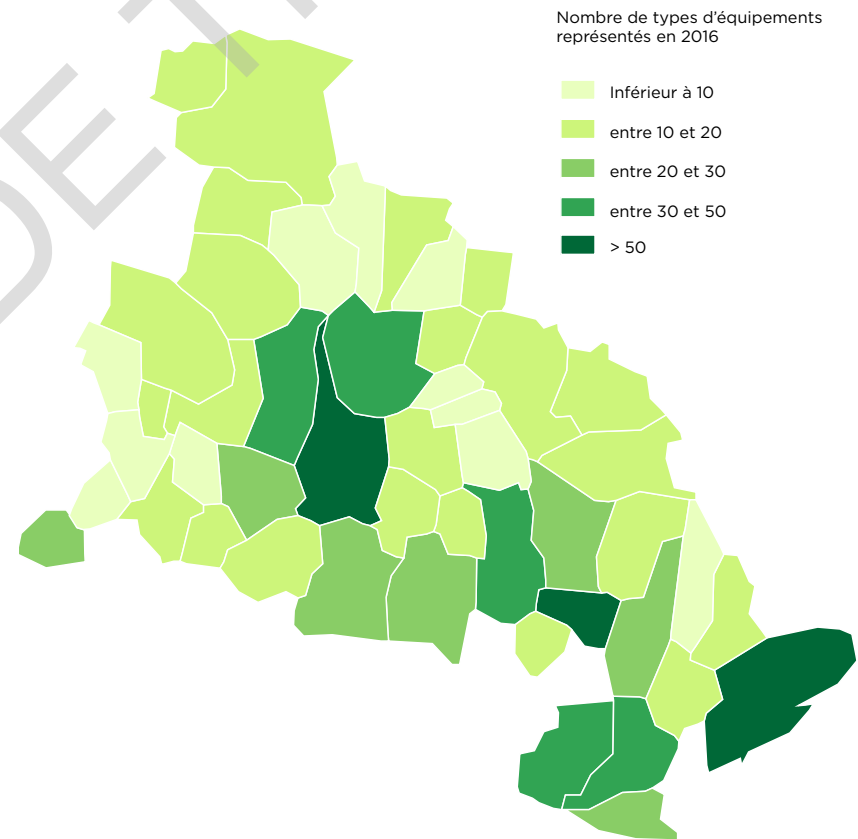


Tableau 3 -Localisation des logements construits depuis 2008

Source : Observatoire du foncier de l'A'U 2015

La base permanente des équipements permet de distinguer trois gammes d'équipements et de services différentes. La gamme de proximité réunit les services les plus courants, tels que l'école élémentaire, la boulangerie ou le médecin généraliste. La gamme intermédiaire regroupe des services correspondant à des déplacements des consommateurs moins fréquents ou qui nécessitent une aire d'approvisionnement plus large comme le collège, le supermarché ou le laboratoire d'analyses médicales. Enfin, la gamme supérieure est plutôt l'apanage des pôles urbains où l'on trouve, par exemple, le lycée, l'hypermarché ou l'hôpital. On parlera de pôles de proximité lorsqu'une commune possède plus de 10 types d'équipements de proximité différents de l'échantillon. On parlera de pôles intermédiaires lorsqu'une commune comprend plus de 10 types d'équipements intermédiaires de l'échantillon.

1.4.1.2 UN BON NIVEAU D'EQUIPEMENT EN POLES DE PROXIMITE

En 2016, 31 communes sur les 49 que compte le SCoT disposent de plus de 10 types de services ou équipements de proximité, permettant de satisfaire les besoins quotidiens des populations. La représentation cartographique du degré d'équipements fait apparaître une bonne couverture en pôles de proximité (de type école primaire, crèche, petit commerce alimentaire, médecin généraliste...).

Les 18 communes offrant moins de 10 types de services ou équipements différents se situent majoritairement sur les communes des entités des Garrigues et du Plateau.

Si l'on estime à 10 minutes le temps de trajet acceptable pour accéder aux services de proximité on remarque que le secteur du bassin des Garrigues apparaît le plus éloigné d'un pôle de proximité. Ainsi, proportionnellement à l'échelle de sa population et de son assise démographique, le territoire dispose en matière notamment de services et équipements dits de proximité, d'une gamme d'offre pouvant répondre aux besoins quotidiens de la population.

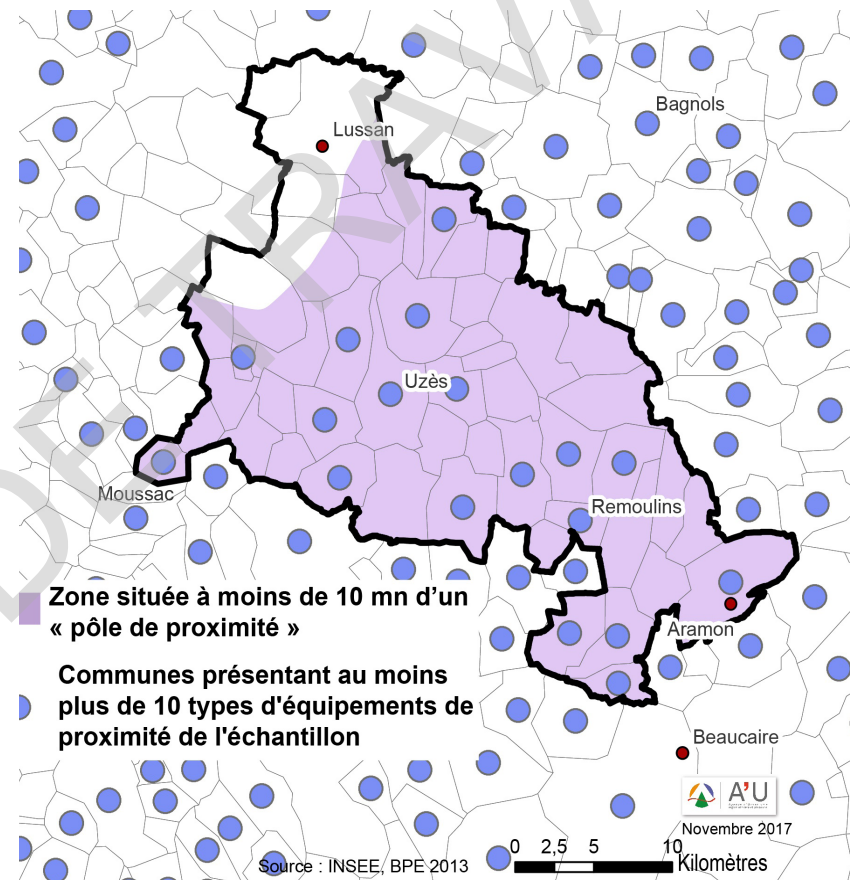


Tableau 3 -Localisation des logements construits depuis 2008
Source : Observatoire du foncier de l'A'U 2015

1.4.1.3 LES 4 POLES INTERMEDIAIRES

Quatre pôles intermédiaires (Uzès, Remoulins, Aramon, Saint-Quentin-la-Poterie) structurent le territoire. Ces pôles présentent une offre diversifiée accueillant à la fois des services de proximité et plus de 10 types de services dits « intermédiaires » pour lequel le temps de trajet acceptable peut être

évalué à 15-20 minutes.

En termes d'équipements et services, notamment aux particuliers ou de proximité, il convient de souligner l'armature importante relevée sur Remoulins, qui confirme son positionnement de polarité secondaire et d'Aramon qui se positionne comme une polarité secondaire en devenir.

D'autre part et dans une moindre mesure, Saint Quentin la Poterie, à proximité immédiate d'Uzès et tournée vers le Nord du territoire affirme également un rôle important en matière d'offre de services et d'équipements à destination des populations situées dans leur aire d'influence.

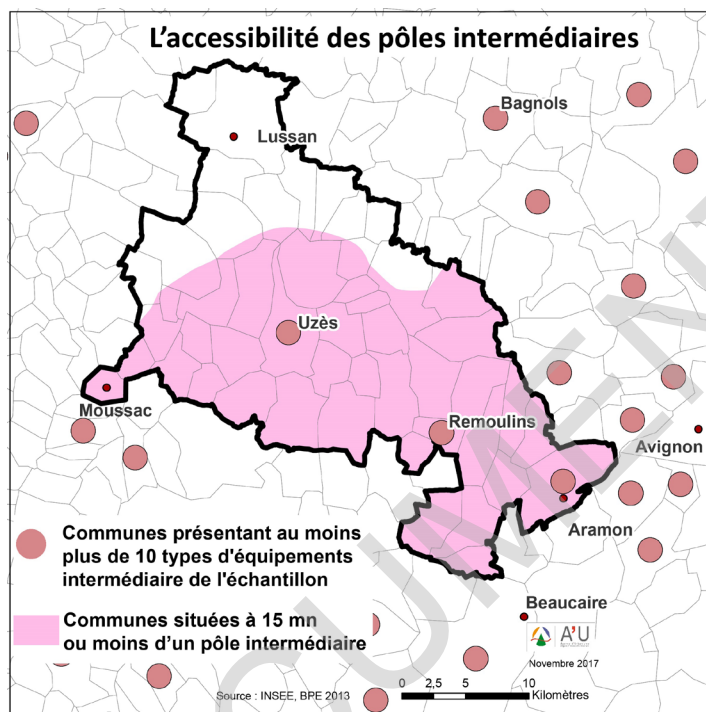


Tableau 3 -Localisation des logements construits depuis 2008
Source : Observatoire du foncier de l'A'U 2015

I.4.1.4 LES EQUIPEMENTS DE NIVEAUX SUPERIEURS : LA POLARITE D'UZES

La gamme des équipements supérieurs comprend 47 types d'équipements dont 37 ont été recensés à Uzès, 6 à Remoulins et Aramon, et 4 à Saint Quentin la Poterie. Ainsi, le rôle et le niveau d'équipement d'Uzès apparaît nettement, certes en équipements de proximité (ce dont bénéficient, globalement toutes les entités du territoire) mais surtout en équipements et services intermédiaires et supérieurs, confirmant son rôle majeur, polarisant et structurant au sein de l'Uzège - pont du Gard.

Ceci, outre l'aspect commercial, est également valable en matière d'enseignement, notamment secondaire, ou d'équipements sanitaires/sociaux et hospitaliers ou de professions médicales qui s'avère être un enjeu sociétal et économique majeur, notamment en zones rurales ou périurbaines.

I.4.2. LES EQUIPEMENTS DE LA SANTE

Les problématiques de santé (obésité, allergies, dépressions, maladies cardio-vasculaires...) font partie des problématiques émergentes et interpellent certains modes de vie urbaine comme l'isolement, la pollution, l'alimentation, les nuisances sonores.

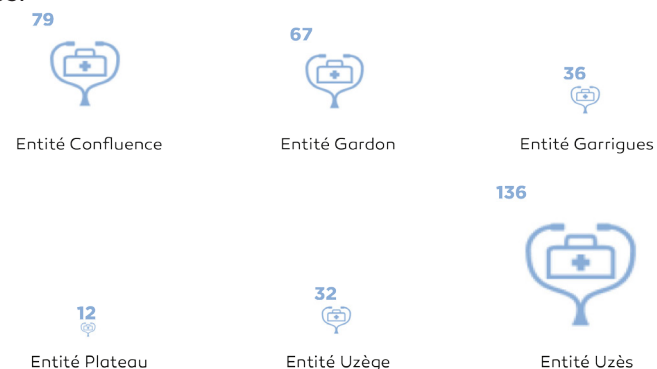


Tableau 3 -Localisation des logements construits depuis 2008
Source : Observatoire du foncier de l'A'U 2015

La répartition et la densité de services ne permettent pas de couvrir l'ensemble du territoire de SCoT par des services de santé de proximité. En outre, les projections de la Direction de l'administration centrale des ministères sanitaires et sociaux prévoient une chute de 30% de la densité médicale en 2030 en région Occitanie due à une diminution de 8% de médecins en activité et à une augmentation de 30% de la population.

On observe ainsi que 34 communes, réparties de manière homogène sur le territoire de SCoT n'accueillent pas de médecins en 2016.

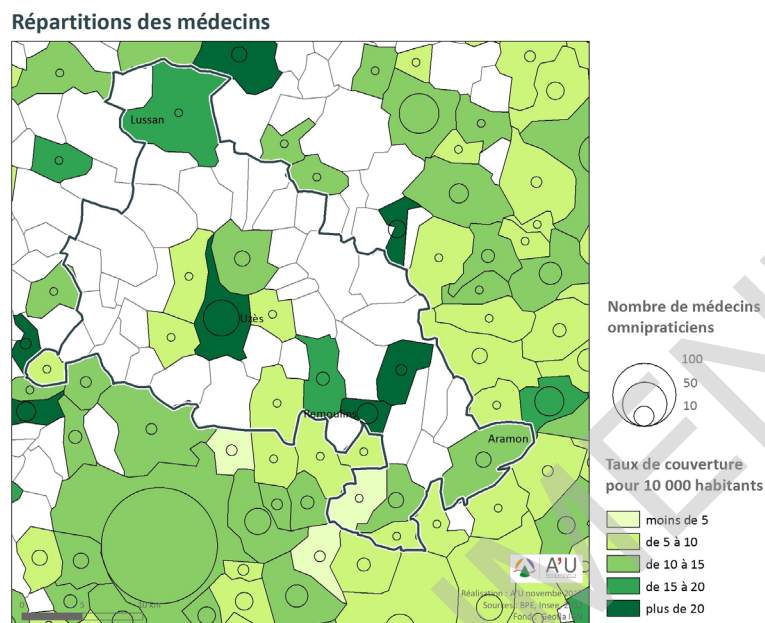


Tableau 3 -Localisation des logements construits depuis 2008
Source : Observatoire du foncier de l'A'U 2015

En parallèle, 17 communes ne comptent pas de services de santé de proximité, notamment dans les entités Plateau et Garrigues. Ce résultat est directement lié à la taille des communes

et à la présence de polarité au sein du SCoT (Uzès, Remoullins, Aramon) et autour du SCoT, Nîmes, Avignon, Bagnols-sur-Cèze.

Ainsi, la question de l'accès au soin et aux services de santé, constitue un enjeu fort en termes de solidarité territoriale auquel le SCoT devra s'attacher de répondre, notamment pour les personnes ne disposant pas véhicules particuliers (jeunes, personnes âgées, personnes handicapées).

1.4.3. LES EQUIPEMENTS LIES A L'ENFANCE ET A LA JEUNESSE

Les enfants d'âge préscolaire (moins de 3 ans) représentent 3 % de la population au sein de la Communauté de communes Pays d'Uzège et 3,7 % en Communauté de communes du Pont du Gard.

Concernant les enfants d'âge préscolaire. En 2016, dans le territoire du SCoT le taux de couverture est de :

- 1,1 place d'accueil en crèche pour 10 enfants en CC Pays Uzès,
- 1,4 place d'accueil en crèche pour 10 enfants en CC Pont du Gard,
- 1,5 place d'accueil en crèche pour 10 enfants dans le Gard (observatoire de la famille UNAF, 2011),
- 1,7 place d'accueil en crèche pour 10 enfants dans le SCoT Sud Gard).

Les communes périurbaines qui accueillent un grand nombre de couples avec enfants et présentent les plus forts pourcentages d'enfants de moins de 3 ans sont donc confrontées à l'enjeu de développer une offre d'accueil structurée pour la petite enfance.

A noter que les différents modes de garde (jardins d'enfants, Maison d'Assistants Maternelles, garde d'enfants partagée...) peuvent compenser, le cas échéant, le déficit en places d'accueil collectif dans certains secteurs.

I.4.4. LES EQUIPEMENTS A DESTINATION DES PERSONNES AGEES

L'essentiel des structures d'hébergement pour personnes âgées présentes sur le territoire sont des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Le SCoT compte 6 EHPAD. On recense ainsi :

- 55 places en EHPAD pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus, au sein de la Communauté de communes du Pays d'Uzès, soit moins que la moyenne nationale ,
- 118 places en EHPAD pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus, au sein de la Communauté de communes Pont du Gard soit plus que la moyenne nationale.

A l'échelle du SCoT, on recense 85 places pour 1 000 habitants.

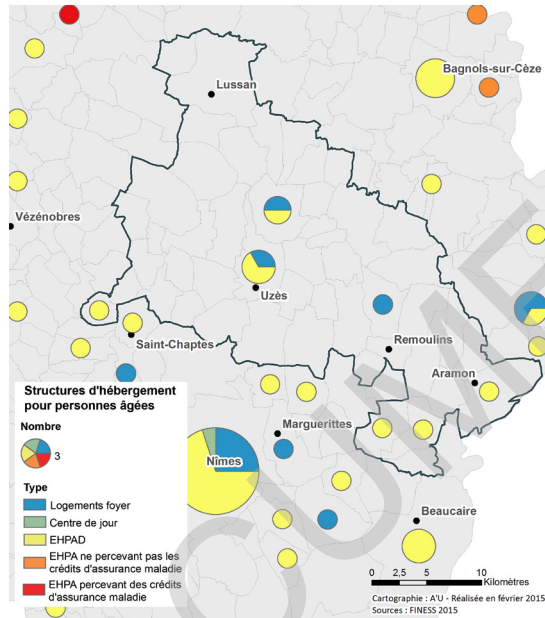


Tableau 3 -Localisation des logements construits depuis 2008
Source : Observatoire du foncier de l'A'U 2015

Le territoire héberge par ailleurs 3 logements foyers .

On recense 2 logements foyers en Pays d'Uzès et 1 dans la Communauté de communes du Pont du Gard comprenant :

- 32 places en logements foyer pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus, au sein de la CC Pays d'Uzès soit plus que la moyenne nationale.
- 10 places en logements foyer pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus, au sein de la CC du Pont du Gard, soit moins que la moyenne nationale.

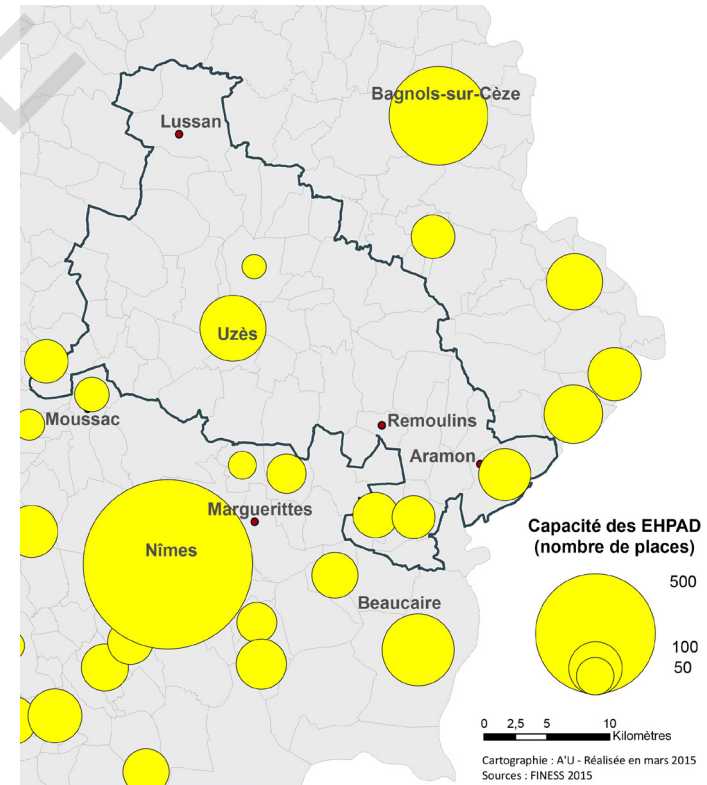


Tableau 3 -Localisation des logements construits depuis 2008
Source : Observatoire du foncier de l'A'U 2015

I.4.6. LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

En matière d'équipements sportifs, le territoire ne déroge pas à la règle nationale puisque nous pouvons constater que plus la commune est peuplée, moins il y a d'équipements par habitant.

Ainsi les communes du territoire sont plutôt bien dotés en équipement sportif et particulièrement les communes les plus attractives du territoire en terme de démographie.

Pour les équipements structurants, la lecture des données au niveau des EPCI permet de relativiser l'absence d'équipements dans certaines communes. Les intercommunalités s'inscrivant dans une logique de bassin de vie. Ainsi les équipements structurants sont présents sur le territoire.

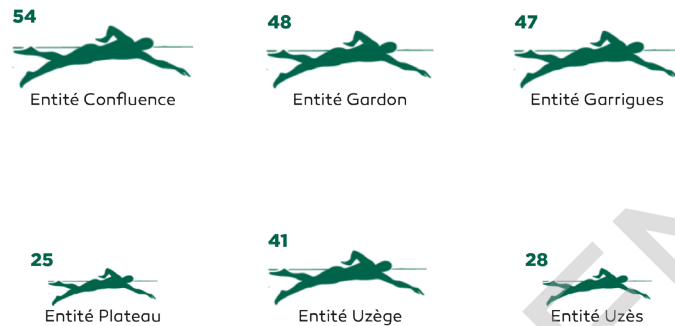


Tableau 3 -Localisation des logements construits depuis 2008
Source : Observatoire du foncier de l'A'U 2015

I.4.7. LES EQUIPEMENTS CULTURELS

En complément des sites touristiques, d'autres équipements participent au rayonnement culturel du territoire. L'analyse du niveau de rayonnement réalisée en collaboration avec les EPCI membres du SCoT et le Pays Uzège Pont du Gard permet d'identifier la hiérarchie suivante :

- 6 équipements de niveau régional voire international : le Pont du Gard, le duché d'Uzès, le haras national d'Uzès, le musée du bonbon Haribo, le golf club d'Uzès, la base de loisirs de Collias,
- 12 équipements de niveau infra-régional dont : plusieurs musées, les principales arènes, le relais fluvial d'Aramon, plusieurs jardins...
- 3 équipements de niveau intracommunautaire : le cinéma du Capitole à Uzès et les arènes de Montfrin et Aramon.

Ces équipements sont le théâtre de nombreuses manifestations culturelles et de nombreux festivals qui assurent un dynamisme culturel et touristique tout au long de l'année.

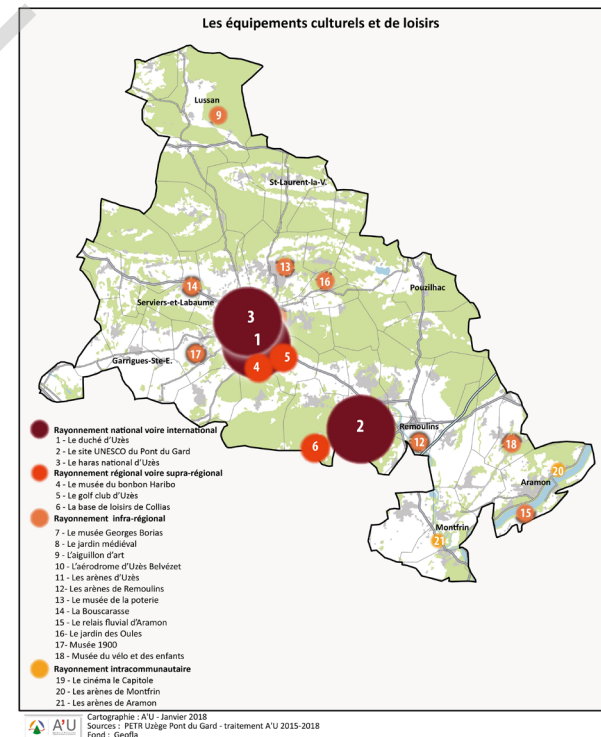


Tableau 3 -Localisation des logements construits depuis 2008
Source : Observatoire du foncier de l'A'U 2015

I.4.8. L'EQUIPEMENT NUMERIQUE

L'accès aux équipements passe également par le développement des technologies de l'information et de la Télécommunication. Elles permettent notamment une diminution des obligations de déplacements. De nombreux usages se développent du côté des services publics mais également chez le grand public :

- les services publics : développement de l'administration électronique, de la télémédecine (maintien à domicile, hospitalisation à domicile) démarches administratives en ligne...
- le grand public : triple-play (internet, téléphonie et télévision sur un seul abonnement), jeux en ligne, e-commerce, télétravail...

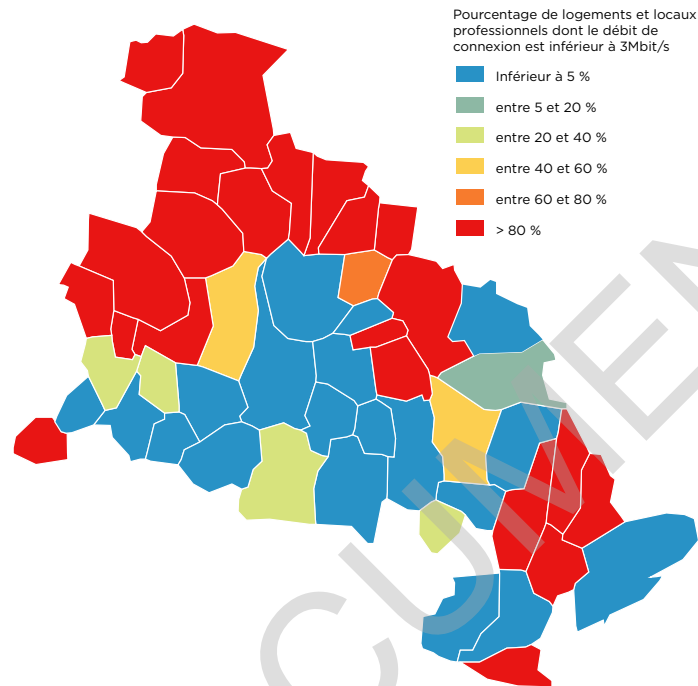


Tableau 3 -Localisation des logements construits depuis 2008
Source : Observatoire du foncier de l'A'U 2015

Tous ces usages demandent des débits croissants. En 2013, le niveau de débit nécessaire pour un usage confortable de consultation commence à 5Mbit/s. Le triple-play nécessite 5 Mbit/s, la télévision haute définition 8 Mbits/s.

Sur le territoire de l'Uzège Pont-du-Gard, l'accès au haut débit est inégalement réparti : principalement dans la partie nord du SCoT autour de Lussan, mais également à l'est d'Uzès et à l'est de Remoulins.

Les performances limitées de l'ADSL (=haut débit) pour répondre à des usages de plus en plus nombreux et croissants font du déploiement d'infrastructure de très haut débit un enjeu d'importance pour l'avenir.

LES CHIFFRES CLES

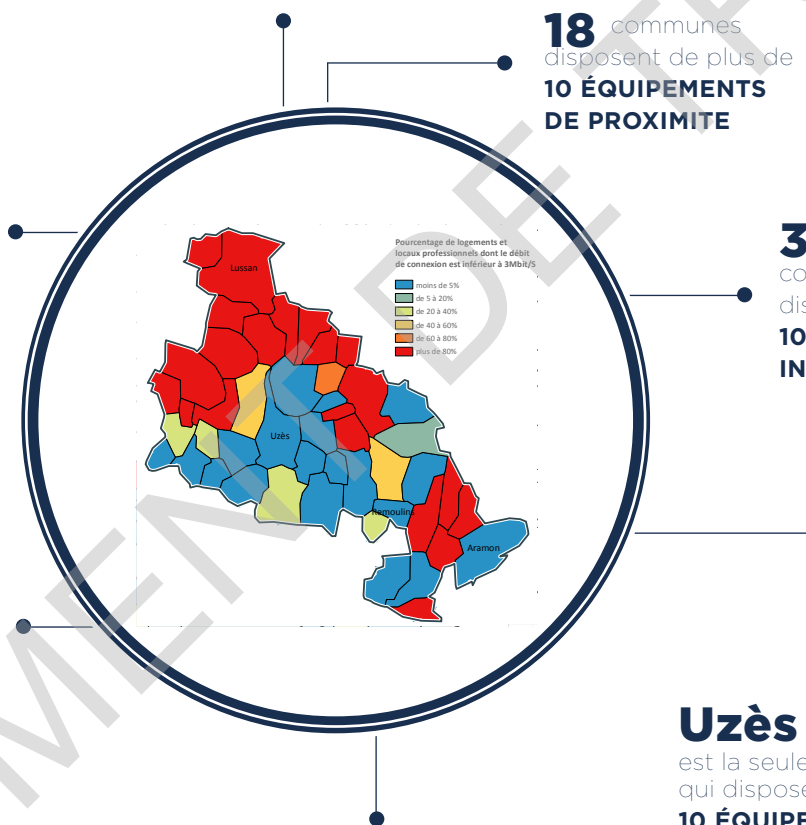
15,9
EQUIPEMENTS & SERVICES
POUR 1000 HABITANTS
contre 19,4 dans le Gard

18 communes
disposent de plus de
10 ÉQUIPEMENTS
DE PROXIMITÉ

60 places
d'accueil en **EHPAD**
pour
1000 personnes
agées de plus de
75 ans sur le SCoT
(103 moyenne nationale)

3 communes
disposent de plus de
10 ÉQUIPEMENTS
INTERMEDIAIRES

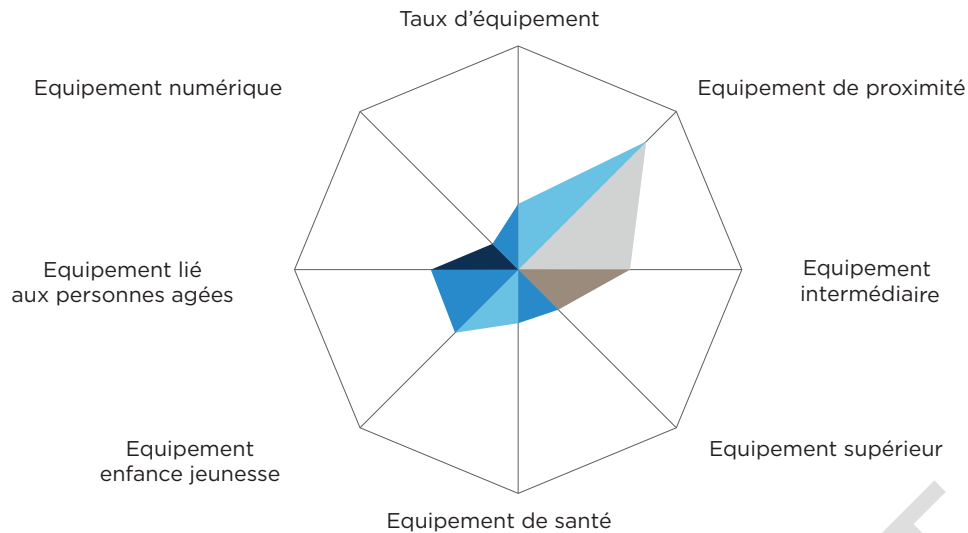
1,2 places
d'accueil en
CRÊCHES pour
10 enfants de
moins de 3 ans sur
le SCoT
(1,5 dans le Gard)



Uzès
est la seule commune
qui dispose de plus de
10 ÉQUIPEMENTS
SUPÉRIEURS

34 communes n'accueillent pas de
MÉDECINS en 2013 dont **15** n'ont pas de
service de **SANTÉ** de **PROXIMITÉ**

ANALYSE THEMATIQUE



ANALYSE STRATÉGIQUE

Atout

Bon niveau d'équipement en pôle de proximité

Affirmation d'Uzès comme polarité principale

Opportunité

Donner une armature cohérente au territoire

Développer les équipements nécessaires au bon fonctionnement du territoire

Faiblesse

Couverture non homogène du territoire pour les équipements structurants et particulièrement ceux liés à la santé

Défaut de lisibilité des polarités de proximité

Couverture numérique insuffisante

Menace

Devenir un territoire péri-urbain dépendant

Une baisse de l'attractivité du territoire à la fois pour les entreprises et les ménages

PROBLEMATIQUE SOULEVEE

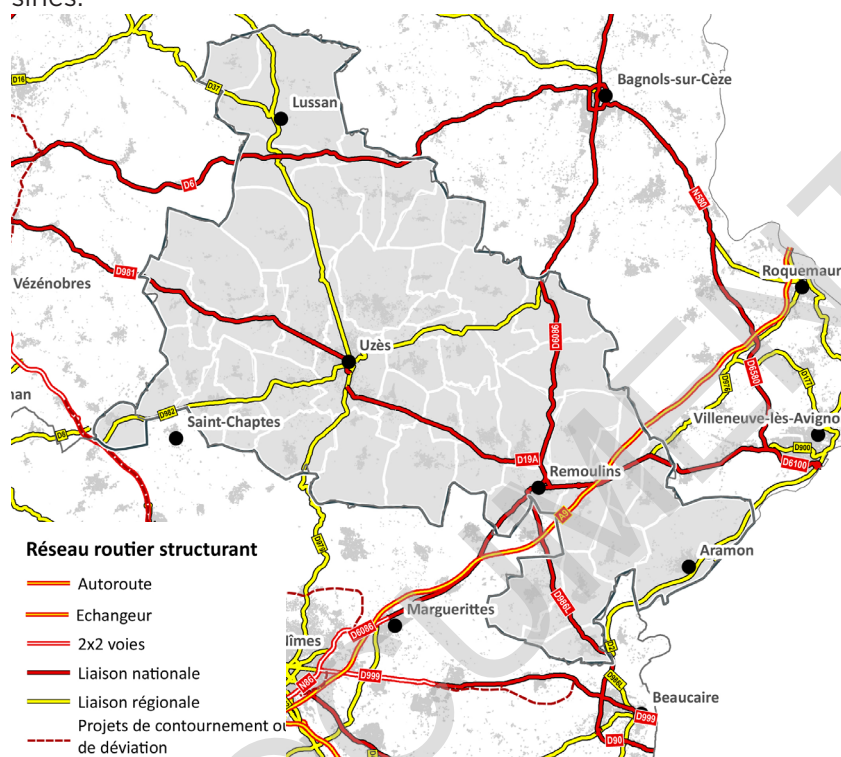
- ➔ **Définir** l'organisation interne des différents niveaux d'équipements pour répondre aux besoins
- ➔ **Déterminer** les équipements et service structurants pour un meilleur accueil des populations
- ➔ **Développer** la couverture numérique, critère de choix pour les entreprises et les ménages

II. SE DEPLACER

II.2. L'OFFRE DE DEPLACEMENTS

II.2.1 LES INFRASTRUCTURES

Le territoire est maillé d'infrastructures de déplacement qui le structurent et qui en organisent à la fois le désenclavement et l'attractivité, notamment au regard des agglomérations voisines.



Carte x - Carte du réseau routier

Source : IGN BD TOPO - Traitement A'U 2018

II.2.1.1 LA ROUTE

Les routes et les chemins constituent une trame qui structure l'espace et permet de le découvrir. Les lieux de vie sont traversés par un «réseau principal» de grands axes reliant les villes importantes et par un «réseau secondaire» de petites routes et de chemins permettant d'accéder aux lieux d'activité de proximité.

Cette hiérarchie d'accès au territoire conditionne aujourd'hui fortement le développement des villages et préfigure des axes qui seront sujets à de fortes pressions d'urbanisation. De surcroît, le territoire se situe à la charnière entre les agglomérations et des bassins d'emplois d'Alès, Bagnols-sur-Cèze, Avignon, Nîmes.

Pour autant, le SCoT souffre de difficultés d'accès et de déplacements dans et vers le territoire.

II.2.1.1.1 Autoroute

L'A9 traverse le Sud du territoire. Sa fonction principale est le transit national et international entre le couloir rhodanien (A7) et l'arc méditerranéen Est (A7-A8) et Ouest (A9).

Le territoire est directement desservi par 1 échangeur à Estézargues à proximité immédiate des communes de Fournès et Remoulins. Cette autoroute est payante sur la totalité du territoire. L'A9 passe en 2x3 voies, limitées à 130 km/h.

L'orientation Nord-Sud / Est-Ouest de ce réseau autoroutier engendre des flux transversaux de trafics nationaux ou internationaux. Un trafic de marchandises important transite entre le secteur de Cavailon, centre de logistique, et l'échangeur de Remoulins pour les trafics en provenance ou à destination de l'Ouest (Sud-Ouest, Espagne...).

La conservation du statut national et international de ces axes autoroutiers est un enjeu fort dans l'accessibilité externe du territoire.

II.2.1.1.2 Voiries principales

Liaisons interurbaines et pénétrantes urbaines, ces voies maillent l'ensemble du territoire. Ces voies sont constituées en premier lieu des grandes liaisons routières que sont les routes nationales. Certaines sont aujourd'hui déclassées en route départementales. Ainsi l'axe historique de la RN 106 reliant Alès à Nîmes jouxte le territoire, il est complété par les liaisons Bagnols sur Cèze-Nîmes via la RD 6086, Uzès-Alès via la RD 981, la liaison Uzès-Remoulins via la RD19A et la liaison Remoulins-Beaucaire via la RD 986. Beaucaire a liaison Avignon-Carpentras via les RD 225 et 942 et la liaison Avignon-Cavaillon via la RD 900. Enfin les RD 6 (Bagnols-sur-Cèze / Alès et RD 6100 Avignon / Remoulins) traverse le territoire au Nord et au Sud.

Au niveau des trafics, ces voies sont le support de trafic important souvent supérieur à 30 000 véhicules par jour. Leur trafic n'évolue peu. Ce réseau possède des caractéristiques relativement diverses allant de la voie rapide limitée à 110 km / h à la traversée urbaine à 50 km / h en passant par la route de campagne limitée à 90 km / h.

II.2.1.1.3 Voiries secondaires

Ces voies structurent les polarités urbaines en les reliant entre elles mais aussi en les connectant aux voies principales. On retrouve ce type de voiries dans l'espace urbain où elles sont traitées comme de grands boulevards. Des liaisons secondaires se retrouvent aussi entre les différents pôles villageois qui ne sont pas desservis par les voies principales.

Les liaisons secondaires ont aussi un rôle de doublage des voies principales afin de dissocier les trafics de transit des trafics de desserte. Ce réseau supporte normalement des trafics inférieurs à 15 000 véhicules par jour par contre certaines voies secondaires voient leur trafic fortement augmenter en période estivale.

Sept grandes routes dessinent un réseau en étoile vers la ville d'Uzès la route d'Avignon et la route d'Alès (RD 981), la route

de Nîmes et la route de Lussan (RD 979), la route d'Arpaillargues et la route de Bagnols-sur-Cèze (RD 982), enfin, la route de Sommières (RD 22).

II.2.1.1.4 Voiries tertiaires

Ce niveau correspond aux petites routes de rase campagne, supports de circulations de proximité. Il correspond également aux voies urbaines, supports de liaisons interquartiers et de desserte locale. Sur le territoire, nous avons tout un maillage fin de petites routes irrigue les plaines agricoles. Elles présentent des visages très divers (profil avec talus, profil encaissé, en bordure de cours d'eau) et sont souvent accompagnées d'éléments de paysage intéressants (murets, bornes en pierres, arbres et bosquets).

II.2.1.1.5 Voirie locale

Ce niveau correspond aux chemins ruraux accessibles aux engins agricoles et ouverts à la promenade. Il correspond également aux voies urbaines de proximité, supports de cheminements et de desserte locale.

II.2.1.2 LE RAIL

Le réseau ferré se trouve dans la partie sud situé sur l'axe ferroviaire «Rive Droite du Rhône». Cette ligne est aujourd'hui uniquement desservi par du Fret et compte deux gares de fret sur les communes de Remoulins et Aramon qui contribuent au développement économique du territoire.

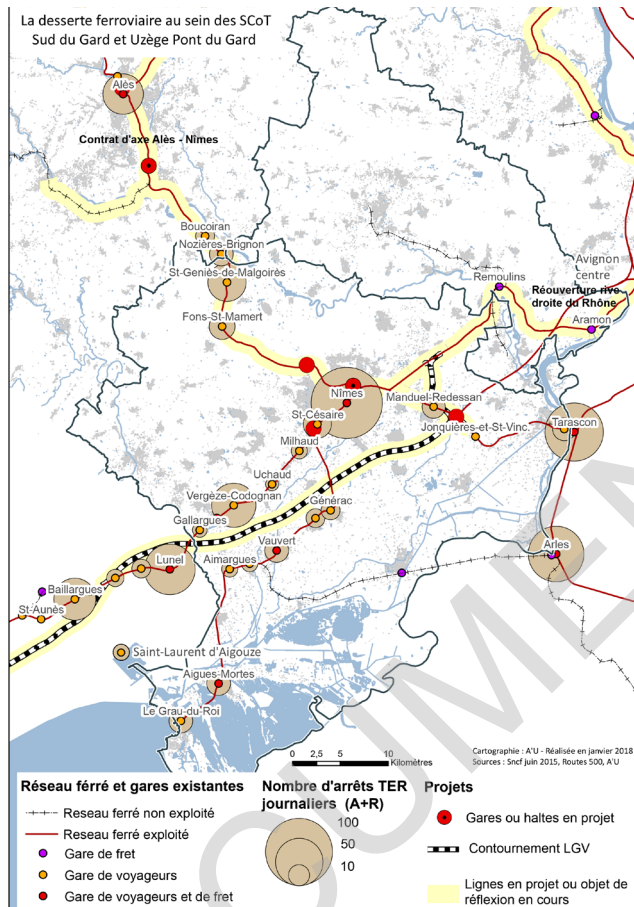
Sous l'impulsion de la Région Occitanie suite aux [... du Rail](#), la ligne pourrait être prochainement ouverte aux voyageurs, permettant à Remoulins situé à proximité immédiate de l'Auto-route A9 de devenir un Pôle d'Echanges Multimodales pour le territoire.

De plus, le territoire se situe à une distance intermédiaire à la fois proche et éloignée des principales gares :

- Uzès - Avignon : 45 mn en voiture,

- Uzès - Nîmes : 40 mn.
- Uzès - Manduel : 40 mn.

Ainsi, le renforcement de l'accès aux principales gares existantes (Avignon, Nîmes) et future (Manduel - Redessan) constitue un enjeu majeur pour l'attractivité de l'Uzège Pont du Gard.



Carte x - Dessertes ferroviaires
Source : BD TOPO - Traitement A'U 2018

II.2.1.3 LE FLUVIAL

Le transport fluvial est historiquement développé à l'échelle du grand territoire puisque le Rhône a longtemps brassé les flux commerciaux. Aujourd'hui, le fleuve accueille des flux de marchandises et le transport de voyageurs (croisière, tourisme de passage, plaisance).

Il n'existe pas de ports sur le territoire de l'Uzège pour permettre le transport de marchandise. Par contre, il existe une halte le long du Rhône liée à l'activité touristique ou à l'activité de plaisance au niveau de la commune d'Aramon.

Le relais fluvial propose 30 à 40 places pour des bateaux de moins de 15m, et une possibilité d'escale de 24h, à couple, pour un bateau plus grand, jusqu'à 38m.

II.2.1.4 L'AERIEN

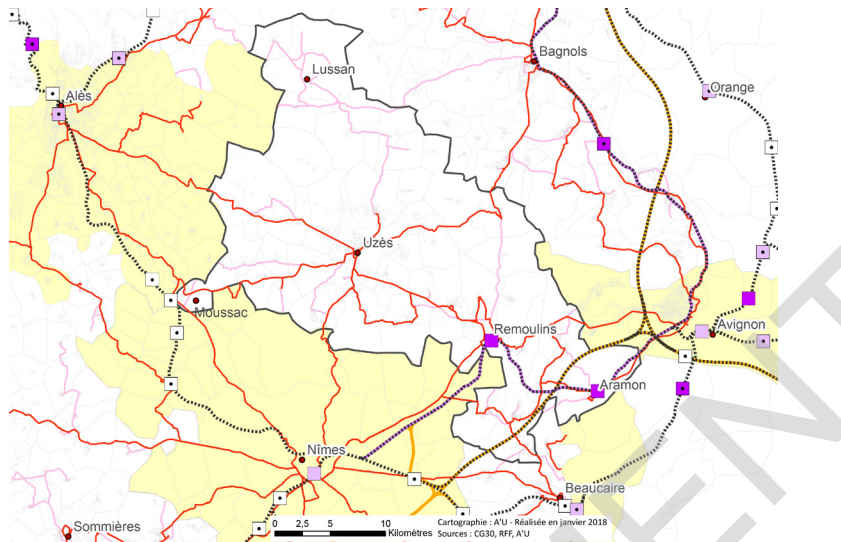
Aucune infrastructure aéroportuaire liée au transport de marchandises ou de voyageurs, n'est présente sur le territoire du SCoT. Néanmoins, le territoire bénéficie de la proximité de l'aéroport de Nîmes-Alès-Camargue-Cévennes (situé à 50 minutes d'Uzès) qui assure des liaisons régulières avec Londres, Bruxelles, Fès et Liverpool ainsi que l'aéroport d'Avignon Provence (situé à une heure d'Uzès) qui présente des vols en direction de Londres, Southampton et Birmingham. L'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry situé à une heure de train de la gare TGV d'Avignon via le service low cost Ouigo et l'aéroport de Marseille Provence à une heure et demie d'Uzès ouvrent quant à eux des possibilités d'accès à de nombreux pays dans le monde.

Enfin, le territoire dispose de l'aérodrome Uzès-Belvezet et de la proximité de deux autres sites : Alès-Deaux et Nîmes-Courbesac.

II.2.2. LE TRANSPORT COLLECTIF

II.2.2.3 LE RESEAU EDGARD

Le territoire de l'Uzège Pont du Gard est desservi par une Autorité organisatrice des transports (AOT), qui était jusqu'au 1^{er} janvier 2018 le Conseil Départemental du Gard. C'est aujourd'hui la Région Occitanie qui reprend la compétence transport voyageurs et scolaires.



Carte x - Desserte en transport collectif EDGARD
Source : CD 30 - RFF - Traitement A'U 2018

Plusieurs lignes assurent au 1^{er} janvier 2018 la desserte du SCoT :

- Alès - Uzès - Avignon,
- Brignon - Uzès,
- Saint-Quentin-la-Poterie - Uzès - Nîmes,
- Estézargues - Montfrin - Nîmes,
- Pont-Saint-Esprit - Bagnols sur Cèze - Nîmes.

Mais sur plusieurs axes, l'offre de transports collectifs semble insuffisante au regard des flux de déplacements domicile-travail.

A noter l'importance des flux sortants depuis les communes en limite territoriale vers des AOT voisines qui ont déployé sur leur territoire un véritable réseau de bus urbains. Notamment :

- De Fourques vers Arles,
- D'Aramon vers Avignon.

II.2.3. L'OFFRE DE TRANSPORTS COLLECTIFS INTER-COMMUNALES

La Communauté de communes du Pont du Gard a mis en place, en partenariat avec le Conseil Départemental, un service de transport à la demande (TAD) pour les personnes âgées de plus de 70 ans ou en recherche d'emploi. Ce service permet de se déplacer au sein de la Communauté de communes mais également en direction des communes d'Uzès, Nîmes, Marguerittes, Bagnols-sur-Cèze.

La Communauté de communes assure également un service « de bus à la mer » à destination de Port Camargue.

De son côté, la Communauté de communes du Pays d'Uzès met à disposition des administrés plusieurs navettes depuis l'ensemble des communes à destination du marché d'Uzès. De la même manière, des navettes permettent de se rendre à Bagnols-sur-Cèze le mercredi.

Ces initiatives innovantes permettent de compenser pour partie une offre en transport collective globalement insuffisante pour offrir aux habitants de l'Uzège Pont du Gard des solutions alternatives à la voiture individuelle.

II.2.3. LES MODES DE DEPLACEMENTS

II.2.3.1. LE TOUT-VOITURE

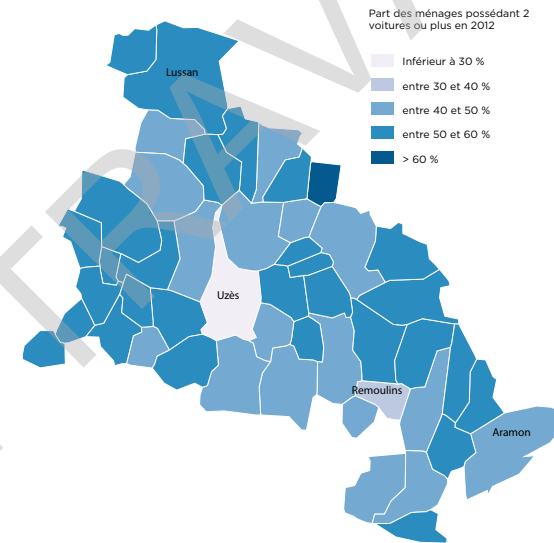
Les déplacements domicile-travail, même s'ils ne concernent qu'un tiers environ des déplacements, concentrent les déplacements les plus contraints aux heures de pointes et sur les principaux axes de circulation. Dans le SCoT, une très large majorité des déplacements (84%) s'effectuent en voiture.

Ces taux deviennent particulièrement importants en dehors des pôles urbains puisque 88% des actifs occupés hors polarité urbaine et pôles relais de l'Uzège-Pont du Gard utilisent leur voiture pour se rendre à leur lieu de travail. Les transports en commun correspondent au mode de transport le moins utilisé pour se rendre sur son lieu de travail.

Si l'on se concentre uniquement sur les actifs qui travaillent hors de leur commune de résidence que ce soit pour se rendre dans une autre commune du SCoT ou en dehors du périmètre du SCoT, l'utilisation de la voiture atteint des records puisque 95% d'entre eux utilisent la voiture pour se rendre sur leur lieu de travail.

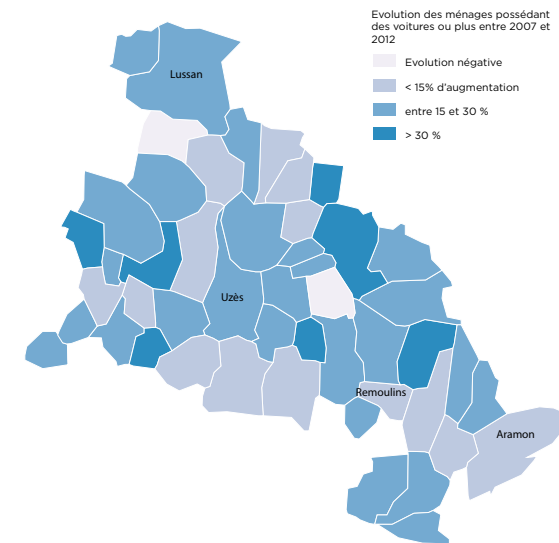
Une telle prépondérance de l'utilisation de la voiture va de pair avec le taux de motorisation des ménages particulièrement important dans les communes périurbaines, puisque 53% des ménages des communes hors polarité urbaine et pôles relais du SCoT de l'Uzège Pont du Gard possèdent deux voitures ou plus (contre seulement 34% dans la polarité urbaine d'Uzès).

Ce taux de motorisation a augmenté de 17% entre 2006 et 2011 dans le territoire de SCoT. Cette augmentation est globalement plus forte en périphérie éloignée des pôles urbains.



Carte x - Taux de motorisation des ménages

Source : INSEE - Traitement A'U 2018



Carte x - Evolution du taux de motorisation des ménages

Source : INSEE - Traitement A'U 2018

II.3.2. DES MODES DOUX PEU UTILISES

Des marges de manœuvre importantes existent sur les deux territoires pour favoriser l'utilisation du vélo ou de la marche à pied. Les pôles urbains identifiés concentrent un grand nombre d'emplois et une part importante de leurs actifs résidant y travaille. Le contexte y est donc favorable pour des déplacements de courte distance utilisant des modes alternatifs. Pourtant, encore peu d'actifs résidant et travaillant dans les pôles urbains utilisent les modes de transport alternatifs pour se rendre au travail.

Au sein des pôles urbains du SCoT, ce chiffre n'atteint que 27%. Il atteint 23% dans les polarités urbaines d'Uzès et de Remoulins.

La desserte en modes doux reste limitée. Les itinéraires aujourd'hui aménagés par les collectivités sont peu nombreux et discontinus, et ne permettent pas de positionner ce mode de déplacement autrement que pour un usage de loisirs. La continuité et la sécurité des aménagements constituent un critère incontournable pour inciter à l'utilisation des modes actifs au sein de territoires faiblement desservis par les transports collectifs.

II.1. LES PRATIQUES DE DEPLACEMENTS

II.3. LES PRATIQUES DE DEPLACEMENT

II.1.1. DES CENTRALITES BIEN IDENTIFIEES, GENERATRICES DE DEPLACEMENTS

Le SCoT est situé à l'interface de plusieurs agglomérations et pôles d'emplois significatifs : Nîmes, Avignon, Bagnols-sur-Cèze et Alès. A l'échelle du SCoT de l'Uzège Pont du Gard, Uzès est un véritable pôle de centralité qui compte autant d'emplois que la commune de Beaucaire (environ 5 500). Elle est l'une des seules communes du Département du Gard, avec Bagnols-sur-Cèze, à offrir deux fois plus d'emplois qu'elle ne compte d'actifs occupés.

Ces caractéristiques territoriales déterminent une grande partie des flux et déplacements à l'œuvre sur le territoire.

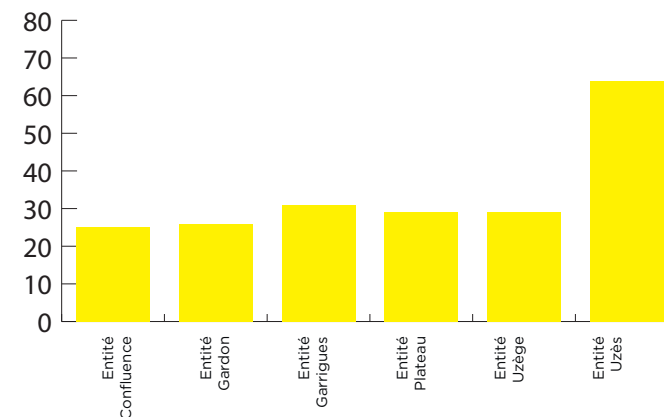


Figure x - Part des actifs

Source : Observatoire du foncier de l'A'U 2015

II.1.2. UNE PART IMPORTANTE D'ACTIFS TRAVAILLANT EN DEHORS DE LEUR COMMUNE DE RESIDENCE

68% des actifs occupés du territoire du SCoT travaillent en dehors de leur commune de résidence. Ce pourcentage est particulièrement important dans les couronnes périurbaines des grands pôles. Hors pôles urbains et pôles d'équilibre, 75% des actifs des communes du SCoT de l'Uzège Pont du Gard travaillent en dehors de leur commune de résidence.

Avec un taux de 36%, la commune d'Uzès se démarque puisque c'est la seule commune du territoire dont la part d'actifs occupés travaillant en dehors de la commune de résidence est inférieure à 50%.

II.1.3. DES MIGRATIONS PENDULAIRES IMPORTANTES

Les flux internes au territoire du SCoT de l'Uzège Pont du Gard sont majoritaires. Environ 11 400 actifs habitent et travaillent dans une des communes du territoire du SCoT. Parmi eux, 57% habitent et résident dans la même commune et 43% travaillent dans une des communes du SCoT mais en dehors de leur commune de résidence.

A l'intérieur du périmètre du SCoT de l'Uzège Pont du Gard, on constate une forte attraction du pôle d'emplois d'Uzès notamment vis-à-vis des communes de 1ère couronne. Parmi les 5 principaux flux de commune à commune, deux concernent les déplacements depuis les communes de 1ère couronne de Saint-Quentin-la-Poterie et de Montaren-Saint-Médiers vers la ville d'Uzès.

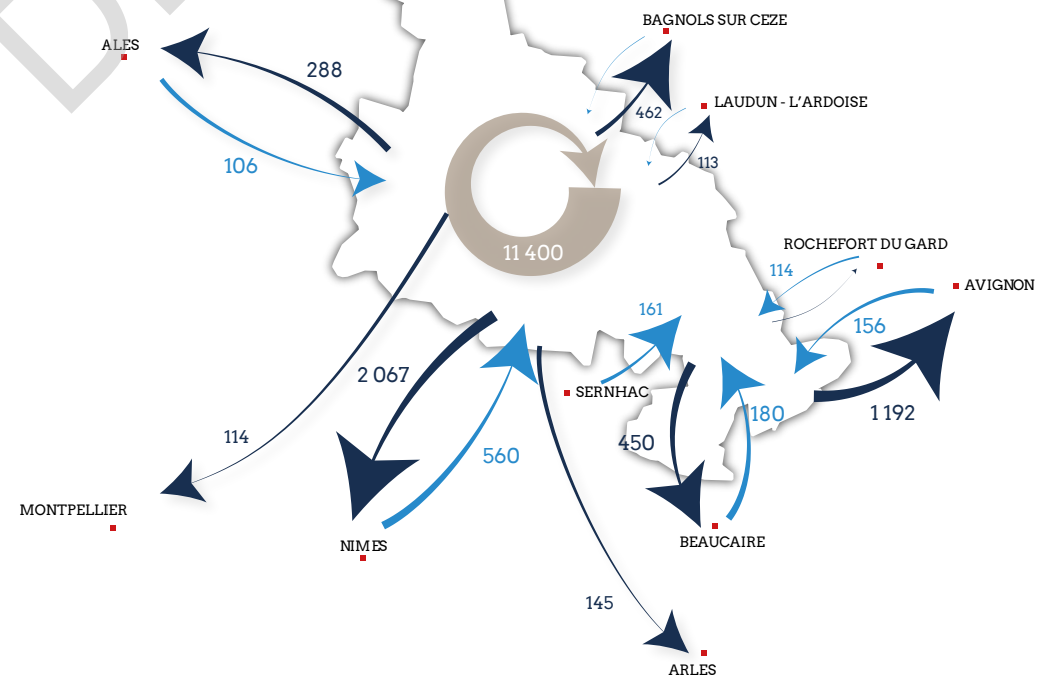
II.1.4. LES PRINCIPAUX FLUX DE COMMUNE A COMMUNE

Les principaux flux de commune à commune et supérieurs à 200 sont les suivants :

- de Aramon à Avignon : 332
- de Saint-Quentin-la-Poterie à Uzès : 292

- de Nîmes à Uzès : 283
- De Montaren-St-Médiers à Uzès : 260
- D'Uzès à Nîmes : 206

Concernant les flux externes, 8 400 actifs qui habitent au sein du SCoT travaillent en dehors. Les pôles d'emplois proches que sont Nîmes, Avignon, Beaucaire, Bagnols-sur-Cèze et dans une moindre mesure Alès, Tarascon, Arles attirent de nombreux actifs du SCoT.



Carte x - Migration domicile travail en 2014
Source : INSEE RP 2014

Les données issues des fichiers Insee permettent de recenser les flux suivants :

- 2067 sortants vers Nîmes,
- 1192 sortants vers Avignon,
- 462 sortants vers Bagnols-sur-Cèze,
- 450 sortants vers Beaucaire,
- 288 sortants vers Alès,
- 248 vers Tarascon.

En outre, 4 450 actifs résidant à l'extérieur du SCoT viennent travailler quotidiennement sur le territoire.

Ce sont donc 13 000 actifs qui se croisent tous les jours aux portes du SCoT Uzège Pont du Gard.

II.3. LES BESOINS EN TRANSPORT ET EN DEPLACEMENTS

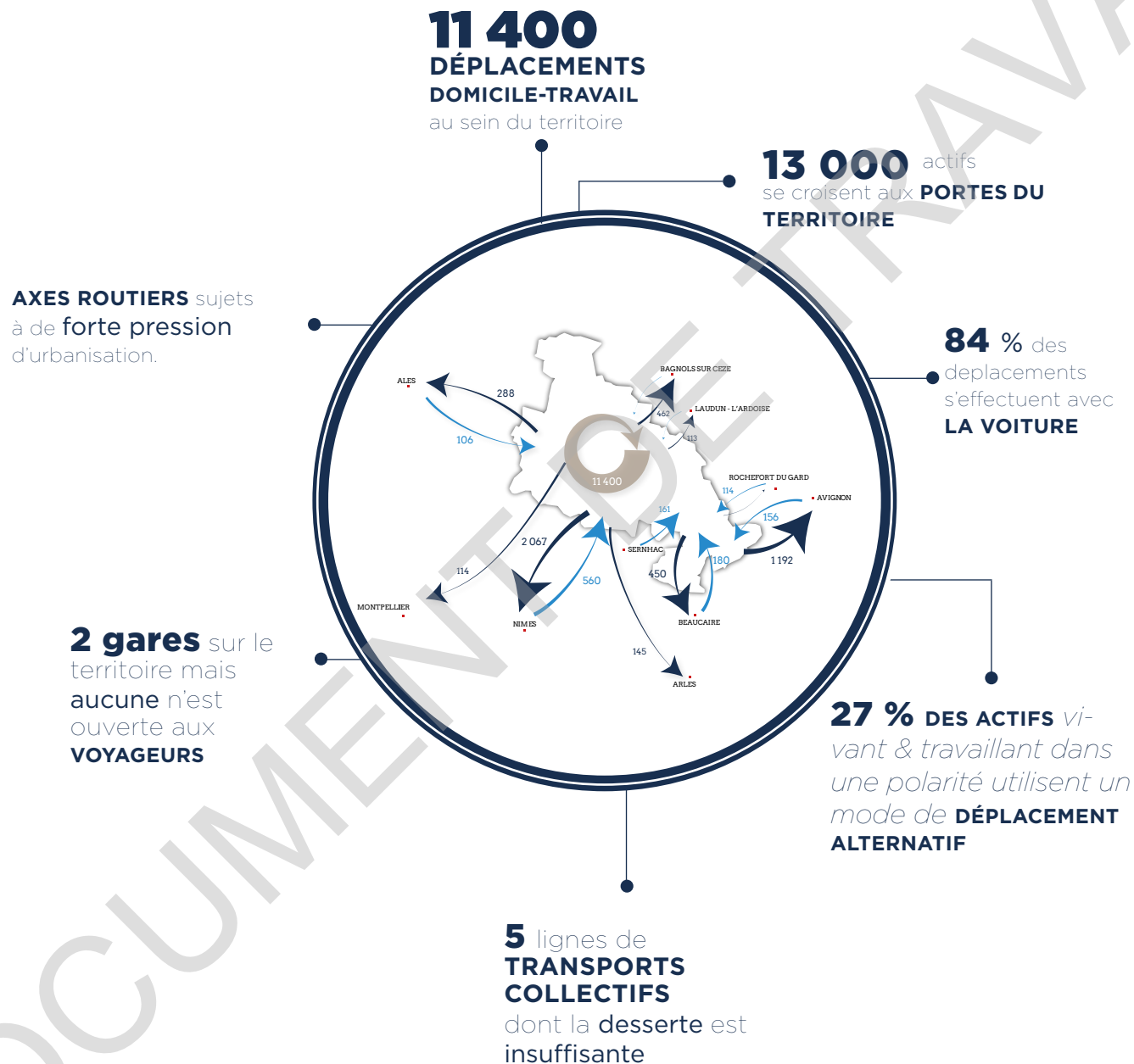
Se pose ici la question des ménages captifs en raison de leur âge ou de leur situation sociale. En 2012, 9% des ménages du SCoT ne possèdent pas de voiture ce qui représente plus de 2000 ménages sur le territoire.

C'est pourquoi le développement « du bon mode de transport au bon endroit » et la recherche de nouveaux services de mobilités innovantes devraient permettre d'optimiser la desserte des principaux équipements, des bassins d'emplois et de population. Le développement de modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle performant constitue une préoccupation des collectivités afin de répondre au mieux aux enjeux de cohésion sociale notamment dans les territoires ruraux.

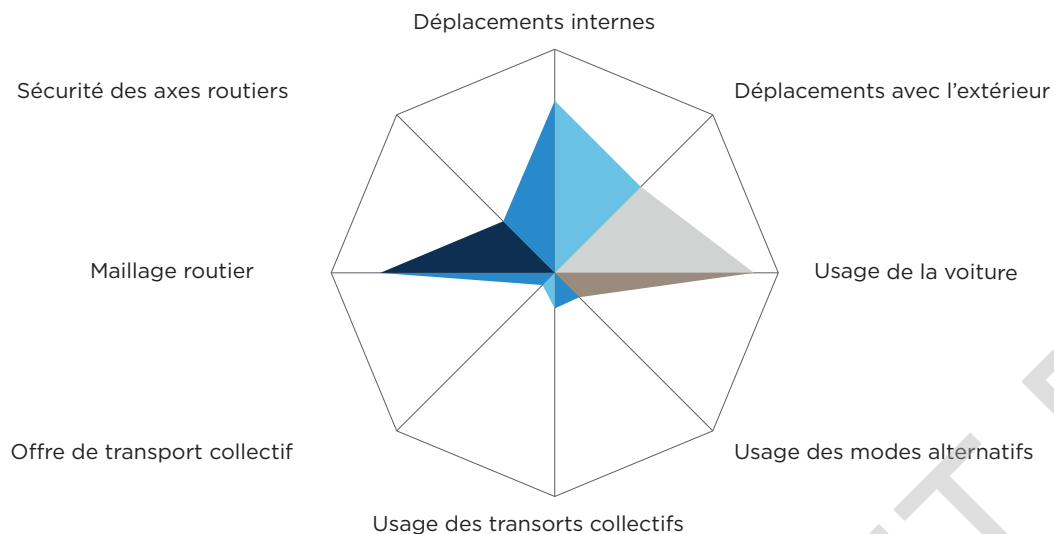
La création en 2015 d'un site internet de covoiturage géré par Nîmes Métropole et le Conseil Départemental du Gard offre la possibilité aux 152 000 salariés gardois de réaliser des économies et d'agir sur la congestion automobile et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Devant le manque de moyens pour desservir l'ensemble du territoire par des transports collectifs performants, il y a aujourd'hui une nécessité d'optimiser l'usage de la route en cherchant à augmenter le taux d'occupation des voitures. C'est une mesure à privilégier là où les infrastructures routières sont saturées (heures de pointe, accès aux pôles économiques...), là où l'offre en transports collectifs fait défaut (secteurs peu denses, faible amplitude horaires...) et pour conserver l'avantage offert par la voiture individuelle (porte-à-porte, maillage du territoire). Le développement du covoiturage et de l'autopartage va dans ce sens. L'organisation du rabattement des lignes structurantes devrait également permettre d'accroître l'offre de mobilités pour des habitants de l'Uzège Pont du Gard.

CHIFFRES CLES



ANALYSE THEMATIQUE



ANALYSE STRATÉGIQUE

Atout

La majorité des actifs du territoire travaillent sur le territoire

Un réseau de transport public scolaire qui fonctionne

Des infrastructures suffisantes présentes sur le territoire

Faiblesse

Offre insuffisante de transports collectifs

Les équipements lourds de transport de marchandises sont sous équipés

Mauvaise connexion avec les territoires limitrophes (Finistérisation de l'Uzège Pont du Gard)

Opportunité

Faire émerger sur le territoire des pôles d'échanges intermodaux

Développer un système de déplacement durable autour des polarités

Menace

Développement d'une précarité liée à l'absence de mobilité

Une baisse de l'attractivité du territoire à la fois pour les entreprises et les ménages

PROBLEMATIQUE SOULEVEE

- ➔ **Développer** une logique d'intermodalité sur le territoire afin de conforter l'organisation territoriale
- ➔ **Réduire** le recours à la voiture individuelle pour tous les types de déplacements
- ➔ **Diversifier** les modes de transport et de déplacement



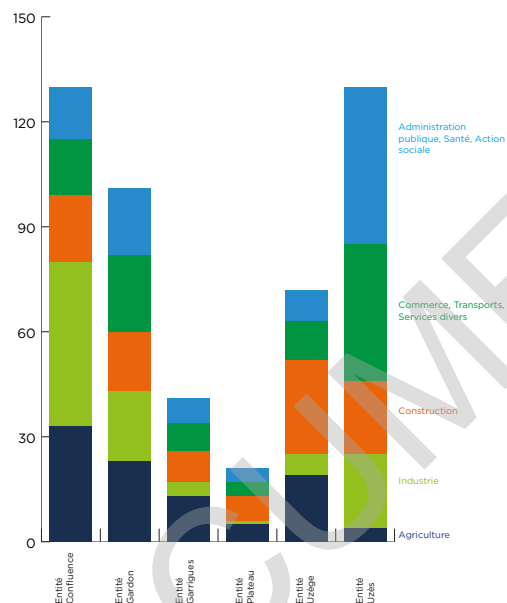
**PORTRAIT
ECONOMIQUE**



I.1. PORTRAIT GENERAL

L'Uzège Pont du Gard offre une image économique singulière au sein du département, marqué à la fois par la présence de :

- les services présentsiels non marchand regroupant 36 % des emplois issus principalement de l'administration et de la santé
- les services présentsiels marchands comprenant 28 % des emplois du territoire lié au tourisme
- l'industrie qui concentre près de 17 % des emplois totaux



Carte x - Répartition sectorielle de l'emploi en 2014
Source : INSEE RP 2014

I.1.1 UNE REPARTITION DE L'ECONOMIE SIGNIFICATIVE

Remarque méthodologique : La partition de l'économie en deux sphères, présenteielle et non-présenteielle, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux.

L'activité économique du territoire est davantage tournée vers la production de biens à destination de l'extérieur comparative-ment aux moyennes départementale et régionale. En effet, en 2014, 33 % des emplois du territoire appartiennent à la sphère non-présenteielle contre 23 % dans le Gard. Cette spécificité s'explique par la présence de groupes industriels.

A l'inverse, la part importante d'emplois de la sphère présenteielle (activités mises en œuvre localement pour la production de biens et services visant à la satisfaction des besoins des personnes présentes dans la zone, qu'elles sont résidentielles ou touristiques) peut fragiliser le territoire et le rendre sensible à la conjoncture, particulièrement en ce qui concerne les revenus. Cette diminution de l'emploi productif entraînant une augmentation de l'emploi présenteiel est une tendance observée depuis les années 80. A titre indicatif, en 1982, l'économie productive représentait plus de 50% de l'économie locale, en 2012 plus de 25 %.

Sur le SCoT, en nombre d'établissements la sphère présenteielle est concentrée sur la zone urbaine d'Uzès, puisqu'elle concentre 41 % de l'activité du territoire puis principalement répartie sur les communes d'Aramon, Remoulins et Saint Quentin la Poterie.

I.1.1.1 UNE ECONOMIE PRODUCTIVE INEGALEMENT REPARTIE

En Uzège Pont du Gard, les communes qui comptent le plus d'emplois de production sont Aramon (1 335 emplois), Uzès (982), Remoulins (380), Domazan (285), Fournès (210).

La partie sud du SCoT ainsi que l'aire uzétienne correspondent aux territoires qui comptent le plus d'emplois productifs. Le ter-

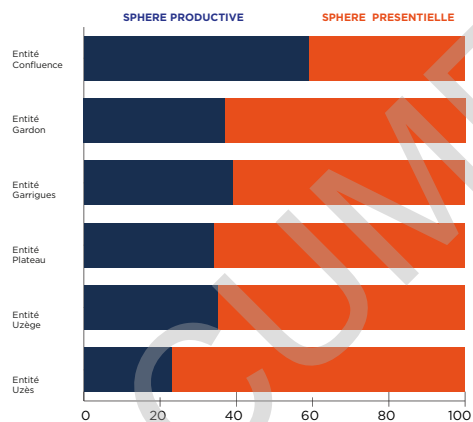
ritoire affirme néanmoins une ruralité industrielle comme l'atteste la présence renforcée de la fabrication (1811 emploi)

I.1.1.2 UNE ECONOMIE PRESENTIELLE PEU DEVELOPEE

Tournée vers la satisfaction des populations résidentes ou touristiques, l'économie présenteielle est portée par le dynamisme démographique du territoire du SCoT. L'emploi sur le territoire est à 63 % présentiel (71 % pour le Département)

Ces emplois progressent entre 2009 et 2014 plus vite qu'en département (+ 9 % contre + 5 %). Pourtant, le nombre d'emplois à 20 emplois présentsiels pour 100 habitants, niveau inférieur à la moyenne départementale (23 pour 100 habitants). Ceci s'expliquerait par la présence de grands pôles d'équipements et de services à proximité du SCoT. La petite taille du territoire conjuguée aux réseaux de transports facilitent ainsi leurs accès.

Uzès, principal pôle urbain, est la locomotive du territoire du SCoT en proposant près de 4500 emplois présentsiels, hérités pour la plupart de sa position dominante historique.



Carte x - Répartition sectorielle de l'emploi en 2014
Source : INSEE RP 2014

Par fonction, le territoire affirme une ruralité basée sur la satisfaction de ses résidents et touristes : les services de proximité (1844 emplois) et de santé - action sociale (1532 emplois) en sont les illustrations regroupant 20 % des emplois.

I.1.2 UNE TRAJECTOIRE QUI S'INVERSE

La trajectoire du développement économique du territoire fait resurgir trois grands traits sur la période récente de 2009 à 2014 :

- une résilience de l'industrie et du secteur de la construction
- une croissance rapide des services de commerce, transport et divers
- des variations sectorielles disparates entre les entités du territoire.

I.1.2.1 UNE BAISSSE DE L'EMPLOI SALARIE PRIVE

L'évolution de l'emploi salarié privé (hors emplois publics et indépendants) permet de mettre en évidence les dynamiques suivantes :

- Le secteur marchand regroupant le commerce, les transports et les services divers est le seul à connaître une pente positive sur l'ensemble du territoire avec + 436 emplois depuis 2009.
- La construction qui constitue un secteur fortement créateurs d'emplois sur la dernière décennie, enregistre une perte de 108 emplois
- Les emplois salariés dans l'industrie sont en forte baisse - 348 emplois témoignant de la conjoncture économique difficile.

I.1.2.1 ENTREPRENDRE SUR LE TERRITOIRE

L'analyse du fichier des entreprises de la CCI permet de suivre l'évolution du nombre d'entreprises sur le territoire dans les différents secteurs d'activité. En 2013, 384 établissements ont été

créés sur le territoire du SCoT et 302 établissements ont été radiés, soit une solde positif de 82 établissements.

Comme sur le Département du Gard, après une très forte accélération des créations à partir de 2009, liée notamment à la mise en place du régime des auto-entrepreneurs, l'évolution des créations d'établissements connaît un net infléchissement depuis 2011. La part de l'auto-entrepreneuriat dans les créations d'établissements a en effet diminué et les effets de la crise se font sentir.

Ce sont les secteurs du commerce (+187) des services (+120) et de l'industrie (+35) qui ont enregistré le plus de créations en 2013. Ils ont généré près de 90% des créations d'établissements au sein du SCoT Uzège Pont du Gard contre 80% dans le département du Gard.

Les secteurs des services (+40) et du commerce (+21) présentent par ailleurs, en 2013, un solde de créations-radiations largement positif contrairement au secteur de la construction qui, sous l'effet de la crise immobilière, stagne et ne gagne que 3 créations d'établissements cette même année.

La part de l'auto-entrepreneuriat représente plus du quart des créations-radiations d'établissements (27%), bien qu'elle se soit tassée depuis ces dernières années.

I.2. GEOGRAPHIE DE L'EMPLOI

En 2014, 16 150 emplois sont recensés sur le périmètre du SCoT, ce qui représente près de 6.6 % des emplois du Gard. Comparativement aux autres SCoT limitrophes, le territoire est celui qui génère le moins d'emploi derrière le Gard Rhodanien (26 304 emplois) et les Pays Cévennes (45 108).

I.2.1. UNE FORTE CONCENTRATION DES EMPLOIS

La localisation des emplois met en évidence une concentration de l'activité économique sur la partie urbaine d'Uzès (plus de 5 300 emplois soit 33 % du total), et dans une moindre mesure celui les secteurs d'Aramon (plus de 2 000 emplois soit 13%) et de Remoulins (près de 1 400 emplois soit 9%). Toutes les autres communes disposent de moins de 600 emplois.

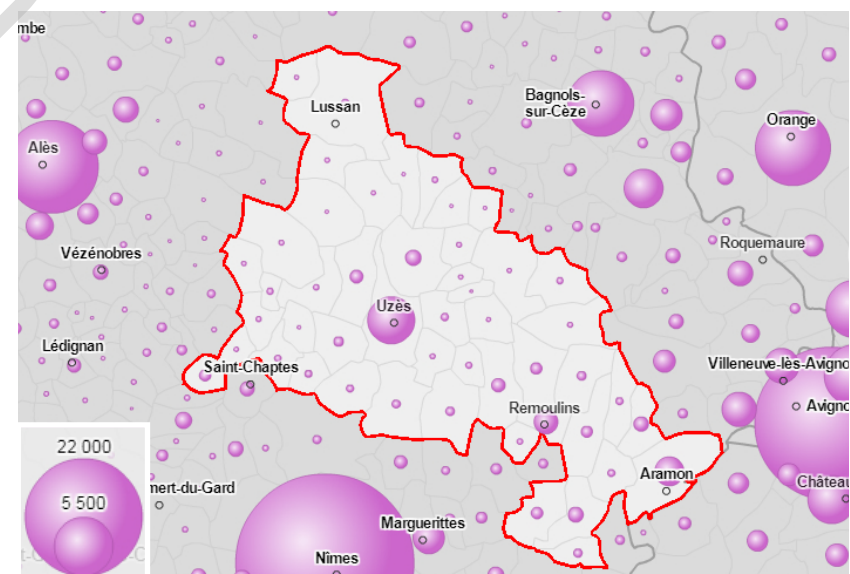


Figure x - Solde des créations - radiations d'entreprise
Source : INSEE RP 2014

Carte x - Spatialisation de l'emploi en 2014
Source : INSEE RP 2014 - Traitement A'U

Cette dynamique a tendance à muter au cours des dernières années, puisque sur les 330 emplois supplémentaires entre 2009 et 2014 (source INSEE), seulement 25 % des emplois ont été créés dans une polatiré principale. Sinon l'ensembles des emplois a été créé en périurbanisation.

La commune d'Aramon est la seule commune créatrice d'emplois, qui s'explique par le fait que c'est la seule commune qui n'a perdu aucun emploi dans l'industrie. Néanmoins, elle devrait subir le même sort que Remoulins au cours des années 2017-2018 avec la politique de restructuration de Sanofi et la fermeture de la centrale d'Aramon.

La commune de Remoulins a subi de plein fouet la politique de licencienement de l'entreprise Vitembal avec la de 21 % de l'emploi. En effet, si nous zoomons sur l'emploi salarié dans le secteur privé, la perte d'emplois privés est estimé à 550 dont 450 pour le domaine de l'industrie. Le secteur de la fabrication de produits industriels a généré une perte de 366 emplois, et le secteur de l'industrie extractive, une perte de 87 emplois.

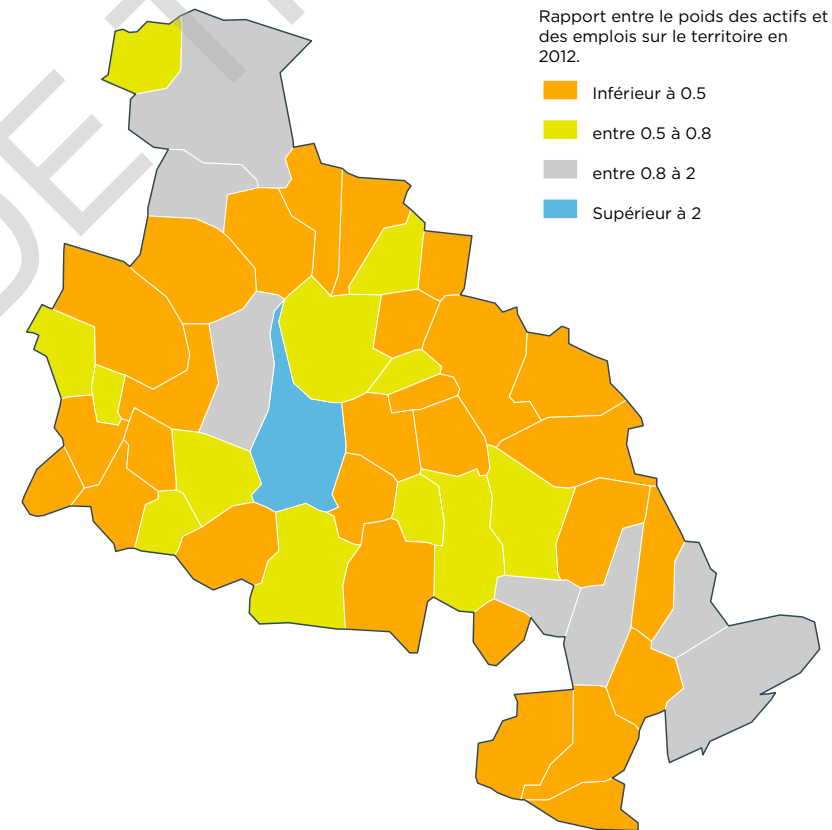
De surcroît, la commune d'Uzès s'est elle aussi fragilisé dans une moindre mesure dû à la fragilité de l'emploi industriel et suite à la crise immobilière. Pour ce qui est de l'économie présenteielle, la commune à une progression conforme au moyenne des territoires voisins, malgré la fragilité de l'emploi industriel.

I.2.2. UNE INDEPENDANCE PRECAIRE DU TERRITOIRE

Le territoire est de moins en moins autonome puisqu'il y est comptabilisé 78 emplois pour 100 actifs occupés résidents en 2014 inférieur aux moyennes observées traduisant une baisse de l'attractivité économique du territoire.

Le taux de couverture de l'emploi est en très léger recul comparativement à 2009, le nombre d'actifs augmentant à un rythme près de deux fois plus élevé (+ 6 %) que le nombre d'emplois of-

ferts sur le territoire (+ 3.4 %). Pour le SCoT Pays des Cévennes, l'évolution est similaire. Dans les autres territoires de SCoT, la différence est moins importante entre l'évolution de l'emploi et l'évolution des actifs.



Carte x - Spatialisation de l'emploi en 2014
Source : INSEE RP 2014 - Traitement A'U

Les communes qui présentent un taux supérieur à 1 attirent de la main d'œuvre et témoignent d'une forte attractivité. Avec un ratio de plus de 2, Uzès fait partie des pôles fortement attractifs (207 emplois pour 100 actifs occupés résidents). En effet, elle offre plus de 5 000 emplois (services administratifs, équipements médicaux-sociaux, équipements scolaires). Son aire d'attraction s'étend sur une quinzaine de communes.

Hormis Uzès, il apparaît qu'un nombre restreint de communes, seulement 4, offre plus d'emplois qu'elles n'ont d'actifs.

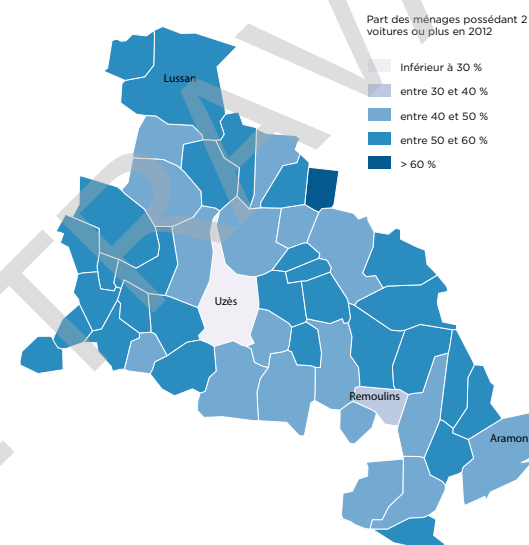
- Remoulins : 161 emplois pour 100 actifs occupés résidents
- Domazan et Aramon : 126 emplois pour 100 actifs occupés résidents
- Vallérargues : 113 emplois pour 100 actifs occupés résidents

Les Communes en première périphérie de ces dernières ont un ratio « emplois / actifs » faible (inférieur à 0,5). Résidentielles, ces communes connaissent une augmentation du nombre d'emplois qui ne compense pas l'augmentation du nombre d'actifs.

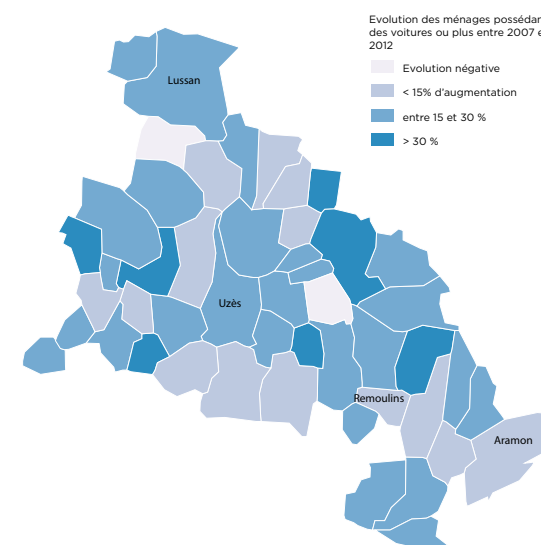
1.2.2. UNE STRUCTURE COHERENTE

L'attractivité d'un territoire dépend aussi de l'action publique et de la planification urbaine comme en témoigne la création de zones d'activités, qu'elles soient communales ou intercommunales. Même si elles concentrent moins d'un tiers des emplois, leur impact sur le dynamisme économique et l'attractivité du territoire est déterminant.

Le SCoT bénéficie de la dynamique économique entre Nîmes et Avignon. En 2014, le territoire du SCoT compte 25 zones d'activités économiques qui représentent 366 ha dont 300 ha occupés et 66 ha encore disponibles notamment sur la commune d'Aramon (35 ha sur des emprises Sanofi) et Uzès (2 ha). Aramon compte 2 zones d'activités dont 50 ha dédiés à la production thermique (EDF).



Carte x - Carte des ZA
Source : INSEE - Traitement A'U 2018



Carte x - Carte des ZA
Source : INSEE - Traitement A'U 2018

I.3 LA STRUCTURE DES ACTIFS

En moyenne en 2014, 24 000 personnes de 15 ans ou plus sur l'Uzège Pont du Gard sont actives : 20 500 ont un emploi et environ 3 500 sont au chômage au sens du Bureau international du travail ;

I.3.1 LE NIVEAU D'ACTIVITÉ DU TERRITOIRE

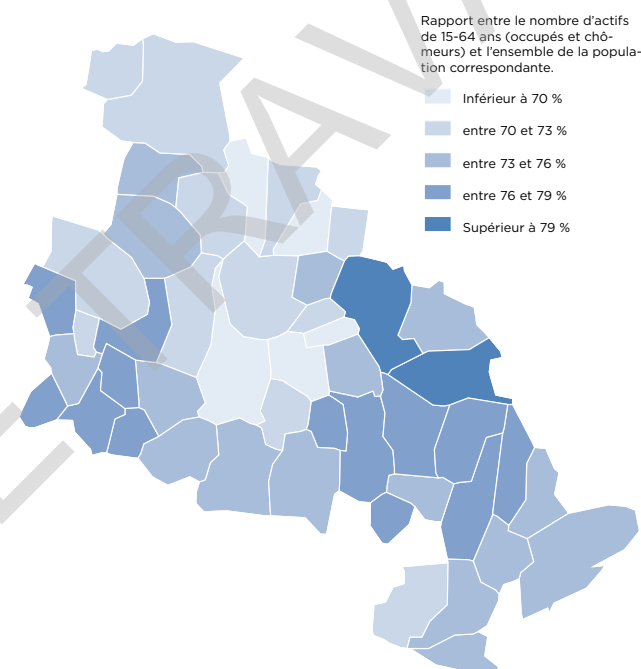
Depuis 2009, la population active a augmenté de 5 000 personnes. Cette augmentation est notamment liée à l'allongement de la durée de travail (régime des retraites...) et l'accroissement du taux d'activité des femmes (70% en 2014).

I.3.1.1 UNE POPULATION MAJORITAIREMENT ACTIVE

Le taux d'activité du SCoT l'Uzège Pont du Gard est supérieur à celui des autres SCoT (de 72.3 pour le Gard Rhodanien à 67.6 pour le Pays des Cévennes) et du Département (70.5), ce qui démontre que le territoire de l'Uzège reste un des territoires les plus attractifs pour les actifs. D'ailleurs, le taux d'activité du territoire a plus fortement augmenté que les autres territoires depuis 2009, passant de 70.2 % à 73.4 %.

Au sein du SCoT, les entités Plateau, Confluence, Gardon et Uzège ont un taux d'activité supérieur à la moyenne du SCoT. Corrélatif à la croissance démographique de ces territoires, il est constatable que pour ces territoires, les nouvelles populations de 15 à 64 ans qui sont venues s'installer sont pour la majorité des actifs.

Les territoires des Garrigues et d'Uzès ont un taux plus faible que la moyenne du SCoT mais pour celle des Garrigues largement supérieur aux territoires de SCoT limitrophes.



Carte x - Taux d'activité 2014
Source : INSEE RP 2014

I.3.1.2 UN TAUX D'EMPLOI EN AUGMENTATION

Au sens du Bureau international du travail (BIT), une personne en emploi (ou actif occupé) est une personne qui a travaillé au moins une heure par semaine. Le taux d'emploi désigne le rapport entre le nombre de personnes remplissant cette condition et l'ensemble de la population âgée de 15 à 64 ans.

L'accès à l'emploi est un gage de bonne santé pour un territoire puisque le taux d'emploi révèle, à la fois, la capacité des structures productives à mobiliser la main-d'œuvre potentielle et la capacité de l'économie à favoriser l'inclusion sociale des personnes par l'emploi. Le taux d'emploi des 15-64 ans en Uzège Pont du Gard est légèrement inférieur à la moyenne nationale (64.3 %) et supérieur à celui du Gard (58.2 %) et des territoires

limitrophes (53.8 pour Pays des Cévennes à 61.6 pour Pays d'Arles)

En 2014, sur l'Uzège Pont du Gard, 62.1 % des personnes de 15 à 64 ans sont en emploi au sens du BIT. Ce taux a augmenté par rapport à 2009 et reste donc à son plus haut niveau depuis près de 30 ans. Ce constat n'est pas incompatible avec un niveau de chômage qui reste élevé : il traduit le fait que de plus en plus de personnes inactives entrent sur le marché du travail, alors même que de nombreux actifs peinent à trouver un emploi. .

1.3.1.2.1 UN EMPLOI QUI SE FÉMINISE

Tendance de fond depuis le milieu des années 1990, l'augmentation du taux d'emploi tient à une meilleure participation des femmes au marché du travail. Si le taux d'emploi des hommes (66 % en 2014) reste supérieur à celui des femmes (58 %), l'écart entre les deux s'est considérablement réduit depuis 1975.

Leur taux d'activité a en effet progressé de 2.9 point entre 2009 et 2014, passant de 55.6 % à 58.5 %. Sur la même période, celui des hommes a reculé de 0.8 point (de 66.7 % à 65.9 %).

1.3.1.2.1 DES EMPLOYÉS DE PLUS EN PLUS VIEUX

En quinze ans, le taux d'emploi des seniors a augmenté de 10 points, sous l'effet notamment des mesures prises pour augmenter l'âge de départ en retraite. Alors que celui des jeunes (15-24 ans) ne cessent de décroître passant de 31 % en 2009 à 26 % en 2014.

L'évolution de la population active est portée par les seniors : le nombre d'actifs âgés de 50 à 64 ans a augmenté depuis 2005 au niveau national et le territoire ne déroge pas à la règle avec cependant une tendance moins soutenue. Cette progression se poursuit. La participation des seniors au marché du travail poursuit sa hausse, ininterrompue, avec les dispositifs de recul progressif de l'âge légal de départ à la retraite et d'allongement de la durée de cotisation pour partir en retraite à taux plein.

Le taux d'activité des personnes âgées de 50 à 64 ans est ainsi passé de 11 % en 2009 à 13 % en 2014, soit + 2 points en cinq ans .

I.3.2 LES INDICATEURS SOCIAUX

I.3.2.1 UNE TRANSFORMATION PROGRESSIVE DE LA STRUCTURE DE LA POPULATION ACTIVE

	Agriculteurs	Artisans, Commerçants, Chefs entreprise	Cadres, Prof. intellectuelles supérieures	Prof. Intermédiaires	Employés	Ouvriers
2009	677	2 054	2 434	5 025	5 233	4 311
2014	636	2 205	2 504	5 577	5 770	3 888
Evolution	- 6 %	+ 7.3 %	+ 2.9 %	+ 11 %	+ 10.2 %	- 9.8 %

Tableau 5 - Evolution de la population active occupée par catégorie socioprofessionnelle

Source : INSEE, 2014

La structure de la population active qui travaille a quelque peu évolué entre 2009 et 2014. Trois tendances se dégagent :

- la baisse du nombre d'agriculteurs moins importantes que sur les dix dernières années (diminution de 6 % soit près de 40 agriculteurs) soulevant les enjeux de reprise et de mutation des exploitations agricoles. La part de ces derniers (3 % en 2014) reste encore au-dessus de la moyenne nationale ;
- la hausse significative du nombre de professions intermédiaires et d'employés (+ 11 %) ;
- la baisse du nombre d'ouvriers (diminution de 10 % soit plus de 400 ouvriers) soulevant des enjeux des mutations économiques en cours sur le territoire ;

Cette dernière tendance témoigne de la transformation progressive des sites industriels présents sur le territoire (qui se traduit par une évolution interne des employés, l'embauche de nouveaux cadres et la diminution de la production).

Cette évolution soulève des enjeux de diversification du réseau des TPE / PME présentes sur le SCoT.

I.3.2.2 LE SALARIAT MAJORITAIRE SUR LE TERRITOIRE

Le salariat, très largement majoritaire, se compose à parts égales d'hommes et de femmes

En 2014, 13,8 % des personnes occupant un emploi sur l'Uzège Pont du Gard sont non salariées, proportion stable ces dernières années. Le non-salariat concerne deux fois plus d'hommes que de femmes et est plus répandu parmi les seniors. En effet, 16,6 % des actifs occupés de 50 ans ou plus sont non salariés contre seulement 2,4 % parmi ceux de moins de 25 ans. Les salariés représentent donc 88,5 % des actifs occupés.

Sur le territoire, sur dix personnes en emploi, il y a un non-salarié, deux ouvriers, trois employés et quatre personnes occupant une profession intermédiaire ou un emploi de cadre. En effet, sur dix personnes en emploi, il y a deux non salariés, un ouvrier, trois employés et quatre personnes occupant une profession intermédiaire ou un emploi de cadre

La part des professions intermédiaires et des cadres augmente de 1,3 points en 2014, s'établissant à 39,3 % des actifs occupés, parallèlement à celle des employés qui s'établit à 29 % (+ 1,3 points depuis 2009). A contrario, la part d'ouvriers, continue sa forte baisse (- 3 points), s'établissant en 2014 à 18,9 %. Le territoire compte peu d'ouvriers par rapport au ratio national de 28 % d'ouvrier.

En 2014, les salariés se répartissent désormais à parts égales entre hommes et femmes. Les emplois d'ouvriers demeurent les moins féminisés (1 femme pour 4 hommes), contrairement à ceux d'employés (1 homme pour 3 femmes). Il y a presque autant d'hommes que de femmes parmi les professions intermédiaires, mais celles-ci demeurent minoritaires au sein des

cadres, même si leur part progresse régulièrement (2 femmes pour 3 hommes). Dans les emplois non qualifiés d'ouvriers et d'employés, soit 20,6 % des emplois, les femmes sont très majoritaires (7 femmes pour 3 hommes) alors que la parité est respectée dans les emplois d'ouvriers et d'employés qualifiés.

I.3.2.3 UNE ECONOMIE EN VOIE DE TERTIARISATION

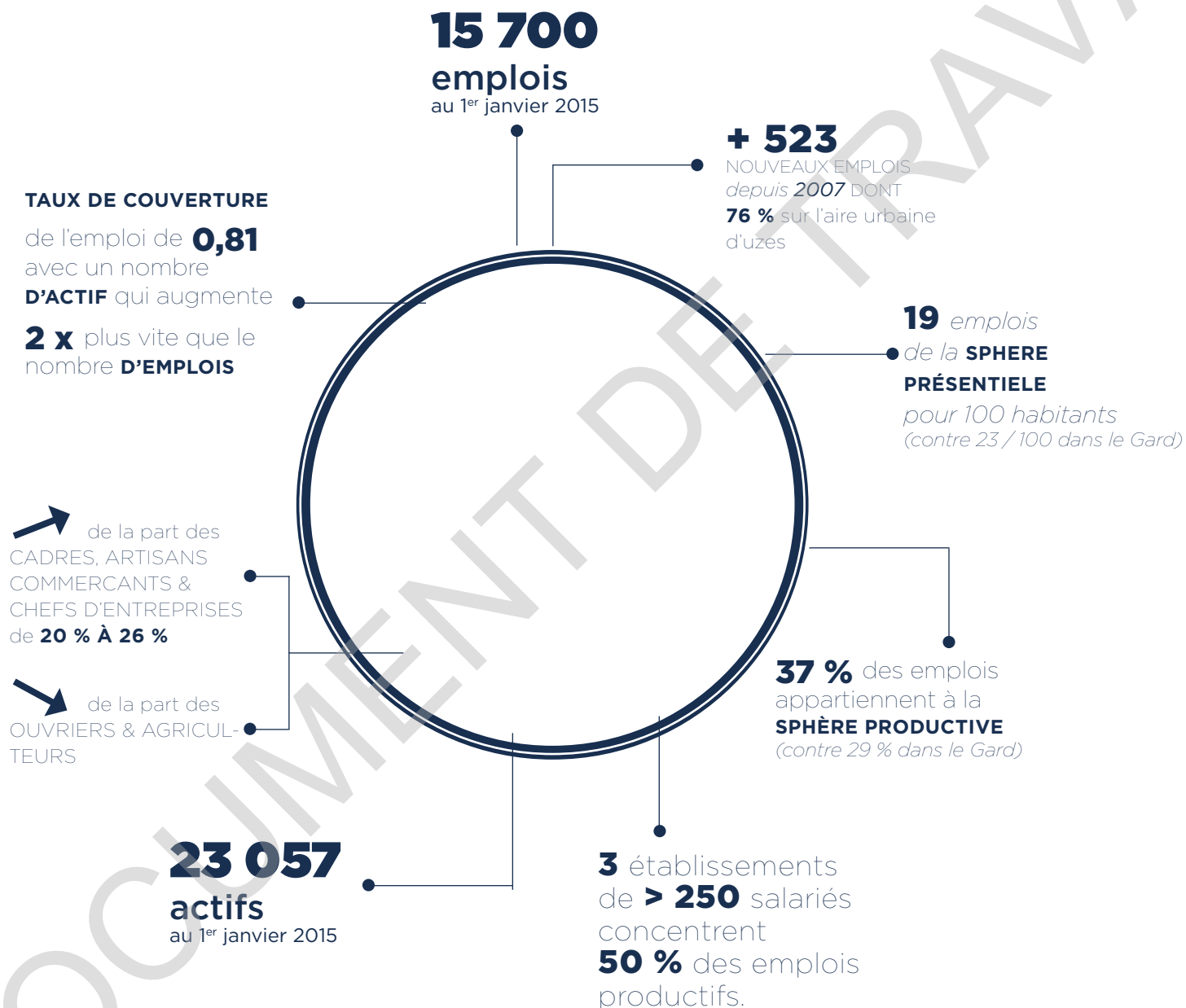
Plus de trois emplois sur quatre dans le secteur tertiaire. En 2014, 76,9 % des personnes ayant un emploi, salarié ou non, travaillent dans le secteur tertiaire, 13,1 % dans l'industrie, 6,3 % dans la construction et 2,8 % dans l'agriculture.

La part d'actifs occupés dans le tertiaire poursuit sa tendance à la hausse, au détriment des trois autres secteurs d'activité. Les personnes occupant un emploi dans l'agriculture sont globalement plus âgées. Les femmes sont majoritaires dans le secteur tertiaire où elles occupent 55 % des emplois. En revanche, elles sont minoritaires dans l'industrie (3 emplois sur 10) et dans la construction (1 emploi sur 10).

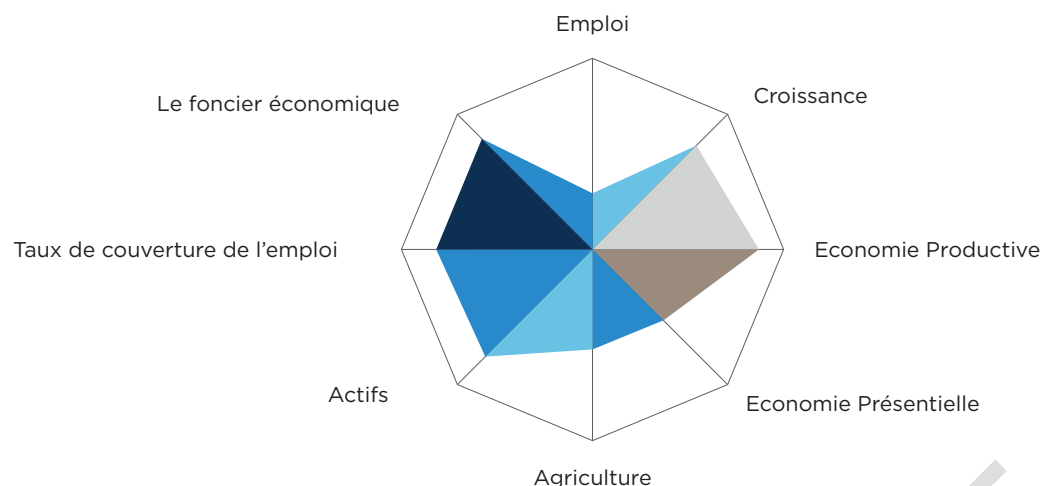
I.3.2.3 UN TAUX DE CHOMAGE MECONNU POUR L'UZE-GE

Le chômage reste une préoccupation. Le taux officiel ne peut s'approcher qu'au niveau de la zone d'emploi. Le SCoT Uzège Pont du Gard est réparti sur 2 zones d'emplois, celle de Nîmes (deux-tiers) et Bagnols-sur-Cèze (un tiers). Il s'élève fin 2014, à plus de 14% au sein de la zone d'emploi de Nîmes et à l'échelle du Gard, 12,4% dans la zone d'emploi de Bagnols-sur-Cèze contre 10% en France métropolitaine et à titre de comparaison 11,3% dans la zone d'emploi d'Avignon, dans sa partie languedocienne.

LES CHIFFRES CLES



ANALYSE THEMATIQUE



ANALYSE STRATÉGIQUE

Atout

Un secteur industriel bien implanté

Une transformation progressive de la structure de la population active

Un bon remplissage des zones d'activités

Opportunité

Créer les conditions pour favoriser le développement économique

Veiller au maintien de l'activité agricole

Permettre une diversification de l'économie

Faiblesse

Une forte concentration des emplois

Une économie présentielle peu développée

Une baisse de l'attractivité économique

Menace

Une baisse significative des emplois

Un territoire économiquement dépendant de ses voisins

Des emplois ne répondants plus aux demandes des actifs du territoire

PROBLEMATIQUE SOULEVEE

- ➔ **Développer** l'identité économique du territoire pour diminuer notre dépendance économique
- ➔ **Déterminer** le type d'aménité que le territoire veut offrir à ses populations actives
- ➔ **Renouveler** les savoir faire nécessaires à la bonne marche du tissu économique

II. LE COMMERCE

Le comportement des consommateurs est en phase de mutations profondes, liée à un changement des modes de consommations : baisse de la part de l'alimentation dans le budget des ménages, commerce électronique, drives, développement des petits formats par les grandes enseignes, etc.

Le commerce est un secteur d'activité majeur pour le SCoT, en nombre d'entreprises et d'emplois.

II.1. L'OFFRE COMMERCIALE

II.1.1 L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Le territoire du SCoT se situe dans un environnement concurrentiel singulier qui se caractérise par la présence à moins d'une heure de distance de pôles commerciaux d'envergure générateurs d'attractivité se situant à des échelles différentes et ne répondant pas aux mêmes besoins.

Les pôles de destination avec une offre commerciale plus large en termes de domaines et de niveaux de gamme.

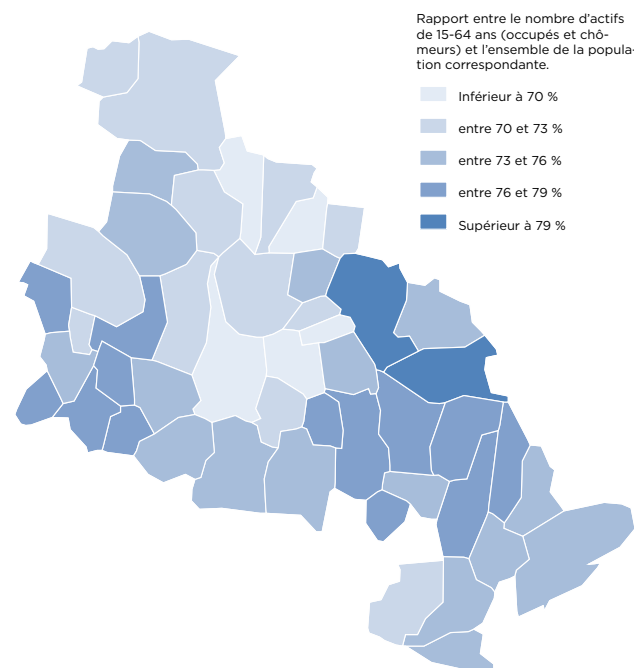
- L'Agglomération avignonnaise (de 10 à 40 ' en voiture), environ x m² de surface de vente, est la principale polarité commerciale à proximité du territoire. Alliant, offre de boutiques, locomotives et grandes surfaces spécialisées voir même ma présence de concepts métropolitains (IKEA à Védène).
- Nîmes (15 à 40 ' en voiture), environ x m² de surface de vente, est la deuxième polarité commerciale du territoire. Elle comprend elle aussi une offre de boutiques, des locomotives type Decathlon, H&M, La Fnac et des grandes surfaces spécialisées (Jardiland, Casa, etc.). Elle capte une par-

tie des dépenses du territoire.

- Alès (5 à 40 ' en voiture), environ x m² de surface de vente est la troisième polarité commerciale du territoire en terme d'offre. Comme les deux précédentes, elle offre une gamme beaucoup plus large de boutiques et grandes surfaces spécialisées.

Les pôles de flux sont situés sur le trajet domicile travail ou à proximité immédiate du lieu de travail des résidents du SCoT et répondent à des besoins et fréquents :

- Bagnols sur Cèze
- Les Angles
- Beaucaire



Carte x - Taux d'activité 2014
Source : INSEE RP 2014

II.1.2 LA POLARISATION DE L'OFFRE

Le territoire du SCoT compte un peu moins de 500 commerces de détails en 2014 soit 8.9 commerces pour 1000 habitants pour une densité de surface de vente de 542 m² pour 1000 habitants. Cette moyenne témoigne d'un maillage de proximité satisfaisant sur le SCoT.

L'armature commerciale du territoire est structurée par des grandes surfaces spécialisées de plus de 300 m² qui ne représentent que 5 % des commerces mais regroupent environ 75 % des surfaces de vente du territoire.

26 commerces de plus de 300m² en 2015, représentant un plancher de 28 128 m² ont été recensés sur le périmètre de l'Uzège, soit une densité commerciale de 542 m² pour 1000 habitants. Elles sont localisées principalement dans les zones commerciales de périphérie notamment sur Uzès, à Pont des Charrettes, qui regroupe à elle seule x% des surfaces de vente du territoire.

Cette densité se situe en deça des moyennes nationales (1 303 m²/ 1000 habitants) et légèrement en dessous des moyennes observées sur les territoires ruraux qui s'explique par son positionnement à proximité immédiate de pôle commercial structurant.

Néanmoins, la répartition par activité est équilibrée avec 47 % de surface non alimentaire avec une sous-représentation des surfaces d'hygiène-santé-beauté et d'équipement de la personne et 53 % de surface alimentaire.

-
- Le pôle d'Uzès concentre plus de la moitié des commerces non alimentaires du territoire et seulement 1/3 des commerces alimentaires. Les autres commerces de plus de 300 m² alimentaire sont situés sur Remoulins, Montaren, Montfrin et Meynes.
-
- L'offre en commerces de moins de 300 m² est plus impor-

tante en unités. Associés en grande partie à la proximité, ces commerces se localisent dans les centralités urbaines et sont naturellement plus importants dans les polarités d'Uzès, de Remoulins, de Saint Quentin la Poterie, d'Aramon et Montfrin. La particularité de ce territoire c'est que la commune d'Uzès a 33% de ces entreprises qui sont des commerces contre 15% en moyenne sur le territoire.

-
- Carte des Surfaces de vente
- Carte 27 - principaux pôles commerciaux du territoire
- Source CCI de Nîmes
-
- I.1.1.2 LA REPRESENTATION DES COMMERCES PAR SECTEUR
-
- Sur l'ensemble des thématiques commerciales, à l'exception des cafés, restaurants, ce sont les domaines de l'alimentaire et des réparations automobiles qui sont surreprésentés, pratiquement 50% des commerces du territoire. Ces commerces qui mobilisent beaucoup de foncier pour leur implantation et qui requièrent l'utilisation de la voiture, se concentre là-encore en périphérie des centralités.
-
-
- Camembert
- Figure 14 - Part des commerces par famille en 2015 hors café - restaurant
- Source CCI de Nîmes
-
- La décomposition par secteur d'activité met en évidence la forte proportion de cafés - restaurants en lien avec la fréquentation touristique qui représente 1/3 des commerces du territoire. Aussi, malgré une offre commerciale périurbaine importante, le territoire semble préserver une partie de l'offre de proximité avec un bon niveau d'offre de commerce lié à l'équipement de la personne et de la maison. Ce petit commerce se localise principalement en centralité et là encore majoritairement sur Uzès.
-
- Camembert
- Figure 15 - Part des commerces par famille en 2015
- Source CCI de Nîmes

- Les centres-villes restent en général bien équipés sur le territoire. Néanmoins, ils sont fragilisés et connaissent une montée en puissance des services (exemple des banques sur Uzès) ou une désaffectation de certain commerce au profit de leur périphérie immédiate (cas de biocop qui est passé du centre-ville d'Uzès à la zone commerciale de Pont des charettes)
-
- I.1.1.3 POLARITE COMMERCIALE
- I.1.1.3.1. A L'ECHELLE DU TERRITOIRE
-
- La répartition spatiale des activités est en cohérence avec la répartition démographique du SCoT et fait apparaître des premières polarités structurantes.
- Figure 16 - Nombre de commerces des communes du SCoT Uzège Pont du Gard
- Source CCI de Nîmes
-
- Hors café-restaurant, la commune d'Uzès compte 240 commerces soit 10 fois plus qu'Aramon. Uzès s'impose clairement comme le pôle majeur à l'échelle du territoire en matière de commerce.
-
- Remoulins, identité comme étant le pôle secondaire en nombre de commerce, composé d'une quarantaine d'activité avec une forte proportion de commerces non alimentaires.
-
- Les polarités tertiaires ou de proximité sont au nombre de 4 avec les communes d'Aramon, de Montfrin, de Saint Quentin la Poterie et de Montaren-Saint-Médiers, elles sont localisées à proximité de la centralité pour Montaren et St Quentin ou sur la partie rurale pour Montfrin et Aramon, leur offre est plutôt simple avec un rayonnement local.
-
- I.1.1.3.2. A L'ECHELLE DE L'INTERSCOT
-
- A l'échelle des 2 SCoT, SCoT Sud Gard et SCoT Uzège Pont du Gard, Uzès est le 3ème pôle en nombre de commerces (hors café restaurants). Il apparaît clairement comme le pôle majeur à l'échelle de l'Uzège mais il l'est également

à l'échelle du département (dans la hiérarchie des pôles, puisque seuls Nîmes et Alès jouent un rôle de pôle structurant)

-
-
- Figure 17 - Nombre de commerces des principaux pôles commerciaux des 2 SCoT
- Source CCI de Nîmes
-
- A l'échelle du département, la commune de Bagnols sur Cèze se situe aussi au-dessus de la polarité d'Uzès avec 421 activités diversifiées dont 224 commerces de proximité avec une forte proportion de commerces non alimentaires (72%).
-
- I.1.1.4 EVOLUTION DE L'ARMATURE COMMERCIALE
-
- Globalement depuis 2007, la croissance des commerces non alimentaires a été importante contrairement à la croissance des commerces alimentaires qui est plutôt stable en corrélation avec la croissance démographique du territoire.
-
- Figure 18 - Evolution du nombre de commerces par famille
- Source CCI de Nîmes
-
- Si l'on se réfère plus particulièrement à l'évolution des commerces non alimentaires qui ont progressé de 20 %, l'offre de commerce d'équipement de la personne a doublé depuis 2007 alors que l'équipement de la maison a perdu 5 points. Quant au café-restaurant, ils ont connu une évolution forte, leur progression par rapport à 2007 étant de 30 %.
-
- I.1.2. LES DEPENSES DES MENAGES
-
- Les périmètres utilisés afin d'analyser la consommation des ménages ne correspondent pas à des découpages administratifs. Ils ont été créés, dès 2004 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes, sur la base :
 - de constatations liées au fonctionnement commercial,
 - de logiques de déplacements des actifs
 - des zones de chalandises estimées...
- Ils regroupent en moyenne 8 000 à 12 000 habitants et évo-

DOCUMENT DE TRAVAIL

DOCUMENT DE TRAVAIL